

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

-----  
CENTRE DE RECHERCHES ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET  
EDUCATIVES

-----  
UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

-----  
DEPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

-----  
POST GRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

-----  
DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR THE  
SOCIAL SCIENCES

-----  
DEPARTMENT OF HISTORY

**GESTION DES CRISES HUMANITAIRES A  
N'DJAMENA PAR L'ACTION CONTRE LA FAIM  
(ACF) DE 1982 A 2008**

Mémoire soutenu publiquement en vue de l'obtention du diplôme de Master Histoire

*Spécialisation: Histoire des relations internationales*

Par

**MBAILEM MAINANG**

*Licencié en Histoire*

*Matricule: 16B321*

Sous la direction de :

Président pr Bella E. Achille, M.C

Encadreur : Gasissou Alexis .Armélien C.C

Examineur : Dr TchuidjinG Casimir, C.C



*Année académique 2022-2023*



## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES SIGLES ACRONYMES .....	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	v
RESUME.....	vi
<i>ABSTRACT</i> .....	vii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE NAISSANCE ET MOBILES D'IMPLANTATION DE ACF A N'DJAMENA AU TCHAD .....	16
CHAPITRE 2 : TYPOLOGIE DES CRISES HUMANITAIRES A N'DJAMENA .....	36
CHAPITRE 3 : ACTIONS DE ACF DANS LA GESTION DES CRISES HUMANITAIRES A N'DJAMENA.....	56
CHAPITRE 4 : LES CONTRAINTES LIEES A L'ACTION DE ACF SUR LE TERRAIN ET PERSPECTIVES.....	77
CONCLUSION GENERALE .....	93
ANNEXES .....	96
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	101
TABLES DES MATIERES .....	114

*À mes feux parents*

*Mainang Godard et Mbalembai Cécile*

## REMERCIEMENTS

Je souhaite à exprimer mes sincères remerciements et ma profonde reconnaissance au Dr Alexis Armélien GASISOU, qui a accepté de diriger ce travail. Il a contribué de manière significative, à la réalisation de ce travail. Outre ses précieux conseils et orientations, il a toujours su faire preuve d'une grande patience et d'une rigueur à mon égard ; ce qui a permis de finaliser ce travail.

Mes sincères remerciements aux enseignants du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé 1 et à ceux de l'Université de N'Djamena pour les conseils et les orientations.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à l'endroit de tous les personnels du bureau de l'ACF Tchad/N'Djamena pour leur collaboration et leurs orientations durant mes moments de recherches dans cette institution. Un grand merci aussi à tous mes informateurs pour leur disponibilité.

Je remercie bien évidemment mes frères et sœurs qui m'ont toujours soutenu et encourager : Leonard Mainang , Nemdamel Mainang, Belem Mainang, Désiré Leokardion et Nadé, qui m'ont toujours accompagné dans la réalisation cette œuvre académique.

Je souhaite dire merci aux camarades de ma promotion, notamment à Alain Thibaut Ndoubé, Denis Djerobé, Raissa Djieukou, Mekila Thomas, Djebaroum Madjitoingar, Neradeou Renand, avec qui nous avons beaucoup échangé pour cette recherche.

Que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travail et dont les noms ne figurent pas ici, trouvent l'expression de ma grande considération.

## LISTE DES SIGLES ACRONYMES

<b>ACF</b>	: Action Contre la Faim
<b>AFP</b>	: Attestation Fédérale Professionnelle
<b>ANC</b>	: Archives Nationale du Cameroun
<b>ASC</b>	: Agence de Service Civique
<b>CCFD</b>	: Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
<b>CE</b>	: Commission Européenne
<b>CHGA</b>	: Cercle Histoire Géographie et Archéologie
<b>FALSH</b>	: Faculté des Arts, Lettres et Sciences et Humaines
<b>FAO</b>	: <i>Food and Agriculture Organization</i>
<b>FEFA</b>	: Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes
<b>FROLINAT</b>	: Front de Libération Nationale du Tchad
<b>FSJP</b>	: Faculté des Sciences Juridiques et Politique
<b>HCNUR</b>	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>IFC</b>	: Institut Français du Cameroun
<b>INSEED</b>	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
<b>MAS</b>	: Malnutrition Aigue Sévère
<b>MSF</b>	: Médecins Sans Frontière
<b>OCHA</b>	: <i>Office for the coordination of humanitair affairs</i>
<b>ODD</b>	: Objectif pour Développement Durable
<b>ONU</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>OXFAM</b>	: Oxford Commette for Reliel Famine
<b>PAM</b>	: Programme Alimentaire Mondiale
<b>SECADEV</b>	: Secours Catholique pour le Développement
<b>SMSP</b>	: Santé Mentale et Soutien Psychosocial
<b>UNDRO</b>	: United Nations Disaster Relief Organization
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VBG</b>	: Violence Basée sur le Genre

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation de crise de faim à N'Djamena de 1979 à 2008 .....	41
--	----

### LISTE DES FIGURES

Figure 1: Croissance de la crise de faim à N'Djamena .....	41
--	----

### LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Entrepôt de d'équipement des matériaux de l'ACF à N'Djamena .....	5
Photo 2: L'aide alimentaire de l'ACF pour une mère et son enfant malnutri.....	40
Photo 3: Inondation dans la ville de Ndjamen.....	44
Photo 4: La tempête dans la ville de Ndjamen.....	47
Photo 5: Incendie à Djougoulié .....	48
Photo 6: Mobilisation de l'ACF pour combattre le choléra .....	49
Photo 7: Les agents de l'ACF à l'écoute des familles touchées par la malnutrition. ....	58
Photo 8: L'enfant en voie de guérison de la malnutrition grâce à l'ACF à N'djamena .....	59
Photo 9: L'accès à l'eau potable pour les couches vulnérables à N'djamena .....	63

### LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Attestation de recherche .....	97
Annexe 2 : Questionnaires .....	98



## RESUME

Ce travail s'intitule « gestion des crises humanitaires à N'Djamena par l'Action Contre la Faim (ACF) de 1982 à 2008 ». L'objectif de cette étude est d'analyser les actions menées par Action Contre la Faim (ACF) à N'Djamena entre 1982 à 2008, afin de comprendre leurs impacts sur les crises humanitaires. Quel est l'apport des acteurs non étatiques dans la lutte contre la faim au Tchad ? Pour mener cette étude, nous avons recouru à une diversité des sources conformément aux exigences historiques. Cela dit, nous avons exploités des sources écrites (archives, mémoires et ouvrages), des sources orales ainsi que les sources iconographiques (photo). Notre démarche méthodologique est basée sur une approche synchronique, analytique, quantitative pour garantir une analyse exhaustive. Les théories appliquées à notre travail sont : la théorie transnationaliste, elle renforce les liens entre les personnes, les communautés, et les sociétés. La deuxième théorie est la théorie libéralisme qui stipule que : « individu rationnel est l'acteur principal des relations internationales. L'objectif que nous visons dans ce travail consiste à comprendre le rôle, l'implication et le fonctionnement de l'ACF dans la gestion des crises humanitaires à N'Djamena. Pour ce faire, nous avons divisé notre travail en quatre chapitres, dont le premier chapitre est : le contexte de naissance et mobile d'implantation de l'ACF à N'Djamena au Tchad, le deuxième chapitre qui s'intitule typologies des crises humanitaires à N'Djamena, le troisième chapitre quant à lui parle de : Actions de ACF dans la Gestion des crises humanitaires à N'Djamena et enfin le quatrième chapitre qui parle des contraintes liées action de ACF sur le terrain et perspectives. Au regard de ce travail, nous sommes arrivés aux résultats suivants : le ACF est une organisation essentielle dans la gestion des crises humanitaires. Depuis 1982 son intervention a permis de répondre aux besoins des populations victimes notamment en matière des santés et de nutrition. Cependant les résultats de ACF sont parfois entravés par des limitations financières et des difficultés internes qui peuvent affecter la neutralité et l'efficacité de son programme. En perspectives ACF constate que les multiplications des organisations des initiatives humanitaires peuvent créer des défis. L'application des principes de l'Action humanitaire est essentielle pour répondre aux besoins des populations vulnérables.

**Mots clés : ONG, gestion, crise humanitaire, ACF**

***ABSTRACT***

This study is titled 'Humanitarian Crisis Management in N'Djamena by Action Against Hunger (ACF) from 1982 to 2008.' The objective of this research is to analyze the actions carried out by Action Against Hunger (ACF) in N'Djamena between 1982 and 2008, in order to understand their impact on humanitarian crises. What is the contribution of non-state actors in the fight against hunger in Chad? To conduct this study, we used a diversity of sources in accordance with historical requirements. Specifically, we exploited written sources (archives, memoirs, and books), oral sources, and iconographic sources (photographs). Our methodological approach is based on a synchronic, analytical, and quantitative approach to ensure an exhaustive analysis. The theories applied to our work are the transnationalist theory, which reinforces links between individuals, communities, and societies, and liberalism theory, which states that the rational individual is the main actor in international relations.

The objective of this study is to understand the role, involvement, and functioning of ACF in managing humanitarian crises in N'Djamena. To achieve this, we divided our work into four chapters: the first chapter is the context of ACF's birth and implantation in N'Djamena, Chad; the second chapter, titled 'Typology of Humanitarian Crises in N'Djamena'; the third chapter, 'ACF's Actions in Managing Humanitarian Crises in N'Djamena'; and the fourth chapter, 'Constraints Related to ACF's Action on the Ground and Perspectives. Based on this study, we arrived at the following results: ACF is an essential organization in managing humanitarian crises. Since 1987, its intervention has allowed responding to the needs of victim populations, particularly in terms of health and nutrition. However, ACF's results are sometimes hindered by financial limitations and internal difficulties that can affect the neutrality and effectiveness of its programs. In perspective, ACF notes that the multiplication of humanitarian organizations and initiatives can create challenges. Applying the principles of humanitarian action is essential to respond to the needs of vulnerable populations.

**Keywords: NGO, management, humanitarian crisis, ACF.**

## INTRODUCTION GENERALE

### I. JUSTIFICATION ET CONTEXTE HISTORIQUE DE L'ETUDE

Depuis l'accession à la souveraineté internationale des Etats africains, le plus grand défi auquel ces derniers font face est sans doute celui des crises humanitaire. Les conséquences de ces crises sont liées aux enjeux politiques, économiques, socioculturels, transfrontaliers etc. Ce phénomène touche d'une manière générale l'Afrique mais plus spécifiquement le Tchad<sup>1</sup>. En effet, il faut dire que dans la plupart pays en voie de développement qui traversent des crises humanitaires, les organisations non gouvernementales (O.N.G) ont joué un rôle très important dans la gestion de ces crises. C'est ainsi que nous constatons par exemple la présence de HCR, le PAM, UNICEF qui jouent un même que ACF<sup>2</sup> dans la gestion de crises humanitaires dans ces pays et le Tchad n'en fait pas exception. Parlant du rôle joué par ACF dans la gestion de la crise humanitaire au Tchad, il faut dire à cet effet que, cet organisme œuvre dans plusieurs domaines politiques, économiques, socio-culturels depuis son implantation au Tchad en 1982.

L'humanitaire aujourd'hui, comme depuis toujours, constitue une force pour le développement dans tous les pays du monde, en particulier les pays du Tiers Monde où la pauvreté sévit, gagnant la majorité des populations. Ce que l'humanitaire apporte aujourd'hui et qu'il est curieux de voir, n'est pas seulement le seul aspect d'assistance aux personnes vulnérables en situation de pauvreté, mais l'emploi des millions de personnes volontaires qui s'engagent, par son appel à l'entraide, à voler au secours des uns et des autres. Ainsi, les actions humanitaires ont commencé à éclore à travers le monde à la naissance du Comité International de la Croix Rouge (CICR) en 1859 par Henry Dumant<sup>3</sup>. Ce sont les premières actions de secours aux victimes de guerre opposant l'Autriche à la France. Au Tchad en général et plus précisément à N'Djamena les crises humanitaires sont de plus en plus importantes depuis plus de quatre décennies. Elles sont liées bien évidemment aux conflits armés, à la crise de la faim, aux catastrophe naturelles. Ces crises ont rendu alors une bonne partie de la population plus

---

<sup>1</sup> GEO et AFP "Les dix crises humanitaires les plus négligées dans le monde sont en Afrique", Rapport conjoint des travaux, septembre 2018, p.41.

<sup>2</sup> Action Contre La Faim (ACF) est un organisme non gouvernementale qui est apolitique et non lucratif qui œuvre dans le domaine humaine au Tchad à partir 1979.

<sup>3</sup> I. Herrmann, "Décrypter la concurrence humanitaire : le conflit entre Croix-Rouge(s) après 1918", *Relations Internationales*, 2012, p.100.

pauvre et vulnérable<sup>4</sup>. Les crises humanitaires au Tchad, se traduisent de nos jours par le manque d'accès à l'eau potable, insuffisance alimentaire dans les ménages, les pandémies de tout genre, l'accentuation de la pauvreté. Face à cet ensemble, une multitude d'ONG nationales et internationales dont l'ACF qui sont intervenues dans le contexte d'une réponse sociale aux crises humanitaires précitées.

Créée en 1979, ACF, est une Organisation Non Gouvernementale humanitaire de lutte contre la faim dans le monde<sup>5</sup>. Privée, apolitique et non lucrative, ACF agit dans plus de 50 pays à travers le monde. Sa mission est de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la malnutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits ou aux catastrophes naturelles. A travers une approche intégrée, elle intervient dans les domaines de la nutrition et de la santé, des pratiques de soins et de la santé mentale, de la sécurité alimentaire, de l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la gestion des risques et catastrophes, la recherche et du plaidoyer afin de réellement rompre le cercle vicieux de la faim<sup>6</sup>.

## **II. LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET**

Le choix d'un sujet de recherche n'est pas un fait du hasard, il est suscité par de nombreuses motivations.

### **1. Raisons personnelles**

Le monde actuel traverse des crises de tout genre (politiques, économiques, sociales) occasionnant une crise humanitaire dans différents pays. Dans ces crises, nous constatons que les O.N.G ont joué et continuent encore de jouer un rôle non négligeable dans l'amélioration des conditions de vie de ces pays en détresse. Ainsi ACF en tant que ONG n'est pas du reste car elle a joué un rôle non négligeable dans l'amélioration des conditions sociales de la population tchadienne. C'est dans cette optique que, l'on a pris l'initiative de mener des recherches sur les actions ou les interventions de l'ACF dans divers domaines au Tchad et particulièrement à N'Djamena.

---

<sup>4</sup> D. Ngokobondo Dobozeni, "Etude d'impact des ONG sur les conditions socioéconomiques des populations de M'Baa-Ki : cas de Caritas. (République Centrafricaine)", Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Bangui, 2010, p.23.

<sup>5</sup> ACF, "40ans d'action contre la faim au Tchad", Rapport des travaux, juillet 2022, p.4.

<sup>6</sup> Ibid., p.6.

## **2. Raisons Scientifiques**

Il faut reconnaître que de nos jours, les O.N.G deviennent de plus en plus nombreuses dans la sphère d'assistance au Tchad. Néanmoins, très peu des chercheurs s'intéressent à leurs actions en tant que des institutions d'assistance sociale. Raison pour laquelle, nous en tant que jeune chercheur en Histoire des Relations Internationales et soucieux du phénomène qui prend de l'ampleur, nous nous donnons le devoir de mener des recherches sur cette thématique et se consigner les résultats dans un document scientifique qui servira de base au monde scientifique actuel et futur.

## **3. Raisons sociales**

La vie humaine, qu'il s'agisse de l'individu ou de la collectivité, constitue la valeur suprême qui prime sur toutes les autres. Connaissant l'importance d'une société à l'abri de toute sorte des crises humanitaires, nous avons pris l'initiative de mener cette étude pour une fois de plus démontrer que les crises humanitaires ont le plus souvent des répercussions sociales néfastes sur les hommes.

## **III. INTERET DE L'ETUDE**

Toute étude scientifique entamée vise à solutionner un problème et à essayer bien évidemment d'apporter éventuellement sa part de contribution à la science. En effet, reconnaissant que la ville de N'Djamena comme celles des autres pays d'Afrique subsaharienne subit fréquemment des crises humanitaires, il apparaît judicieux de se soucier de l'intérêt que pourrait apporter une étude sur la gestion de ces crises humanitaires dans cette circonscription. Cette étude a un intérêt académique et scientifique.

La rédaction d'un mémoire est une activité obligatoire à la fin du cycle de Master pour tout étudiant en quête de ce diplôme. C'est aussi le lieu d'approfondir des connaissances acquises sur l'histoire des ONG dans les relations internationales.

Un nombre considérable de recherches et études sur la gestion des crises ont été menées au Tchad, mais l'on a l'impression que la gestion des crises humanitaires par les ONG à N'Djamena n'est pas étudiée, pourtant, cette ville est le creuset des crises humanitaires de tout genre, d'où l'intérêt scientifique de cette présente étude.

## IV. DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE

### 1. Délimitation spéciale

Boukougou affirme dans ce cas de figure pour ne pas avoir le sentiment de vouloir tout dire ou expliquer, il convient de mieux circonscrire l'espace d'étude. Tout travail scientifique en histoire nécessite toujours une délimitation géographique. Raison pour laquelle nous avons pris l'initiative de délimiter également notre zone de recherche.

N'Djamena est situé au centre Ouest du pays au confluent du fleuve Chari et Logone. Sa population compte plus de 1 092 066 habitants. Elle est limitée au Sud-Est au 7<sup>ème</sup> arrondissement délimitation constitué également les principaux points d'entrées et sorties dans la capitale. Elle est située à la latitude 12°8Est en zone sahélienne chaud et sèche, à la confluence des fleuves Chari et Logone.

Elle est délimitée au Nord par la région de Hadjar-Lamis, au sud et à l'Est par la région de Chari Baguirmi et à l'Ouest par Kousseri (ville camerounaise frontalier à Ndjamen).

N'Djamena est la capitale administrative et la plus grande ville de la République du Tchad. Elle est la deuxième capitale économique du pays derrière la ville de Moundou et vit une croissance sans précédent depuis l'avènement de l'ère pétrolière au Tchad le 10 octobre 2003, et grâce à la pérennisation de paix dans le pays depuis 2009. Néanmoins l'instabilité dans les pays voisins (Nigeria, Cameroun, Libye et la RCA) empêche la ville de profiter pleinement de son vrai potentiel et ses deux atouts économiques qui sont entre autres l'agriculture et l'élevage<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> P. Julien de Pommerol, *L'arabe Tchadien : émergence d'une langue vernaculaire*, Paris, éd. Karthala, coll. "Dictionnaire des langues", 1997, p.197.

**Photo 1: Entrepôt de d'équipement des matériaux de l'ACF à N'Djamena**



Source : Google Maps

## **2. La délimitation temporelle**

En 1982, l'Action Contre la Faim (ACF) œuvre une représentation autenne au Tchad. Ce qui marque son établisseùment officiel dans ce pays.. Les objectifs d'ACF sont d'éliminer la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. Sa stratégie de l'ONG est de réduire les conséquences de la faim, de s'attaquer à ses causes, et de changer l'image de la faim.

Depuis sa création jusqu'en 2008, ACF a secouru plus 21 millions des personnes dans le cadre de la lutte contre la faim dans presque 49 pays au monde y compris<sup>8</sup>le Tchad.

ACF s'est installée au Tchad à partir de 1982 ; cependant notre étude se situera à partir de la date de son entrée au Tchad jusqu'à 2008 par ses interventions dans la gestion de la crise humanitaire dans le domaine de la faim.

Cette date 1982 constitue les points nodaux les plus significatifs à la suite de la guerre civile suite à l'assassinat du président Ngarta. L'année 1982, ONG Action Contre Faim (ACF) s'engage auprès des hôpitaux tchadiens dans cette crise humanitaire civile tchado-tchadienne liées à la guerre civile. Cette crise a eu beaucoup d'impact psychosocial et politico-économique dans la vie de population ndjamenoise. Durant cette crise l'ACF a joué un rôle humanitaire crucial.

---

<sup>8</sup> ACF. [www.wikipédia.org/](http://www.wikipédia.org/) consulté le 28/ 08 / 2022 à 12H 00

En 2008 le directeur Theodore Kabore de ACF affirme que cette organisation créée depuis 1979 intervient au Tchad il y'a de cela 36 ans à travers des programmes alimentaires. L'année 2008 ACF avait les objectifs globaux au Tchad dans le domaine de sécurité alimentaire dans la crise humanitaire à N'Djamena. En 2008 ACF vient en aide aussi aux populations tchadiennes avec sa mission ordinaire dans le cadre nutrition, la santé, éducation.

## V. CADRE CONCEPTUEL

Il nous a paru logique, compte tenu du libellé du sujet abordé, de faire une mise au point terminologique pour éviter d'éventuelles équivoques, et dans laquelle, le contenu de certains concepts est précisé. Tout travail scientifique a un sens dès lors on parvient à donner des contours précis et objectifs aux concepts dont on fait usage. « N'est-ce pas le savant doit définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question », affirmait E. Durkheim<sup>9</sup>. Des concepts opératoires bien définis permettent donc à chacun de savoir exactement de quoi l'on parle. Ainsi, dans cette investigation les principaux concepts ou mots clés dont leur clarification s'impose sont : **ONG, gestion, crise humanitaire, ACF.**

L'expression Organisation Non Gouvernementale (ONG) est entrée dans le langage courant avec la naissance de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1945 avec les dispositions de l'article 71 du chapitre 10 de la Charte des Nations Unies qui donnent un rôle consultatif à des organisations qui ne sont ni les gouvernements ni les Etats membres<sup>10</sup>.

La forme d'organisation sociale que l'on désigne sous le vocable ONG, est une organisation d'intérêt public qui ne relève ni de l'Etat ni d'une institution internationale. Les ONG n'ont pas le statut du sujet de droit international. L'habitude est de réserver le terme aux personnes morales à but non lucratif financées sur des montants importants par les fonds privés<sup>11</sup>. Pour l'Association de Solidarité Internationale, l'ONG est une personne morale qui, bien que n'étant pas un gouvernement, intervient dans le champ local, national et international non gouvernemental. Une ONG est une organisation de la société civile d'intérêt public ou ayant un caractère humanitaire qui ne dépend ni d'un Etat ni d'une institution. Une ONG décide de manière autonome des actions qu'elle engage. Ses membres sont des volontaires bénévoles,

---

<sup>9</sup> E. Durkheim, *La division du travail social*, Paris, Hatier, 1893, réed. (1967), p.127

<sup>10</sup> A. Defrain-Meunier, "Le comité chargé des ONG, gardien de l'accès de la société civile à l'ONU", *Les Relations Internationales*, Vol.12, n°15, 2019, p.184.

<sup>11</sup> M. Sounoussy Dialo, "Les ONG locales de développement et la question pérennisation de leurs acquis dans la préfecture de Kankan (Guinée)", Mémoire de Master en Sociologie, Université de Kankan (Guinée), 2012, p.33.

et s'organisent les plus souvent en association. Ses ressources peuvent de fonds publics ou privés.

Historiquement, selon Schneider, le concept d'organisation non gouvernementale est une création des Nations Unies : les ONG, selon cette institution, sont des organisations internationales qui n'ont pas été créées par voie d'accord inter-gouvernementaux.

Sociologiquement, par ONG on entend « *tout regroupement association ou mouvement constitué de façon durable par les particuliers appartenant à divers pays en voie de la poursuite d'objectifs non lucratifs* »

Schneider considère également les ONG comme les agences privées et bénévoles, des fondations telles que la fondation Rockefeller. De ces définitions, trois critères caractérisent les ONG :

- ✓ Etre une association des personnes ;
- ✓ Poursuivre un but non lucratif altruiste ;
- ✓ Etre durable.

Marie José M. Essi et Flavien T. Ndonko, définissent l'ONG comme un organisme dont le financement est assuré essentiellement par des dons privés et qui se voue à l'aide humanitaire sous une ou plusieurs de ses formes.

Tout d'abord pour Meyer, la gestion au sens strict est définie comme une mise en œuvre, par un responsable, des ressources qui lui sont confiées, en vue d'atteindre, en respectant un certain nombre de règles, l'objectif, pour lequel ces ressources ont été mises en place<sup>12</sup>. Quant à Lassegue Pierre, « la gestion est une réalisation d'objectifs par l'intermédiaire d'autres personnes ». Au sens large, la gestion est la conduite d'une organisation (entreprise). Au sens étroit, elle est la conduite courante de l'organisation, au niveau moyen, dans des domaines particuliers, à moyen et court termes, pour « atteindre des objectifs préalablement fixés dans le cadre d'une politique déterminée »<sup>13</sup>.

Selon, Edison Nsengiyumva, la gestion est un processus spécifique consistant en activité de planification, d'organisation, d'impulsion, et de contrôle visant à déterminer et à atteindre

---

<sup>12</sup> J. Meyer, « Le contrôle de gestion », in *revue économique*, Vol.21, n°3, 1970, pp. 501-502.

<sup>13</sup> P. Lassegue, « Gestion de l'entreprise et comptabilité », *Revue économique*, Vol.12, n°5, 1961, p.842.

des objectifs définis grâce à l'emploi d'êtres humains et à la mise en œuvre d'autres ressources<sup>14</sup>.

Dans le cadre de cette étude, nous retenons la définition de Bergeron qui définit la gestion comme étant “ un processus par lequel on planifie, organise, dirige et contrôle les ressources afin d'atteindre les buts visés<sup>15</sup>”.

Selon la loi n°012-2014/AN, la crise humanitaire est une situation dans laquelle la vie d'un grand nombre de personnes est menacée et nécessitant la mise en œuvre de moyens extraordinaires, dépassant ceux de l'aide humanitaire classique, pour éviter une catastrophe ou au moins, en limiter les conséquences. Elle consiste en une manifestation soudaine et violente qui frappe directement l'Homme à travers sa santé, son alimentation, ses conditions de vie, sa situation économique ou son environnement et qui intervient dans une période de tension potentiellement conflictuelle, de situation de déséquilibre grave ou de rupture préoccupante<sup>16</sup>.

Selon le Grand Larousse Universel, le mot humanitaire vient du mot latin *humanitas* qui se dit d'une action, d'une institution, d'une doctrine qui s'intéresse au bien-être de l'humanité qui cherche à améliorer la condition de l'homme. L'humanitaire qualifie les organisations œuvrant pour le bien-être et le bonheur de l'humanité, l'amélioration de la condition des hommes ou le respect de l'être humain.<sup>17</sup>

Selon Adrienne DJEKINDEI les crises humanitaires sont notamment considérées comme crises humanitaires, les mouvements massifs de personnes ou de groupes de personnes ayant été contraints de fuir ou quitter leurs habitations ou lieux habituels de résidence afin d'éviter les effets des conflits armés, des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'homme et/ou des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, qu'ils aient traversé ou non une frontière<sup>18</sup>.

Dans le cadre de la présente étude, l'option est faite pour cette définition selon laquelle, la crise humanitaire est une situation dans laquelle la vie d'un grand nombre de personnes est

<sup>20</sup>E. Nsengiyumva, “L'impact du contrôle de gestion sur la rentabilité et de l'efficacité des entreprises au Rwanda. Cas des entreprises publiques”, Mémoire de Master en Gestion, Université Adventiste d'Afrique Centrale, 2007, p.13.

<sup>15</sup> P. Bergeron, *La gestion dynamique : concepts, méthodes et applications*, Paris, Gaetan Morin, 2001, p.67.

<sup>16</sup> Loi n°012-2014/AN portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes.

<sup>17</sup> Monique, C, Carnier (dir), *Aline Pancoeur « Dictionnaire Genre et Evaluation » PUM*, p. 57.

<sup>18</sup> A. Djikindei, “Mécanismes de financement des interventions d'urgence dans les situations des crises humanitaires : cas de la Croix-Rouge Burkinabé”, Mémoire de master en Management des crises et action humanitaire, 2IE de Burkina, 2017, p.19.

menacée, et à la mise en œuvre de moyens extraordinaires, dépassant ceux de l'aide humanitaire classique, est nécessaire pour éviter une catastrophe ou au moins en limiter les conséquences<sup>19</sup>.

### **ACF (Action Contre la Faim)**

ACF qui signifie Action Contre la Faim est une Organisation Non Gouvernementale internationale humanitaire française qui lutte contre la faim dans le monde. Sa mission principale est de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles<sup>20</sup>.

## **VI. REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE**

Philippe Rufman propose une réflexion approfondie sur l'histoire et l'évolution des ONG dans son ouvrage « pour une histoire des ONG ». Il analyse leur domaines d'intervention, leur modes de financement, des gestion et de gouvernance, ainsi que leur professionnalisation et leur insertion dans les réseaux internationaux.

L'étude se concentre notamment sur la croissance des ONG dans les pays émergents. Cependant, l'auteur ne se concentre pas spécifiquement sur analyse des actions menées par les ONG pour lutter contre la faim dans les pays en développement du tiers Monde, ni sur leur rôle dans l'aide au développement de ces pays.

Josept Zimet présente des travaux spécifiques sur les ONG, destinés à initier les jeunes lecteurs à comprendre de ces organisations. Il aborde notamment la définition des ONG, les différents typologies d'actions qu'elles menent et leur lien avec les droits humains.

Il explore également la manière dont les ONG déplorent des actions humanitaires d'urgence et d'aide au développement. Cependant, son étude ne traite pas des limites des actions des ONG face aux conflits armés, notamment dans les pays comme le Tchad, où N'djamena est un exemple pertinent.

Claire Pirotte étudie l'expérience de MSF et constate que la multiplication des interventions d'urgence et les interruptions fréquentes des projets de développement remettent en question la conception traditionnelle de l'aide internationale, appelant à une révision

---

<sup>19</sup> J. Verlin, « Crise humanitaire ou crise de l'humanité ? Emergence et recomposition de l'espace professionnel de l'aide internationale en Haïti », *Critique internationale*, Vol.84, n°4, 2018, p.109.

<sup>20</sup> ACF, « 40ans d'action contre la faim au Tchad », Rapport des travaux, septembre 2022, p.11.

profonde de ses principes et ses pratiques. L'auteur démontre les crises et les périodes de turbulence sont des étapes incontournables du processus de développement. Cependant, Claire Pirotte n'a pas pris la peine de confronter son point de vue avec celui de Joseph Zimet sur la classification des ONG en trois grandes familles : les ONG de défense des droits humains (ONG de plaidoyer), les ONG d'actions humanitaires (ONG d'urgence), et les ONG d'aide au développement de pays pauvres, dans le cadre de notre étude.

Les travaux de Rony Brauman, notamment son ouvrage *Penser dans l'urgence* : parcours critique d'un humanitaire, ont fait connaître cet auteur pour sa réflexion approfondie et critique sur l'humanitaire lui-même et ses limites, élaborée au fil des années chez Rony Brauman, le questionnement sur l'humanitaire se poursuit et s'élargit à des préoccupations contemporaines majeures, telles que les enjeux de la médecine et de la santé publique, les dangers du totalitarisme, les dérives des politiques et la notion des victimes. Cependant, en s'appuyant sur les travaux de Catherine Partevin, elle propose de ne comparer une ONG et la question de gestion humanitaire que dans la mesure où des États utilisent l'humanitaire comme prétexte pour intervenir politiquement dans les affaires d'un autre État, sans couverture humanitaire. Les travaux de Johanna Semeant et pas Dauvin portent sur les ONG humanitaires et de solidarité, les agences du ministre française de la coopération, ainsi que les associations revendiquent le label d'ONG sur la représentation que ces organisations projettent dans aspects public, en examinant quatre aspects principaux : la prise des paroles, le témoignage humanitaire, la construction de leur images et les stratégies de communications.

Ils étudient comment ces représentations sont construites et comment elles influencent la perception de l'humanitaire. Dans ses travaux, Jean Estrange analyse les limites des ONG indépendantes d'urgence, en prenant pour exemple Action Contre la Faim. Il démontre que ces organisations sont de plus en plus dépendantes des financements publics, ce qui soulève des questions sur leur indépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds. En effet, leur efficacité et leur indépendance sont conditionnées par l'environnement politique et social dans lequel elles opèrent. De plus, l'auteur constate que les ONG sont fortement tributaires de l'ordre juridique des États dans lesquels elles interviennent, ce qui remet en question leur autonomie. Dans son ouvrage, Christian Castellanet examine comment les ONG de développement sont de plus en plus confrontées à la gestion de crises complexes sur le terrain. Il met en évidence le rôle crucial des ONG dans les situations de catastrophes naturelles, de déplacement de personnes dans des zones de conflit armé, de dégradation du niveau de sécurité et de crises durables et multiformes.

Plus précisément, il se concentre sur l'intervention de l'Action Contre la Faim (ACF) dans la gestion des crises humanitaires à N'Djamena, analysant ainsi les défis et les stratégies des ONG humanitaires face à ces situations d'urgence.

## VII. PROBLEMATIQUE

“La problématique c’est la question centrale qui guide la recherche. C’est la question à laquelle l’on tente de répondre tout au long de la thèse”.<sup>21</sup> Ainsi, depuis la mise sur pied des premières ONG, la principale mission qui lui est assignée est de veiller au bien-être social des individus dans les Etats. Cette mission est assurée avec l’aide de l’Etat dans le lequel il exerce. Les ONG ont toujours été perçue comme un contre poids, des accompagnateurs de l’Etat dans la gestion humanitaire ceci dans plusieurs aspects. Mais seulement, on constate chaque ONG s’inscrit dans un aspect ou domaine bien déterminé. Dès lors il se pose le problème de l’implication et des stratégies déployées par l’ACF dans la lutte contre la faim à N’Djamena. Soucieux de la situation démocratique, juridique et humanitaire, l’ACF s’implique pour apporter des stratégies en faveur des crises humanitaires dont la faim et de certaines maladies relatives ou causées par l’insécurité alimentaire. Fort de ce constat que, la question suivante mérite une réponse : Quel rôle joue l’ACF dans la gestion de crise humanitaire à N’Djamena? De cette problématique centrale découlent questions secondaires notamment :

- 1- Quelles sont les structures et mobiles d’implantation de l’ACF à N’Djamena ?
- 2- Quelles sont les typologies des crises humanitaires que rencontre généralement la ville de N’Djamena ?
- 3- Quelles sont les actions de l’ACF en termes de gestion les crises humanitaires à N’Djamena ?
- 4- Quelles sont les difficultés que rencontre l’ACF dans sa mission ?

Après avoir posé le problème, il est important de fixer un cadre méthodologique dans laquelle cette étude va s’employer.

---

<sup>21</sup> Séminaire doctoral sur la méthodologie de la recherche juridique par le Pr. Magloire Ondoua. Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de l’université de Yaoundé 2 (SOA), année académique 2017-2018. Cité par B. Siewe, “ Le haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCNUR) et la prise en charge sanitaire des réfugiés au Cameroun : cas de la commune de Meiganga, 1982-2019”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2020, p.17.

## VIII. OBJECTIF DE L'ETUDE

Toute analyse scientifique vise des objectifs. Ainsi, La présente étude a pour objectif de comprendre le rôle, l'implication et le fonctionnement de l'ACF dans la gestion des crises humanitaires à N'Djamena. L'étude sur l'action de l'ONG Action Contre la Faim à N'Djamena va permettre d'apporter plus d'éclaircissement sur la présence des ONG dans la perspective de la gestion humanitaire à N'Djamena. Toutefois, il faut souligner que cette présente étude regorge un objectif général et des objectifs spécifiques.

S'agissant de l'objectif général, cette analyse vise à scruter le rôle de l'ACF dans la gestion des crises humanitaires à N'Djamena.

Pour ce qui est des objectifs spécifiques, il faut reconnaître que celle-ci se propose de :

- ✓ D'étudier les structures de l'ACF puis questionner les mobiles d'implantation de celle-ci ;
- ✓ D'identifier les types des crises humanitaires que connaît le plus souvent la ville de N'Djamena ;
- ✓ D'évaluer l'action de l'ACF dans la gestion des crises humanitaires à N'Djamena ;
- ✓ Et enfin, d'examiner les difficultés liées à l'action de l'ACF à N'Djamena

## IX. CADRE METHODOLOGIQUE

Entendue comme la science de la méthode, le succès d'une étude scientifique dépend en grande partie du choix judicieux de la méthode et de la stratégie de recherche qui permet à l'étudiant de collecter les données nécessaires à l'étude du problème, de la question. C'est la manière d'aborder l'objet de l'étude, le chemin à parcourir, la voie à suivre par l'esprit humain pour décrire ou élaborer un discours cohérent, pour atteindre la vérité de l'objet à étudier<sup>22</sup>. Cela dit, Le succès d'une étude en sciences sociales dépend en grande partie du choix judicieux de la méthode et de la stratégie de recherche. Celle-ci permet à l'étudiant de collecter les informations nécessaires à l'étude du problème. Pour la bonne marche de l'analyse de notre étude, il est impérieux de présenter la méthode de travail. La méthodologie désigne "l'étude

---

<sup>22</sup> M. Edjenguèlè, *Ethno perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presse universitaire de Yaoundé, 2005, P.3.

des méthodes propres aux différentes sciences’’<sup>23</sup>, et la méthode, ‘‘ l’ensemble des démarches que suit l’esprit humain pour découvrir ou démontrer un fait scientifique’’<sup>24</sup>. C’est dans ce sens que Jaques Pycke disait :

Sans questionnement et sans hypothèse de travail, un double danger guette le chercheur, celui de voir ses intuitions se transformer en certitudes, en thèse, celui de s’obstiner sur les seules données qui les appuient. Cela ne constitue en rien un savoir historique.

La restitution et l’exploitation du passé des relations entre l’ACF et N’Djamena, nécessite un travail de rigueur à plusieurs niveaux. Pour parvenir aux objectifs que l’on s’est fixé, nous avons utilisé la démarche basée sur la collecte, l’analyse et l’interprétation des différentes données. Dans cette perspective, les données collectées sont à la fois qualitatives et quantitatives.

Nos sources étant en majorité écrites, nous nous sommes appuyés sur les ouvrages généraux, les ouvrages spécialisés, les archives, les mémoires, les thèses, les rapports et bien d’autres documents écrits. En ce qui concerne les collectes, nous avons commencé par les localiser, ensuite nous les avons exploités à partir des fiches de lectures, ce qui nous a permis de consigner les notes de références bibliographiques des documents lus. Enfin nous avons analysé, confronté ces notes dans le but d’obtenir les données fiables et utiles à l’avancement de notre travail.

L’ensemble de ces documents écrits a été consulté dans plusieurs centres de documentations. C’est le cas des Archives Nationales des Yaoundé (ANY), des archives du Ministère des Relations Extérieures du Cameroun (MINREX), l’Institut Française du Cameroun (IFC) ; à la bibliothèque centrale de l’Université de Yaoundé 1, les bibliothèques de la Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines (FALSH), du département d’histoire et du Cercle Histoire Géographie et Archéologie (CHGA) de l’Université de Yaoundé 1

Les sources orales présentées par l’historien le Tassou André comme base fondamentale pour la reconstitution ou la restitution du passé de l’humanité, occupent une place importante dans le cadre de notre travail. Pour la récolte des informations orales, nous avons construit des

---

<sup>23</sup> A. Cu villier, *Vocabulaire philosophiques*. Cité par F. Omgba, ‘‘ Les relations bilatérales Cameroun-Cote d’Ivoire, 1960-2011. Essai d’analyse historique.’’, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2015, p. 12.

<sup>24</sup> M. Guideré, *Méthodologie de la recherche*, Paris, Armand Colin, 1956, p. 17.

questionnaires qui nous a permis d'interviewer les différents informateurs au cours des rencontres que nous avons effectuées dans les différents sites à N'Djamena. Nous nous sommes intéressés aux acteurs étatiques que sont les personnels administratifs, les acteurs non-étatiques que sont les personnels des sociétés civiles, ONG. Egalement nous avons aussi sollicité les avis des journalistes, des universitaires. Après ce travail de collecte de données, nous avons confronté et analysé ces informations dans le but de ressortir la vérité historique.

Parallèlement aux sources orales et écrites, nous avons consulté les documents iconographiques et numériques. Ces derniers ont été extraits sur internet (sources numériques) et dans divers documents. Intéressons-nous à présent aux différents intérêts de l'étude.

## X- CADRE THEORIQUE

Tout travail de recherche scientifique doit s'inscrire dans un cadre théorique bien précis. Pour le chercheur, l'élaboration d'un cadre théorique permet de donner une orientation à son travail, car c'est ce cadre qui permet au chercheur de mieux conduire son raisonnement. Ainsi, étymologiquement, le terme théorie vient du mot grec, qui veut dire contempler, examiner ou observer. Une théorie est donc l'ensemble d'explications, des notions ou d'idées sur un sujet précis, pouvant inclure des lois et hypothèses, induites par accumulation de faits trouvés par l'observation ou l'expérience<sup>25</sup>. Cependant, la théorie scientifique est donc un ensemble d'éclaircissements de concepts ou des vues sur une thématique précise. Elle se présente ainsi, comme un assemblage d'hypothèses qui se construit à partir des recherches des prédécesseurs dans la science et des faits d'une expérience personnelle ou d'une observation critique propre<sup>26</sup>.

Selon Gilles Willet, les théories scientifiques ne sont que des explications provisoires susceptibles d'être remises en cause par la découverte de nouveaux faits. Il synthétise enfin que, la théorie crée une réalité qui permet de concevoir, de percevoir, de comprendre et d'expliquer un aspect du réel de manière logique et formelle<sup>27</sup>.

Dans cette étude il faut le rappeler, les relations diplomatiques sont les seuls rapports entretenus entre les Etats ou entre les Etats et les organisations internationales par le biais des agents qui les représentent. Ceci dit, trois théories sont convoquées pour étayer la dimension scientifique de cette analyse. Il s'agit de :

---

<sup>25</sup> G. Lecoindre, *les sciences face aux créationnismes. Ré-expliciter le contrat méthodologique des chercheurs*, Paris, éditions Quae, 2012, p.82.

<sup>26</sup> E. Mbonji et P.F Ebongue, *Propédeutique à l'anthropologie sociale et culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2007, p.126.

<sup>27</sup> W. Gilles, "Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce donc ?" *Communication et Organisation*, n°5, 1994, p.21.

### **La théorie transnationaliste**

Le transnationalisme est un phénomène social qui est développé à partir de l'interconnexion : cette théorie renforce les liens entre les personnes, les communautés et les sociétés. Elle désigne la diffusion et l'extension des processus sociaux politiques et économiques entre les Etats-nations au delà de leurs frontières juridictionnelles souveraines. Les processus internationaux sont de plus en plus régis par des acteurs qui eux-même sont de plus en plus régis par des acteurs non étatiques et des organisations internationales.

Nous avons **la théorie du libéralisme**, qui fait partie des trois grands paradigmes des relations internationales depuis son instauration en tant que discipline scientifique dès le début du XXe siècle<sup>28</sup>. Cette théorie découle des 14 points de Woodrow Wilson ancien président des Etats Unis d'Amérique, dans le souci de construire un monde idéal pour la race humaine, affirmant contrairement à la pensée réaliste, que la nature humaine est bonne, meilleure et que l'Homme est sensible au bien-être d'autrui<sup>29</sup>. C'est dans ce sens que les théoriciens libéraux avancent comme principe fondamental : « l'individu rationnel est l'acteur principal des relations internationales » . De ce fait, dans le souci d'assurer le bien-être des Hommes, les Etats doivent conjuguer les efforts en donnant ainsi place aux organisations internationales<sup>13</sup>. Ainsi dit, on assiste à l'apparition des ONG à caractères humanitaires, qui dans le souci de participer à la protection des individus ont centré leurs actions vers les domaines des droits et liberté de l'homme. Ainsi, notre travail s'inscrit dans la logique wilsonienne qui met en exergue l'individu au centre de la scène internationale.

## **XI- STRUCTURE DU TRAVAIL**

Il convient d'entendre par structure du travail la façon dont cette analyse est organisée. La présente étude que l'on entame est subdivisée en quatre (4) chapitres distincts. Le premier chapitre prendra en compte les mobiles d'implantation de l'ACF à N'Djamena. Le deuxième chapitre se propose de ressortir les typologies des crises humanitaires à N'Djamena. Le troisième chapitre quant à lui abordera les différentes actions entreprises par l'ACF dans le cadre de gestion des crises humanitaires. Le quatrième et dernier chapitre examinera les limites de l'ACF dans la gestion des crises humanitaires.

---

<sup>28</sup> P. Marchesin, *Introduction aux relations...*, p. 35.

<sup>29</sup> *Ibid...*, p. 38.

**CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE NAISSANCE ET MOBILES  
D'IMPLANTATION DE ACFA N'DJAMENA AU TCHAD**

## I. CONTEXTE DE NAISSANCE ET L'EVOLUTION DES ACTIONS DE L'ACF DANS LE MONDE

Née dans un contexte de crise afghane Action Internationale Contre la faim en abrégée AICF au départ est une organisation à but non lucratif créée en 1979 par un groupe d'intellectuels Français comprenant notamment Alfred Kastler, Bernard Henri Lévy, Jacques Attali, François Giroud, Marek Halter et Jean-Christophe Victor, Guy Sorman, ainsi qu'un certain nombre de médecins, journalistes, universitaires et écrivains. C'était une organisation consacrée exclusivement au problème de la faim dans son sens le plus large. Elle fait partie de la seconde génération des ONG, celle des "*French Doctors*", les médecins français qui en 1968, au moment de la guerre du Biafra, se sont révoltés contre le silence et pourtant témoins d'horreurs<sup>30</sup>.

Ces organisations ont cherché à obtenir l'ébauche d'une politique humanitaire pouvant influencer les acteurs politiques et les résultats, et non uniquement pallier aux atrocités sur le terrain. Le changement organisationnel qui en a résulté a révolutionné l'action des professionnels humanitaires face aux crises internationales et leur manière d'interagir avec les acteurs clés, les institutions et les agences. La création d'ACF a permis de faire grandement évoluer les choses. Alors que la lutte contre la faim n'était traitée que dans les combats généraux contre la pauvreté et santé des démunis, ACF se consacrait exclusivement au problème de la faim dans le monde, traçant la voie en matière de définition du terrain, développement de stratégies appropriées, conduite d'études vitales sur le terrain et apport de programmes de survie<sup>31</sup>.

### 1. Approche innovante de l'ACF pour la solidarité internationale

Action Contre la Faim Internationale partage une vision globale d'un monde où personne ne souffrirait de la faim, grâce à une étroite collaboration, au partage des ressources humaines, de la logistique et des capacités techniques<sup>32</sup>. En tant qu'organisation non-gouvernementale, sans but lucratif et non confessionnelle, le réseau international s'engage à

---

<sup>30</sup> K. Diakité, "Une ONG humanitaire sur tous les fronts de la solidarité : Action Internationale Contre la Faim, 1979-1989", *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2014, p. 109.

<sup>31</sup> Y. Fermon, " Etude de l'état des lieux de la partie nord du lac Tanganyaka dans le cadre du programme pêche d'Action Contre la Faim en République Démocratique du Congo", *Action Against Hunger, USA*, 2007, pp. 89-90.

<sup>32</sup> ACF, " Solidarité en 2014", Rapport des activités, 2015, p. 14.

gérer les actions humanitaires suivant des principes tels que mentionnés dans la charte Internationale de principes :

- Indépendance ;
- Neutralité ;
- Non-discrimination ;
- Accès libre et direct aux victimes ;
- Professionnalisme et transparence<sup>33</sup>.

#### **a. Indépendance**

De façon à préserver et à conserver sa liberté morale et financière, ACF agit en fonction de ses propres principes et ne se détermine en aucun cas en fonction d'intérêts de politique intérieure ou étrangère ou d'un gouvernement, quel qu'il soit.

#### **b. Neutralité**

Une victime est une victime, ACF œuvre dans le respect d'une stricte neutralité et impartialité politiques et religieuses. Elle peut cependant être conduite à dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dont elle est témoin, ainsi que les entraves mises au bon déroulement de sa mission humanitaire<sup>34</sup>.

#### **c. Non-discrimination**

ACF se refuse, dans son action, à toute discrimination de race, de sexe, d'ethnie, de religion, de nationalité, d'opinion ou de classe.

#### **d. Accès libre et direct aux victimes**

ACF fonde son action sur une exigence de libre accès aux victimes et sur le contrôle direct de ses programmes. Elle se donne tous les moyens pour y parvenir et s'autorise à dénoncer les entraves mises à son action et à agir pour y mettre fin. Elle vérifie aussi l'affectation de ses ressources, afin que celles-ci parviennent bien aux individus en situation

---

<sup>33</sup> ACF, "Le respect des principes humanitaire en situation de conflit armé ou de violence : expérience d'Action Contre la Faim et son positionnement", 2013, p. 3.

<sup>34</sup> Ibid, p.3

précaire auxquels elles sont destinées. En aucun cas, les partenaires avec lesquels elle peut être amenée à travailler ne doivent être les ultimes bénéficiaires de ses programmes d'aide.

#### **e. Professionnalisme**

ACF fonde la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation de ses programmes sur des exigences de professionnalisme et sur la capitalisation de son expérience, afin d'optimiser son efficacité et l'utilisation de ses ressources.

#### **f. Transparence**

ACF s'engage, vis-à-vis de ses bénéficiaires comme ses partenaires et donateurs, à respecter transparence et information dans l'affectation et la gestion de ses fonds, et à se doter de toutes les garanties visant à apporter la preuve de sa bonne gestion. Tous les membres d'Action Contre la Faim, dans le monde entier adhèrent aux principes de la charte et s'engagent à la respecter.

Aujourd'hui, l'Action Contre la Faim est composée de cinq (5) sièges, qui sont établis en France, en Espagne, au Royaume Uni, aux Etats Unis et au Canada. En effet, reconnu comme chef de file dans la lutte contre la faim, Action Contre la Faim Internationale a suivi pendant plus de 35 ans sa vision d'un monde où personne ne souffrirait de la faim, luttant dans des situations d'urgences et de conflits, de catastrophes naturelles et d'insécurité alimentaire chronique. Les personnels de l'ACF déployés sur le terrain, les professionnels saisonniers et les experts techniques dans le domaine d'eau et des services sanitaires, de la sécurité alimentaire, de la santé publique et de la nutrition travaillent à redonner dignité, autosuffisance et indépendance aux populations vulnérables partout ailleurs où besoin se fait sentir<sup>35</sup>.

## **2. Objectifs et intervention de l'ACF dans le monde**

Comme toute autre organisation, l'ACF a des objectifs et des activités.

Les objectifs fixés dès la naissance étaient d'éliminer la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. Les stratégies de l'ACF est de réduire les conséquences de la faim, de s'adresser à ses causes, et de changer l'image de la faim<sup>36</sup>.

---

<sup>35</sup> D. Ndimemgonel Mayelle, 38 ans, experte en question de santé nutritionnelle, N'Djamena, entretien du 01/12/2022.

<sup>36</sup> [www.synonyme-du-mot.com](http://www.synonyme-du-mot.com). Quel est le type de l'action contre la faim ?, mise en ligne le 26 octobre 2022, consulté le 11 mai 2023.

L'histoire de l'ACF est marquée par plusieurs temps forts et interventions majeures depuis sa création.

### **a. L'intervention de l'ACF dans le continent Asiatique**

L'ACF a mené des activités dans certains pays asiatiques, notamment le Cambodge, la Turquie et le Sri-Lanka.

#### **➤ Le conflit Cambodgien de 1979 à 1990**

La guerre entre le Cambodge et le Vietnam a commencé en décembre 1978 et s'est terminée en janvier 1979. Le Vietnam a lancé une invasion à grande échelle et a occupé le pays, chassant les Khmers Rouges du pouvoir. Les deux pays avaient des accrochages le long de leurs frontières terrestres et maritimes entre 1975 et 1977. Les Khmers Rouges et les communistes vietnamiens s'allient contre les Américains et les régimes qu'ils soutiennent. Les Khmers Rouges craignent que les communistes vietnamiens veuillent créer une fédération indochinoise qu'ils domineraient. Les dirigeants des deux pays procèdent publiquement à des échanges diplomatiques comme pour attester la solidité de leurs relations. Les combats de faible envergure persistent tout au long de l'année 1978 et les dirigeants vietnamiens décident de renverser le gouvernement des khmers. Le 25 décembre 1978, 150 000 troupes vietnamiennes envahissent le territoire cambodgien et écrasent l'Armée révolutionnaire du Kampuchéa en seulement deux semaines. La République populaire du Kampuchéa est créée le 8 janvier 1979, et l'occupation par le Vietnam dure dix ans. Le gouvernement khmer rouge continue d'être reconnu par les Nations unies comme le gouvernement légitime, alors que plusieurs groupes armés ont organisé une résistance face aux forces d'occupation vietnamiennes. Cela n'empêche pas l'ouverture de négociations entre Hun Sen, le premier ministre de la République populaire du Kampuchéa et la Coalition gouvernementale du Kampuchéa démocratique. Le gouvernement vietnamien lance une série de réformes économiques et de sa politique étrangère, conduisant à l'évacuation du Kampuchéa en septembre 1989.

Durant la période de 1978 à 1990, le conflit a été marqué par des affrontements violents et des atrocités commises par les deux camps. Au cours de cette période l'aide de l'ACF consistait à distribuer de nourritures aux populations vulnérables, notamment aux enfants, aux femmes enceintes et aux personnes âgées, la réhabilitation des infrastructures essentielles, telles que les hôpitaux, les écoles et les routes, sensibiliser aux bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition.

➤ **L'ACF vient en aide au peuple Kurde en exode pendant la guerre du Golfe en 1990.**

Les kurdes constituent en Turquie une importante minorité, de langue iranienne au sens large, représentant quelque 20% de la population de la Turquie. Depuis la création d'un Etat national turc au début des années 1920, l'identité de cette minorité qui pourrait menacer, par son antériorité, une présence turque remontant en Anatolie au XI<sup>e</sup> siècle<sup>37</sup>. D'où l'interdiction systématique de la langue kurde et les répressions quasi-permanentes de la part des forces armées turques. Durant la décennie 1990, le gouvernement turc reconnaît finalement l'identité kurde, promet un investissement économique dans la région et offre aux kurdes la possibilité de s'organiser politiquement légalement, tout en menant des opérations offensives contre le PKK, jusque dans son sanctuaire irakien. L'organisation étend son action en Europe et vise directement les touristes. C'est ainsi qu'en 1992, l'Etat a lancé une vaste opération de destruction des villages kurdes. Quatre mille villages accusés de sympathie pour la rébellion sont détruits, obligeant les populations à se déplacer et s'immigrer. Ainsi, dans sa mission d'assistance aux populations vulnérables l'Action Contre la Faim a joué un rôle très décisif dans cette crise. Les raisons de cette grande vulnérabilité sont multiples : le traumatisme lié aux exactions de l'Etat, tensions communautaires, inquiétudes vis-à-vis des débris de guerre, logement endommagés ou détruits etc<sup>38</sup>. Cependant le manque de services disponibles, notamment en matière de soins de santé et d'éducation.

➤ **La guerre civile au Sri-Lanka**

Le 4 août 2006, au Sri-Lanka, 17 humanitaires salariés d'Action Contre la Faim sont assassinés par balles dans leurs bureaux<sup>39</sup>. Ces hommes et femmes, pourtant identifiés comme travailleurs humanitaires, furent assassinés à leurs bureaux. Leur travail dans le pays était lié à un programme ouvert par l'association un an auparavant, afin de venir en aide et accompagner les victimes du Tsunami de 2004. Ces assassinats, liés aux affrontements entre Tigres Tamouls et les forces armées du gouvernement, lors de la guerre civile du Sri-Lanka, constituent alors l'attaque la plus meurtrière envers les travailleurs humanitaires. L'Action Contre la Faim dénonce ce qu'elle appelle le massacre du Muttur et met en cause les forces de l'Armée sri-

---

<sup>37</sup> G. Chatelard, "Un système en reconfiguration. L'émigration des Irakiens de la guerre du Golfe à la guerre d'Irak", *Monde en mouvement. Migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle*, 2005, pp.113-114.

<sup>38</sup> ACF, "Vulnérabilité : une réalité cruelle en Irak", Rapport des travaux, 1993, p.24.

<sup>39</sup> J. Bouissou, "Sri-Lanka, l'ONU réclame des juges internationaux", *journal le Monde*, 18 septembre 2015, p.19.

lankaise. A la suite de ces événements, l'Action Contre la Faim décide de fermer sa mission au Sri-Lanka<sup>40</sup>.

Rarement des travailleurs humanitaires ont été visés si violemment. Cette attaque, à laquelle auraient participé des membres des forces gouvernementales Sri-lankaises, constitue un crime de guerre. En effet, les conventions de Genève statuent qu'en temps de guerre, la protection des civils comme des membres d'organisations humanitaires, demeure une règle inviolable.

Les enquêtes nationales sont vaines et les demandes d'Action Contre la Faim furent ignorées. Face à cette impunité, l'ACF a pu obtenir en 2004 l'ouverture d'une enquête internationale, qui a donné lieu à un rapport sur les crimes menés pendant la guerre civile Sri-lankaise. Le conseil des droits de l'homme des Nations Unies a ainsi corroboré les conclusions, quant à l'implication des forces de sécurité et les menaces pesant sur les familles et les témoins<sup>41</sup>.

- Les coupables du massacre de Muttur restent non-identifiés et par conséquent non condamnés. Le devoir de reconnaissance et de justice de la part des autorités sri-lankaises vis-à-vis de ces événements est l'un des sujets prioritaires des missions de plaidoyer de l'ACF. Dans la perspective du plaidoyer, l'ACF demande aux autorités compétentes d'user de leur influence afin que Sri-lanka mette en place un mécanisme crédible et indépendant de lutte contre l'impunité<sup>42</sup>. En 2000, l'Action Contre la Faim suit la tendance de Médecins du Monde et des Médecins Sans Frontière en décidant de fermer sa mission en Corée du Nord, tout en dénonçant l'impossibilité de mettre en œuvre ses programmes d'assistance aux populations en situation de grave famine dans le pays.
- En 2003, l'Action Contre la Faim ouvre la première fois une mission en Irak.

---

<sup>40</sup> F. Adamu, M. Gallagher et al, " Programme de subventions pour le développement de l'enfance (CDGP) dans le nord du Nigéria : influencer les programmes de politiques sociales sensibles à la nutrition dans le Nord", *Field Exchange*, Vol. 51, n°104, 2018, p.54.

<sup>41</sup> Interview accordée par Pauline Chetcuti sur Radio France Internationale en 2017.

<sup>42</sup> <http://www.justiceformuttur.org/fileadmin/contribution> , Sri Lanka/ Massacre de Muttur : ACF dénonce l'inefficacité des procédures sri lanka, consulté en ligne le 17 février 2013.

Le 17 avril 2003, un avion contenant 17 tonnes de matériel d'Action Contre la Faim, a décollé d'Orly Fret à destination d'Amman en Jordanie. Relayé ensuite par un convoi de camions qui rejoint Bagdad. Ce chargement contient :

Des kits eau et assainissement afin de distribuer près d'un million de litres d'eau potable par jour aux populations irakiennes ; trois stations d'épuration et de traitement de l'eau, chacun d'une capacité minimum de 8000 litres par jour ; deux (2) tonnes de lait thérapeutique afin de soigner des enfants souffrants de malnutrition ; des kits logistiques pour la gestion et l'organisation de la mission.

Jusqu'aujourd'hui, la priorité en Irak est l'approvisionnement en eau potable des populations civiles, car le manque d'eau est le début de la spirale infernale des épidémies telles que le choléra, dysenterie, carences, malnutrition etc. Face à une pénurie en eau, la santé se détériore gravement. Ainsi, des missions d'évaluation des besoins de la population irakienne en eau, aide alimentaire et nutrition sont actuellement menées par l'ACF en Irak afin de mettre en œuvre des programmes d'urgence. Cependant l'insécurité à l'intérieur du pays, notamment des axes routiers et des villes, freine la mise en place de ces programmes<sup>43</sup>.

#### **b. L'intervention de l'ACF sur le continent Européen (Bosnie)**

En 1992, l'Action Contre la Faim ouvre une mission en Bosnie pour apporter une assistance médicale et nutritionnelle aux déplacés. La crise bosniaque est un conflit armé international qui avait débuté le 6 avril 1992 avec la proclamation d'indépendance de la Bosnie-Herzégovine. Cette guerre a pour cause la gestion par les pouvoirs politiques en place de la dislocation de la République fédérale socialiste de Yougoslavie. Ce faisant, entre 1992 et 1998, des nombreuses assistances ont été apportées aux rescapés de la guerre bosniaque<sup>44</sup>. Cette assistance il faut le rappeler était constituée entre autres des biens alimentaires, des colis d'hygiène domestiques, des vêtements d'hiver et de fournitures scolaires. A la fin de ces douloureux évènements ACF participe activement au programme de réhabilitation des infrastructures scolaires, à la construction et réhabilitation des points d'eau et aux accompagnements des réfugiés sur leurs lieux antérieurs.

---

<sup>43</sup> ACF, "On ne s'improvise pas humanitaire : Action Contre la Faim lance une campagne d'appel aux dons pour le peuple irakien", Rapport des activités, Avril 2003, p.12.

<sup>44</sup> E. Claverie, "Démasquer la guerre. Chronique d'un nettoyage ethnique Visegrad (Bosnie-Herzégovine), printemps 1992", Revue française d'Anthropologie, 2012, p.189.

### c. L'intervention de l'ACF sur le continent Africain

L'ACF a mené des activités dans certains pays africains, notamment l'Ethiopie et le Rwanda.

#### ➤ La crise alimentaire en Ethiopie en 1985

La famine éthiopienne a duré depuis plusieurs mois et qui a touché 8 millions de personnes et fait 1 million de victimes<sup>45</sup>. Action Contre la Faim se déploie en urgence dans le pays. L'histoire de l'Ethiopie est ponctuée de famines. L'économie de l'Ethiopie est fondée sur une agriculture vivrière sensible aux variations climatiques, en particulier du régime des moussons. Par conséquent, les récoltes peuvent connaître des variations importantes d'une année à l'autre et d'une région à l'autre. Par ailleurs, la faiblesse du réseau de communication ne permettait pas de faire circuler facilement des denrées depuis les régions excédentaires vers les déficitaires. Ceci dit, la densité assez élevée d'habitants sur les hauts plateaux entraîne une déforestation qui provoque une érosion des sols et une diminution de leur fertilité. Ces raisons expliquent au mieux l'insécurité alimentaire en Ethiopie.

L'aide apportée par l'association ne se limite pas aux pays du Sud, des missions d'urgence sont déployées pour venir en aide aux populations en situation de sous-nutrition lors de la première guerre de Tchétchénie en 1995, ou lors de la guerre du Kosovo en 1999.

#### ➤ Le Génocide au Rwanda

En juillet 1994, un conflit oppose les Rwandais, donnant lieu à un génocide a fait 800000 morts en espace de 100 jours<sup>46</sup>. Jusqu'aujourd'hui, il est considéré comme un des conflits ethniques les plus barbares et sanguinaires de l'humanité. Dès 1994, une aide humanitaire d'urgence a été déployée pour fournir une assistance dans les camps des déplacés. En ce qui concerne l'Action Contre la Faim, elle a entrepris des opérations de réhabilitation des centres scolaires, des centres nutritionnels pour accompagner les enfants en situation de malnutrition sévère aigue. En effet, cette opération va toucher plus 3000 enfants en 1995, et 1500 en 1996<sup>47</sup>. Après avoir pris en charge la rénovation, l'ACF a formé des Rwandais à la gestion logistique

---

<sup>45</sup> [Radio-canada.ca](http://Radio-canada.ca), “ Aide humanitaire durant la famine de 1984-1985 en Ethiopie”, consulté en ligne le 12 janvier 2023.

<sup>46</sup> H. Dumas et R. Korman, “Espace de la mémoire du génocide des Tutsis au Rwanda”, *Afrique contemporaine*, Vol. 238, n°2, 2011, p.18.

<sup>47</sup> C. Von FLtie, “ La plupart des conflits de l'ère coloniale cruellement déséquilibrés. Les atrocités étaient monnaie courante et aucun effort n'était fait pour porter assistance aux victimes”, *Editorial*, 1998, p. 98.

des centres afin d'assurer son approvisionnement. Des boutiques alimentaires ont également été créées, mettant à disposition des produits d'hygiène et d'alimentation à très bas prix. Afin d'assurer une autosuffisance alimentaire saine et variée, l'ACF a procédé à des distributions de lapins, de volailles ou encore de graines de potager. L'organisation est reconnue d'utilité publique par le ministère de l'intérieur.

### ➤ **L'intervention de l'ACF au Tchad**

Les Organisations Non Gouvernementales à vocation humanitaire sont des plus en plus des actrices incontournables dans les gestions des crises humanitaires. Créées, soutenues et financées par les personnes ou les associations, celles-ci sont présentes dans pratiquement tous les champs de crises humanitaires et accompagnent les Etats dans leurs fonctions régaliennes d'assistance à leurs populations en situation de détresse<sup>48</sup>. C'est bien évidemment dans ce contexte que l'ACF à l'instar des Organisations Non Gouvernementales s'est implantée au Tchad et plus précisément à N'Djamena.

Le pays s'inscrit dans un contexte régional politique et sécuritaire volatile qui risque d'interférer sur une situation politique, sécuritaire et humanitaire interne déjà fragile. Au titre de ces menaces régionales, on note la recrudescence des activités criminelles de la secte islamique Boko Haram au Nigeria voisin, avec le risque de contamination à des régions limitrophes du Tchad<sup>49</sup>.

De même, les crises au Mali et en Libye représentent des risques majeurs de déstabilisation pour la sous-région et pour le Tchad avec un risque que la région du Sahel devienne la basse arrière de mouvements islamiques radicaux.

ACF est présent au Tchad et plus précisément à N'Djamena en 1982, avec une absence brève au début des 2000. En 2006, ACF reprend les activités de sécurité alimentaire menées sur les différents camps des réfugiés. Suite à des évaluations menées dans le pays, l'ACF réoriente

---

<sup>48</sup> A. Kaboré, "Gestion de crises et approche basée sur les droits humains : quelle stratégie pour une gestion harmonieuse de l'aide humanitaire", Mémoire de Master en Management des Entreprises et des Organisations, Université de Ouagadougou, 2019, p.78.

<sup>49</sup> G. Magrin et C. Raimond, "La région du lac Tchad face à la crise Boko Haram : interdépendances et vulnérabilités d'une charnière sahélienne", *L'Afrique, du Sahel et du Sahara à la Méditerranée : intégrations, circulations et fragmentations*, Vol. 95, n°2, 2018, p.88.

son intervention et y lance en 2007 un projet d'assistance aux populations victimes des violences intercommunautaires qui sévies dans le pays<sup>50</sup>.

## **II. MOBILES D'IMPLANTATION DE L'ACTION CONTRE LA FAIM (ACF) A N'DJAMENA AU TCHAD**

Le Tchad, demeure confronté à une crise humanitaire complexe résultant des causes endogènes et exogènes et des facteurs conjoncturels et structurels qui caractérisent son contexte politique, sécuritaire, socio-économique et environnemental. L'exposition aux effets du changement climatique, l'ampleur des violences perpétrées par les groupes armés, la fragilité de la situation sécuritaire dans les pays limitrophes et des conflits intercommunautaires dans le contexte de sous-développement pérennisent la situation humanitaire au Tchad<sup>51</sup>.

Pays enclavé parmi les plus vastes d'Afrique, le Tchad est l'un des dix derniers pays sur le classement de l'indice de développement humain en 2010. Il est classé 184<sup>e</sup> sur 186 pays<sup>52</sup>. Faisant également partie des pays du Sahel, cette contrée connaît souvent des sécheresses. Elles entraînent la diminution drastique de la production agricole, impactant ainsi les ressources de revenus des populations. Leur récurrence affecte les capacités d'adaptation des populations, réduisant leur autosuffisance, principalement celles des ménages les plus pauvres. En effet, la majorité des habitants de N'Djamena vivant des produits agricoles, ils restent donc dépendants du climat. Pour s'adapter à cette sécheresse chronique, ils n'ont pas d'autres solution que de s'endetter<sup>53</sup>. Une situation qui a pour effet l'augmentation des prix des céréales, contribuant au cercle vicieux de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. La production déjà affaiblie est également fragilisée par des attaques d'insectes violents.

Ce pays d'Afrique centrale continue d'être confronté à une crise de protection et à des situations humanitaires complexes et multiples. N'Djamena étant la capitale politique de cet Etat , la ville est au carrefour de ces crises humanitaires.

La population tchadienne connaît une situation de crise structurelle au regard des niveaux d'accès aux services de base : éducation et santé. Des degrés d'insécurité alimentaire et des taux de mortalité (mortalité infantile et morbidité) ; de plus, un certain nombre de facteurs

---

<sup>50</sup> Archives du Ministère de la Santé Publique du Tchad, "Rapport Mondial de la Banque Mondiale sur la nutrition", Septembre 2015, p16.

<sup>51</sup> OCHA, "Tchad : Aperçu des besoins humanitaire 2021", Rapport trimestriel des activités, Juin 2021, p. 8.

<sup>52</sup> Banque Mondiale, "Rapport sur l'indice de capital humain", 2020, p.4.

<sup>53</sup> E. Koumatolyogoto, 49 ans, sociologue, N'Djamena, entretien du 17 novembre 2022.

ponctuels font régulièrement basculer cette crise structurelle en crise conjoncturelle (conflit, déplacement de populations, épidémie, déficit pluviométrique, mauvaise récolte) La croissance démographique très élevée (3,5%/an), qui devrait conduire au doublement de la population du pays en 20 ans, constitue un facteur aggravant. Même si le pays a connu une phase transitoire vers l'économie pétrolière, la croissance agricole alliées à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural sont les clés du développement durable du Tchad. Le secteur rural occupe une place prépondérante par sa forte participation à l'économie nationale et emploie 80% de la population active dont plus de moitié est composée de femmes.

Cette vulnérabilité est aggravée par un faible niveau de développement et une crise économique généralisée dans tout le pays. En effet, la détérioration de la cohésion sociale et les conflits intercommunautaires dans la ville de N'Djamena constituent un risque sécuritaire important. En effet, la situation nutritionnelle est également un sujet préoccupant. Ainsi, les enquêtes nutritionnelles menées entre 2004-2007 montrent que la situation nutritionnelle des enfants est grave<sup>54</sup>. En plus de tous les événements évoqués, les besoins des populations urbaines sont très nombreux, allant du besoin en eau potable à l'accès à un abri, en passant par l'insuffisance alimentaire.

Cependant, le cadre de la solidarité internationale, l'ACF est présente à N'Djamena en coordination, ainsi que de nombreuses bases dans les différentes provinces du pays. L'ACF intervient auprès des populations les plus vulnérables vivant principalement dans une précarité alimentaire. Pour remédier au manque de revenus et aux taux élevés de malnutrition enregistrés dans la ville, les équipes travaillent à optimiser la gestion des ressources. Elles mettent en place des activités de réduction des risques pour préparer les populations aux catastrophes naturelles, et les aider à devenir plus résistantes aux aléas climatiques. Afin de répondre aux pics de vulnérabilité pendant la période de soudure, l'ACF met en place des réponses saisonnières principalement avec un appui en cash.

La mission de l'ACF à N'Djamena s'inscrit dans une stratégie sahélienne à long terme articulant les réponses en urgence (crise nutritionnelle, catastrophe naturelle, épidémie) visant à réduire la mortalité et la morbidité et des axes long terme autour de la notion de résilience visant à abaisser le niveau de vulnérabilité des populations de cette ville<sup>55</sup>. La ville de

---

<sup>54</sup> M. Mbaïbaroum, "Situation nutritionnelle des enfants de 1 à 5ans dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de N'Djamena", Mémoire de Licence en Nutrition, Institut CEVANUTRI, 2019, p.65.

<sup>55</sup> [www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org). Un an après le sommet nutrition for Growth N4G de Tokyo, au cours duquel les Etats africains ont pris des engagement, consulté le 09 mai 2023.

N'Djamena, se trouve depuis toujours dans un contexte politique et sécuritaire volatil et fragile qui risque d'interférer sur une situation politique, économique, sécuritaire et humanitaire délicate. Au titre de ces menaces internes, l'on note bien évidemment la recrudescence des activités criminelles de la secte islamiste Boko Haram au Nigeria voisin, avec le risque de contamination à des villes tchadiennes dont N'Djamena ; la déstructuration totale de la République Centrafricaine suite au coup d'état de mars 2013 et la crise humanitaire en cours depuis décembre 2013 ; le « trou noir » sécuritaire du sud Libyen depuis la chute de Kadhafi et la reprise des combats inter-ethnique au Darfour depuis 2013. Tous ces facteurs sont des éléments substantiels de l'implantation de l'ACF au Tchad en général et plus particulièrement à N'Djamena.

Cette association intervient dans plus 50 pays avec un objectif d'éradiquer la faim en répondant aux besoins humanitaires immédiats des populations et en trouvant des solutions durables aux problèmes de long terme. Depuis les années 2000, la mission de l'Action Contre la Faim au Tchad en général et à N'Djamena en particulier répond aux diverses crises humanitaires qui traversent la population de N'Djamena. Elle agit en partenariat avec les acteurs nationaux et les certaines cellules nationales et internationale agissant également en faveur des crises humanitaires.

## **1. Contexte socio-économique comme facteur implantation de l'ACF au Tchad**

Dans cette rubrique de notre travail de recherche, nous présentons plusieurs mobiles favorisant l'intervention de l'ACF au Tchad. Nous avons entre autres : les crises alimentaires, les guerres civiles, les problèmes sociaux et culturels.

Le Tchad avait connu des graves crises alimentaires dans son histoire. Celles-ci ont joué un rôle considérable dans le processus de développement du pays. Il apparaît ainsi judicieux de rappeler quelques une :

### **a. Crise alimentaire de 1970-1974**

La crise alimentaire qu'avait connue le pays fut la conséquence d'un déficit pluviométrique de grande envergure dans toute l'étendue du territoire de l'année 1970. Cette situation était aggravée ou alors atteint son paroxysme en 1973. L'on y assiste à une faible production agricole, la pauvreté galopante des populations et le tarissement progressif des pistes d'eau. Le secteur d'élevage fut menacé par une diminution importante des pâturages. Cette crise avait plongé le Tchad et tous les Etats victimes dans une crise socio-économique sans précédent.

Cette dernière avait fait près de 250 000 morts de sécheresse au Tchad et dans les régions du Sahel entre 1968 et 1973<sup>56</sup>. Il faut noter que cette dernière avait plus secoué les zones autour du Lac Tchad.

Ainsi, la migration des femmes et des enfants des centres ruraux vers les centres urbains avait occasionné la chute de coût du travail. Les ménages qui étaient restés en zones rurales, avaient développé des stratégies pour pouvoir survivre et surmonter cette situation. Pour preuve, certaines populations consommaient des insectes, des racines, des feuilles, des fruits sauvages qui ont résisté à la sécheresse, et tout ce qui leur permettait de survivre. Cette manière de faire, n'était point sans conséquence sur l'état sanitaire des populations (état nutritionnel des enfants et des femmes<sup>57</sup>). Sur cette situation de crise alimentaire dans les pays du Sahel, Djimadoun Ngaba, par ailleurs chef de Division à l'Office National de Sécurité Alimentaire (ONASA), tire un bilan de l'aide nécessaire, il revoit systématiquement à la baisse l'évolution des besoins céréaliers établi par les gouvernements sahéliens<sup>58</sup>. L'on peut dire que l'impact de la crise avait poussé les populations à prendre leurs responsabilités et développer des méthodes pour des raisons évidentes de survie.

Cependant, les mesures de survies adoptées par les populations ont montré leurs limites et la situation dépassait les pouvoirs publics pour surmonter le défi. Dès lors les Etats victimes en général et celui du Tchad en particulier s'est vu assisté humanitairement par les Organisation d'où l'ACF afin de subvenir aux besoins des populations vulnérables. Ainsi, l'on assiste à la distribution d'aliments de première nécessité, dans les zones affectées par la famine et en manque d'eau potable. En 1974, le retour d'une pluviométrie très proche de la normal avait permis la reprise des activités socio-économiques. L'on note l'initiative des certaines communautés d'importer des semences, notamment du Soudan pays voisin afin de booster la production agricole. A cela s'ajoute la volonté de l'Etat et des partenaires internationaux. Ils ont développé des stratégies de prévention et de gestion des crises alimentaires au Tchad.

Cette crise alimentaire de 1970 à 1974 avait fait de nombreuses victimes dans les régions et province du Tchad en général et à N'Djamena la capitale politique en particulier. Pour Christine Messiant cité par A. Hachime, la sécheresse et la famine dans le Sahel ont laissé une

---

<sup>56</sup> J. Sircoulon, " La sécheresse des régions sahéliennes", *in la houille branche*, vol 6, n°7, 1976, p. 1.

<sup>57</sup> M. S. Ramat, " L'impact de la crise Boko Haram sur la sécurité alimentaire dans le bassin du Lac Tchad : Cas de la province du Lac Tchad", Mémoire de Master en Coopération au Développement et Action Humanitaire, IRIC, 2022, p. 20.

<sup>58</sup> FAO/CILSS, "Rapport sur la situation nutritionnelle dans le Sahel affecté par la sécheresse", Août 1972, p. 30.

trace indélébile, car les morts dépassent certainement 100 000 en 1973 et on estime que 200 000 à 300 000 personnes étaient menacées en 1974<sup>59</sup>. Comme conséquence, l'on assiste à une mutation géographique, sociale, économique, politique et surtout démographique très importante au Sahel en général et au Tchad en particulier, dû aux effets de la crise alimentaire et nutritionnelle.

Il ressort que cette crise avait occasionné la signature des multiples accords de partenariat d'assistance technique et financier entre le gouvernement du Tchad et plusieurs acteurs internationaux, notamment les organisations d'assistance humanitaire telles que ACF et bien d'autres Organisations Non Gouvernementales (ONG). C'est ainsi que les accords d'assistance humanitaire ont été établis entre l'Etat tchadien et l'ACF en 1979. Après dix ans de stabilité et d'autosuffisance alimentaire, le pays plongea dans une nouvelle crise alimentaire significative entre 1983 et 1985.

#### **b. Crise alimentaire de 1983-1985**

Elle fut la deuxième crise alimentaire que le Tchad a connu au lendemain de son indépendance malgré les ressources naturelles et humaines (les lacs, les oasis, les nappes phréatiques, etc.) qu'il possède le pays. La crise avait sévèrement attaqué les populations rurales comme celle de 1973. Elle avait fait plus de 2000 morts de malnutrition et plus de 150 000 personnes déplacées<sup>60</sup>. Au regard de l'intensité de l'insécurité alimentaire dû à la sécheresse, les populations furent déplacées vers la capitale N'Djaména, que les rumeurs estiment être épargnée de la crise<sup>61</sup>. Ce mouvement d'exode rural fut fondé à travers la concentration du pouvoir public et la présence significative des organismes humanitaires dans la ville de N'Djaména. Les provinces les plus affectées sont : Kanem, Biltine, Ouaddai, Chari-Baguirmi, Guéra et les provinces de Moyo-Kebbi Est et Mayo-Kebbi Ouest<sup>62</sup>. Ce phénomène a été accentué par l'échec des différentes stratégies du gouvernement tchadien ainsi que celles des populations en matière de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Ainsi, les autorités tchadiennes avaient décrété l'état d'urgence, les institutions humanitaires ont commencé à affluer. Le 02 novembre 1984, le secrétaire général des Nations

---

<sup>59</sup> S. A. Hachime '' Dynamiques d'acteurs nationaux et internationaux face à la recrudescence de la malnutrition infantile au Tchad : Cas de la ville d'Abéché'', Mémoire de Master en Sociologie, Université de Yaoundé 1, 2022, p. 43.

<sup>60</sup> UNDRO-Tchad, '' Sécheresse et guerre civile, novembre 1984, p. 29.

<sup>61</sup> Ramat, '' L'impact de la crise Boko Haram sur la sécurité alimentaire'', p. 12.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 15.

Unies avait chargé le Bureau du Coordinateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO). Cette urgence fut matérialisée par une assistance internationale immédiate afin de venir en ‘‘aide’’ au gouvernement tchadien qui fait face actuellement à une situation de crise alimentaire due à la sécheresse. Les partenaires commencèrent à s’intéresser à la situation tchadienne à travers des différentes actions afin de subvenir aux besoins de première nécessité. Pour y relever le défi, le gouvernement avait implémenté une stratégie de lutte, appelée ‘‘Mur de N’Djaména’’. Cette dernière consistait à placer des vivres à l’entrée de la capitale afin de stopper l’afflux des populations des zones rurales. A cela s’ajoute le Camp d’Ati qui avait abrité plusieurs victimes surtout celle de la partie Sud géographique du pays.

Pour ce faire, en janvier 1985, les populations ont bénéficié 18 220 tonnes de produits alimentaires dont 4140 tonnes sont arrivées à N’Djaména par le Cameroun, 7080 tonnes par le Nigéria et 7000 tonnes de N’Gaoundéré pour expédition dans le Sud<sup>63</sup>. Parmi les auteurs de cette assistance humanitaire figure en bonne place l’ACF. D’après le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l’aide alimentaire qu’avait bénéficié le Tchad, allant de la période du 1<sup>er</sup> novembre 1984 au 20 août 1985 est de 146 300 tonnes de céréales alimentaires et 15 500 tonnes d’autres produits de première nécessité, notamment l’huile, le lait, le sucre, etc<sup>64</sup>. Ces tâches ont été exécutées par les institutions suivantes : la SECADEV, UNICEF, CARE, UNDRO, PAM, FAO, OXFAM, et bien évidemment l’ACF dans toutes les zones cibles.

Il faut noter que la crise de 1983 à 1985 a été révélatrice de l’efficacité des stratégies initialement entreprises par les gouvernements tchadiens et les populations afin de pouvoir gérer une situation pareille<sup>65</sup>. Par ailleurs, elle fut le mobile de l’engagement des organisations internationales en faveur de la lutte contre l’insécurité alimentaire au Tchad. Cette situation avait favorisé l’implantation ou alors l’arrivée de l’ACF au Tchad en 1979. Cet accord signé entre l’Etat Tchadien et ACF avait pour objectif de lutter contre l’insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones rurales à travers les financements des projets agricoles. Mais cela n’a pas empêché la persistance des crises alimentaires dans certaines zones rurales dans la partie Sahélo-sahélienne du Tchad. L’on y évoque la crise alimentaire de 2003.

---

<sup>63</sup> UNDRO-Tchad, ‘‘ Rapport sur sécheresse et guerre’’, p. 19.

<sup>64</sup> PAM-Tchad, ‘‘ Rapport sur Tchad-sécheresse et guerre civile’’ du 29 mars 1985, p. 72.

<sup>65</sup> ‘‘ Crise humanitaire au Tchad 1980’’, <https://www.wikipedia.org/wiki/crise-alimentaire-au-chad-de-19%83-a%-1985>, consulté le 16 Mai 2023.

### c. Crise alimentaire de 2003

Cette crise humanitaire fut localisée dans les provinces de Ouaddai, province de Biltine et la province de Sila. Ces dernières constituent la partie Est géographique du Tchad. Ces provinces sont proches de la zone désertique (B.E.T) du pays. Elles ont un problème alarmant en matière de pluviométrie et plus vulnérable à l'insécurité alimentaire. Il suffisait d'un minimum retard ou d'une abondance de pluie pour que la situation alimentaire des populations se dégrade<sup>66</sup>. En effet, la crise politique soudanaise fut l'une des principales causes de cette crise alimentaire de 2003. Pour preuve, l'on assista à une bombe significative des réfugiés soudanais dans l'Est du Tchad. C'est ainsi que :

‘‘Du jour au lendemain, les populations du Ouaddai géographique (province de Ouaddai, Biltine et Sila) devaient vider leurs greniers pour aider les réfugiés soudanais à survivre. Ce choix était motivé, dans la plupart des cas, par les avantages financiers que proposaient les organisations humanitaires. En effet, ces dernières achetaient à prix d'or les céréales présentées sur les marchés locaux. Au vu de ces avantages financiers, les populations hôtes n'ont pas hésité à vendre une grande partie de leurs stocks alimentaires, initialement constitués en prévision à une pénurie alimentaire’’<sup>67</sup>.

Ainsi, au début de la période de soudure au mois de Mars-Avril, la situation alimentaire des populations endogènes commença à se dégrader de jour en jour. Certains avaient choisi de construire dans les grandes villes du pays. Pour preuve, les stocks des céréales dans les greniers furent presque vides, car ces derniers avaient vendu presque tout le stock. Les populations ne disposaient plus suffisamment de moyens financiers pour subvenir à leurs besoins alimentaires<sup>68</sup>. Il faut noter qu'en cette période de crise alimentaire dans la partie Est de la République du Tchad, les institutions à caractère humanitaires telles que ACF, ont joué un rôle déterminant dans l'éradication de la famine. Les populations victimes avaient bénéficié d'assistance humanitaire destinée aux réfugiés soudanais. Après des multiples efforts fournis par les gouvernements tchadiens et les différents partenaires pour relever le défi dans les provinces de la zone Sahélo-sahélienne, une nouvelle insécurité alimentaire toucha les provinces de la bande Sahélienne du Tchad. L'on fait référence à la crise alimentaire de 2009 à 2010.

---

<sup>66</sup> Ramat, ‘‘ L'impact de la crise Boko Haram ’’, p. 52.

<sup>67</sup> Ramat, ‘‘ L'impact de la crise Boko Haram ’’, p. 22.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 23.

## 2. Crises politico militaires : un des facteurs d'implantation de l'ACF au Tchad

Dans cette partie de notre mémoire, il est question d'analyser les crises politico militaires internes ayant favorisé l'arrivée de l'organisation internationale dite de ACF au Tchad.

### a. Crises politiques tchadiennes

Au lendemain de son accession à l'indépendance le 11 août 1960, le Tchad a connu de multiples crises liées aux conflits civiles et oppositions armées. Ces événements ont eu un impact négatif sur le processus du développement politique et socio-économique du pays. Ainsi, l'on énumère quelques événements majeurs ayant favorisé l'avènement de l'ACF au Tchad.

### b. Guerres civiles

L'intérêt des organisations humanitaires pour le Tchad a été impulsé par la toute première guerre civile qu'a connu le pays. Cette dernière débute en 1965 notamment 5 ans après les indépendances et s'achève en 1979 avec un bilan lourd<sup>69</sup>. En effet, cette crise a été provoquée par une révolte contre le régime de François Tombalbaye par ailleurs premier président de la République du Tchad. L'affrontement avait pour cause la rivalité ethnique notamment, entre les populations du Sud et celles de Nord. Il faut savoir que cette guerre est alimentée par les hommes politiques afin d'atteindre leurs objectifs sinon leurs agendas cachés. Cette guerre s'est déroulée beaucoup plus dans la province de Guéra mais aussi à N'Djaména<sup>70</sup>. Elle a fait plusieurs morts et blessés. Malgré les efforts des partenaires extérieurs, le pays fut plongé dans une crise politique, sociale et économique sans précédent.

La deuxième civile guerre civile tchadienne débuta en février 1979 et s'acheva le 7 juin 1982<sup>71</sup> par un accord entre les belligérants. Cette crise opposa les groupes du FROLINAT (Front de Libération Nationale du Tchad) et les forces armées régulières. L'on assiste à une guerre en pleine capitale du pays. Elle fut une guerre idéologique opposant le Pro-Goukouni Oueddei et les pro-Hissène Habré. Ce fut une guerre meurtrière occasionnée par la course au pouvoir des acteurs politiques. Ainsi, le 7 juin 1982 les troupes de Hissène Habré entre dans la

---

<sup>69</sup> <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Guerre-civile-tchadienne-de-1979>, consulté le 20 avril 2023.

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> [www.defnat.com](http://www.defnat.com). "Les défis de l'armée tchadienne", *ICG report*, n°298, mise en ligne le 22 janvier 2021, consulté le 20 avril 2023.

capitale et renversèrent le pouvoir en place<sup>72</sup>. Cet événement atroce a affaibli les couches sociales tchadiennes, avec l'insécurité, la famine, la pauvreté, la migration forcée, etc. Aussi, elle a été un frein au processus de développement socio-économique du Tchad. Ainsi, pour aider le pays et plus précisément les couches vulnérables les plus touchées à subvenir, l'ACF dans sa mission qu'elle s'est fixée, intervient après cette violente guerre afin sauver les enfants et les civiles. Il faut rappeler que cette guerre civile de 1979 a été l'un des facteurs sinon le principal qui a impulsé la venue de l'ACF au Tchad.

Il faut savoir que le pays a connu non seulement des guerres civiles qui ont nui à son développement politique, économique et sociale mais aussi et surtout des conflits militaires importants.

### **c. Conflits armés**

Depuis son indépendance en 1960 jusqu'en 2008, le Tchad connaît plusieurs conflits armés, dont le coup d'Etat de 1990 qui permet l'arrivée au pouvoir du président Idriss Déby en renversant le président Hissène Habré. En effet, le conflit oppose les groupes rebelles dirigés par le colonel Idriss Déby à l'époque et le régime dictatorial de Hissène Habré. Cet événement se passe dans la capitale et dans d'autres provinces du Nord du pays. Ainsi, ce conflit fait plusieurs victimes et cause une importante destruction des infrastructures. Les populations font face à d'énormes difficultés, dont certaines migrent vers les pays voisins. Il faut noter que cet événement a des conséquences significatives notamment dans les secteurs politiques, agricoles, commerciaux, sanitaires, environnementaux, etc. Malgré la volonté politique du gouvernement d'améliorer la situation socio-économique des populations, le défi reste capital. C'est ainsi que l'intérêt des organisations à caractère humanitaire telles que l'ACF se manifeste pour le Tchad.

L'histoire du Tchad est certes tumultueuse, mais on peut retenir que le régime d'Idriss Deby a été, de tous ces prédécesseurs, celui qui s'est le plus confronté à des vagues de contestations armées. Ce foisonnement de contestations armées s'explique par plusieurs facteurs, notamment l'échec de l'instauration de la démocratie comme mode gestion publique,

---

<sup>72</sup> Human Rights Watch, "Le Tchad de Hissène Habré 1982-1990", Rapport sur les crimes de guerre et violation des droits humains au Tchad, 2008, p.2.

l'exploitation du pétrole, la crise du Darfour etc<sup>73</sup>. Cependant, force est de constater qu'aucune formation ou coalition n'a pu ébranler le régime de Deby jusqu'à 2021.

En 2008, au Tchad une coalition de plusieurs mouvements armés essayait de déstabiliser le pouvoir en place. Ces groupes armés seraient appuyés par le Soudan. L'attaque a duré du 28 janvier au 3 février 2008<sup>74</sup>. Le conflit a eu lieu dans plusieurs provinces du pays, notamment Tibesti, Ouaddai et N'Djaména la capitale. Les rebelles étaient à la porte du palais présidentiel. Mais grâce à l'appui de la France et de la Libye, le président Idriss Déby sauva son régime<sup>75</sup>. Dans ce conflit, les conséquences sont énormes pour la population tchadienne. L'on assiste à une instabilité politique et socio-économique du pays. Cela dit, un manque significatif de mains-œuvre, l'arrêt des activités privées et publiques dans toute l'étendue du territoire.

Il faut retenir que l'intérêt de l'implantation de l'ACF au Tchad a été favorisé par les différentes crises alimentaires, nutritionnelles et sécuritaires auxquelles le pays avait fait face durant des années. Ces différentes guerres armées et civiles ont plongé le pays dans une crise politique, sociale et économique remarquable. Au regard de difficulté financière et technique dû aux événements, le gouvernement tchadien bénéficia de l'appui des partenaires nationaux, sous régionaux et internationaux, dont l'ACF. C'est ainsi qu'on assista au tout premier accord multilatéral d'assistance entre le Tchad et l'ACF en 1979. Ce dernier fut la conséquence directe de la première guerre civile de 1979.

L'ACF comme une organisation humanitaire internationale, intervient dans plus de 50 pays dans le monde. Parmi ces derniers, le Tchad figure en bonne place. Elle agit dans le cadre de sa mission aux cotés des couches vulnérables et défavorisées. Sa présence au Tchad est remarquable dans ses domaines de prédilection. ACF intervient généralement aux cotés des Etats en cas de crises. Ainsi, le chapitre suivant prendra en compte les types de crises au cours desquelles l'ACF agit.

---

<sup>73</sup> E. Le-yotha Ngartebaye, "Les rébellions sous le régime d'Idriss Deby (1990-2008)", Mémoire de Master en Science Politique, Université de Jean Moulin de Lyon, 2008, p.41.

<sup>74</sup> M. Gérard, "Tchad état sécuritaire après les événements de 2008", *EchoGéo*, mise en ligne le 19 avril, 2008, <http://journal.openedition.org/echogeo/2249>, consulté le 09 avril 2023.

<sup>75</sup> Ibid.

## **CHAPITRE 2 : TYPOLOGIE DES CRISES HUMANITAIRES A N'DJAMENA**

Le contexte mondial est particulièrement inquiétant avec des crises humanitaires sans précédent, au caractère durable, et qui se superposent à une situation très préoccupante. C'est ainsi que, la question de la sécurité humaine et nutritionnelle est autant préoccupante pour toute l'Afrique. Les crises humanitaires que connaît généralement la ville de N'Djamena sont entre autre les conflits armés, les épidémies, la famine, les catastrophes naturelles mais aussi les problèmes liés aux droits de l'homme. La détérioration de la situation des droits de l'homme peut également déclencher des crises et accroître les besoins humanitaires des populations touchées.

L'humanitaire aujourd'hui, comme depuis toujours, est un soutien important pour les pays qui ont besoin d'aide, le plus souvent c'est les pays du tiers monde où la pauvreté sévit, gagnant la majorité des populations. Ce que l'humanitaire apporte aujourd'hui et qu'il est curieux de voir, n'est pas seulement le seul aspect d'assistance aux personnes vulnérables en situation de pauvreté, mais l'emploi des millions de personnes volontaires qui s'engagent, par son appel à l'entraide, à voler au secours des uns et des autres. Ainsi, les actions humanitaires ont commencé à éclore à travers le monde à la naissance du Comité International de la Croix Rouge (CICR) en 1859 par Henry Dumant. Ce sont les toutes premières actions de secours aux victimes de guerre opposant l'Autriche à la France à Solferino dans le nord de l'Italie. Comme la Croix Rouge, l'ACF et autres Organisations humanitaires, ces mouvement tendent jusqu'à nos jours à protéger la vie et la santé et à faire respecter la dignité de la personne humaine, favorisant ainsi les interrelations sociales pour promouvoir la paix.

Au Tchad en général et plus précisément à N'Djamena les crises humanitaires sont de plus en plus importantes depuis plus de quatre décennies. Elles sont liées bien évidemment aux conflits armés. Ces crises ont rendu alors une bonne partie de la population plus pauvre et vulnérable<sup>76</sup>. Les crises humanitaires au Tchad, se traduisent de nos jours par le manque d'accès à l'eau potable, insuffisance alimentaire dans les ménages, les pandémies de tout genre, l'accentuation de la pauvreté. Face à cet ensemble, il a eu une multitude des ONG nationales et internationales dont l'ACF ont intervenu dans le contexte d'une réponse sociale aux crises humanitaires précitées auxquelles se confrontent les populations du Tchad.

---

<sup>76</sup> D. Ngokobondo Dobozeni, "Etude d'impact des ONG sur les conditions socio-économiques des populations de M'Baa-Ki : cas de Caritas. (République Centrafricaine)", Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Bangui, 2010, p.23.

## I. LES CRISES DE LA FAIM

La crise alimentaire est un problème mondial qui touche de nombreux pays, en particulier les régions les plus pauvres et les plus vulnérables. Les causes de cette crise sont multiples, notamment les conflits, les changements climatiques, les catastrophes naturelles, la pauvreté, les inégalités et les problèmes d'accès aux services de base tels que l'eau potable et les services de santé.

Etant définie comme une carence nutritionnelle chronique ou temporaire ou encore la sensation physique inconfortable ou douloureuse causée par une consommation insuffisante d'énergie alimentaire, la faim est indissociable de la vie humaine, dans les pays moins développés, elle constitue un obstacle au développement et elle continue à faire des gaffes dans les pays frappés par des catastrophes naturelles ou des conflits armés dont l'accès à la nourriture est difficile<sup>77</sup>, ce qui affaibli plusieurs de nombreux pays qui se trouvent dans cette posture. Aujourd'hui dans les actualités de crises humanitaires, on ne cesse de parler de l'assistance pour sauver des vies de personnes touchées par cette crise alimentaire.

La convention relative à l'aide alimentaire de 1999, visant à contribuer à la sécurité alimentaire mondiale et à améliorer la capacité de la communauté internationale à répondre aux situations d'urgence alimentaire et aux autres besoins alimentaires des pays en développement, souhaitant améliorer l'efficacité, l'efficience et la qualité de l'assistance alimentaire destinée à préserver la vie et à alléger les souffrances des populations les plus vulnérables dans les situations d'urgence. Ceci en renforçant la coopération et la coordination internationales, notamment entre les parties et les parties prenantes<sup>78</sup>. Reconnaissant que les populations vulnérables ont des besoins alimentaires et nutritionnels particuliers.

En effet, trois facteurs fondamentaux sont à l'origine de la crise de la faim aussi bien dans le monde qu'à N'Djamena. Ceux-ci sont bien entendu les conflits, l'économie et le climat. Il faut rappeler toutefois que la cause directe de l'aggravation des problèmes alimentaires est la réduction brutale de la production agricole de nombreuses régions en développement par suite des conditions climatiques extrêmement défavorable durant les années de 1971 à 1973, 1982-1983 et 2003 à 2004. Les pays qui sont généralement touchés par ces longues sécheresses sont

---

<sup>77</sup> B. Aguide Akoina, "Population, facteur de développement en Afrique", Mémoire de Licence en Philosophie, Institut Supérieur de Philosophie et de Sciences Humaines de Lomé (Togo), 2009, p.9.

<sup>78</sup> C.E. Nadjindo, "Impact de l'assistance alimentaire sur les populations vulnérables dans une situation d'urgence cas de 7<sup>ème</sup> Arrondissement de la ville de Bangui", Mémoire de Master en Science Economique et de Gestion, Université de Bangui (RCA), 2018, p.38.

en général les pays du sahel et du Sahara (Tchad, Mali, Burkina) mais aussi certains pays d'Afrique du Sud et de l'Est<sup>79</sup>.

Ces difficultés rencontrées par l'agriculture influencent, aggravent directement la situation alimentaire en accroissant la famine. La perte de récolte amplifie la malnutrition et la sous-alimentation chronique. Ces difficultés agricoles s'aggravent encore plus avec la crise économique. En effet, le prix de denrées alimentaires depuis 2007 ont connu des flambées exacerbées<sup>80</sup>.

Ces dernières années des conditions météorologiques extrêmes, notamment la pire sécheresse qui a frappé les pays du Sahel dont le Tchad depuis plus de 30ans, a décimé des cultures, le bétail et les réserves d'eau. La fluctuation économique, aggravée par l'avènement de la pandémie de COVID 19, ont plongé de nombreuses familles à N'Djamena dans une crise de la faim sévère. Cependant, les conflits et l'insécurité grandissante qui perdurent à N'Djamena restent la cause principale de la faim. Au-delà de l'instabilité politique que rencontre le pays depuis les premières heures de l'indépendance, la crise actuelle en Ukraine a conduit l'insécurité alimentaire à des niveaux catastrophiques.

En effet, l'Action Contre la Faim travaille en étroite collaboration avec les communautés locales, les partenaires humanitaires et les bailleurs de fonds pour répondre à la crise alimentaire et nutritionnelle. Ses interventions comprennent la distribution d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi pour traiter la malnutrition aiguë sévère, la sensibilisation à l'allaitement maternel et à la nutrition infantile, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, la promotion de l'agriculture durable et la mise en place de filets de sécurité sociale pour les populations les plus vulnérables.

---

<sup>79</sup> T. Metahan, "La croissance de la population et le problème alimentaire en Afrique", Mémoire de Master en Démographie, Université de Ouagadougou, 2010, p.39.

<sup>80</sup> *Ibid*, p.41.



**Photo 2: L'aide alimentaire de l'ACF pour une mère et son enfant**

**Source :** Cliché de Mbailem.

La photographie ci-dessus démontre l'assistance de l'ACF aux populations de N'Djamena sous une grande vulnérabilité plus précisément de la faim. Elle a été prise lors d'une consultation relative à la situation nutritionnelle des enfants.

Face à cette crise alimentaire croissante de la faim, l'ACF dans le cadre de sa mission régaliennne procède à des assistances de diverses formes, allant des dons pour soutenir les couches les plus vulnérables à la prise en charge des enfants malnutris. Malheureusement, en dépit des diverses assistances des organisations internationales et des engagements pris, peu de mesures constructives ont été prises pour éradiquer définitivement la faim et en créant des possibilités. Ainsi, l'on assiste du jour au lendemain à une augmentation croissante des personnes sous-alimentées à N'Djamena. A N'Djamena plus de 75% des personnes vivent dans une situation alimentaire défavorable selon les études menées par l'INSEED en 2016<sup>81</sup>. Et environ 2000 d'enfants de moins de 5ans souffrent de la malnutrition aigüe et plus 700 d'entre eux sont en danger de mort<sup>82</sup>.

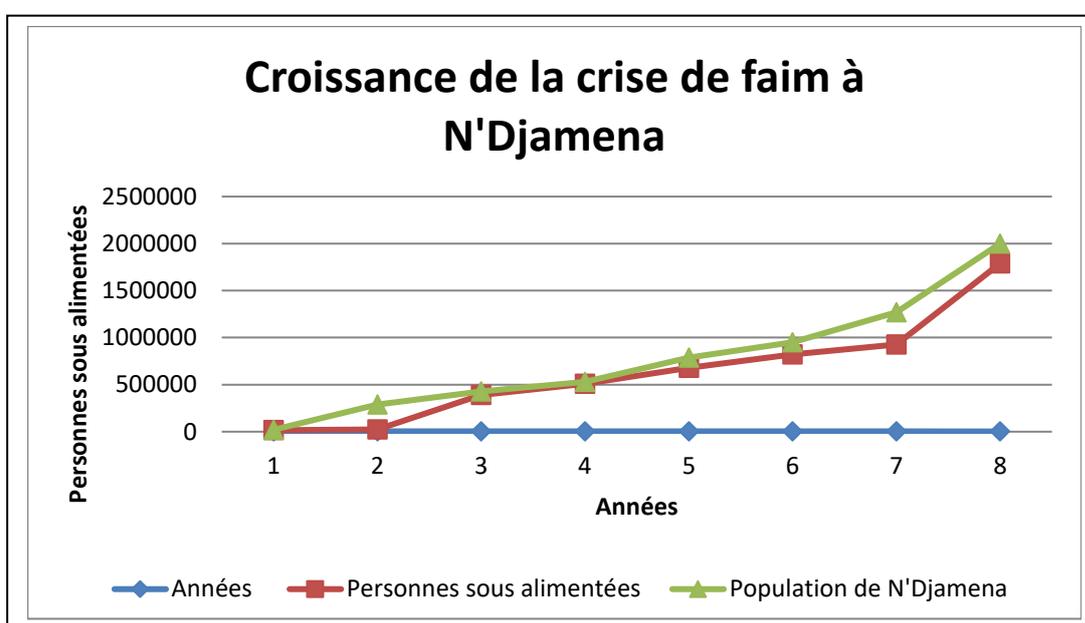
<sup>81</sup> INSEED, "Population des N'Djamena et ses spécificités alimentaires et ses effets en terme de valeurs nutritionnelles", Rapport des travaux, N'Djamena, 2016, p.12.

<sup>82</sup> UNICEF, "J'ai faim. Qu'est-ce que ça signifie ?", Rapport sur la situation des personnes et enfants en situation alimentaire très précaire, N'Djamena, 2017, p.3.

**Tableau 1:** Situation de crise de faim à N'Djamena de 1979 à 2008

Années	Population de N'Djamena	Personnes sous alimentées
1979	20800	15584
1984	289000	22822
1990	425600	391039
1993	530965	510016
2000	788557	678919
2008	951418	821117

Source : Compilation des données

**Figure 1:** Croissance de la crise de faim à N'Djamena

Source : Données tirées de tableau ci-dessus

Le graphique ci-dessus décrit de façon succincte l'évolution sinon la croissance de la crise alimentaire dans la ville de N'Djamena. Suivant la chronologie établie sur le tableau ci-haut, il ressort que la croissance de la crise alimentaire va de pair avec l'évolution de la population. Plus la population accroît, plus la crise de la faim accroît.

## II. LES CATASTROPHES NATURELLES

Les catastrophes naturelles sont un événement inattendu auquel on ne peut faire face que par des mesures de caractère exceptionnel et qui peut avoir une origine naturelle (Climatique, sismique, ou d'autres causes physiques) ou humaine (accidentelle, volontaire). Elles constituent la catégorie, où il est le plus facile de fournir de l'aide grâce à la bonne volonté des gouvernements bénéficiaires. Les catastrophes naturelles peuvent provoquer une situation d'exception ou, au contraire elles peuvent être inscrites dans la mémoire des gens comme des situations récurrentes<sup>83</sup>. Dans la perspective de contenir et prévenir les catastrophes naturelles, l'Organisation des Nations Unies a lancé en décembre 1999, la stratégie internationale de prévention des catastrophes visant à améliorer la préparation aux catastrophes naturelles et réduire les dommages causés par les aléas naturels tels que tremblements de terre ; inondation, sécheresses, incendies, tempête et cyclone par le biais d'une prévention<sup>84</sup>.

Les organisations humanitaires internationales dans cette même lancée, assistent les populations en cas des catastrophes naturelles mais celles ont bien évidemment besoin du consentement de l'Etat concerné pour intervenir. Il arrive que les acteurs humanitaires soient confrontés au refus des autorités nationales. En dehors de cette situation extrême, l'assistance internationale des organisations humanitaires en situation des catastrophes naturelles se heurte souvent aux obstacles bureaucratiques dus aux perturbations des capacités administratives locales<sup>85</sup>. Cependant, afin de faciliter les opérations et clarifier les rôles des Etats effectivement touchés et acteurs humanitaires internationaux, la Fédération Internationale de la Croix Rouge a rédigé un ensemble de recommandations qui contribuent à la préparation juridique des Etats en matière de catastrophe naturelle. En 2007, après 6 ans environ de consultations formelles avec les Etats sur les lignes directrices pour la facilitation et la réglementation nationales des opérations internationales de secours en cas de catastrophe naturelle et d'assistance au relèvement international ont été adoptées lors de la 30<sup>ème</sup> conférence internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge<sup>86</sup>.

---

<sup>83</sup> A. Corten, "Les ONG face aux catastrophes naturelles : effets sur les modes de raconter la souffrance", *Politique et Société*, Vol. 34, n°3, 2015, p.4.

<sup>84</sup> S. Revet, "Le gouvernement mondial des catastrophes naturelles", CERISCOPE, 2014, <http://ceriscope.science-po.fr/environnement/content/part3/le-gouvernement-mondial-des-catastrophes-naturelles>. Consulté le 21 avril 2023.

<sup>85</sup> P. Walker, "Victimes de catastrophes naturelles et le droit à l'assistance humanitaire : point de vue d'un praticien", *International Review of the Red Cross*, Vol. 80, n°832, 1998, p.567.

<sup>86</sup> P. Perrin, "Stratégie de l'assistance médicale dans les situations de catastrophe", *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n°791, septembre 2008, p.534.

La préparation aux catastrophes, en vue d'améliorer la capacité d'auto-assistance de la population, en constitue le défi principal de l'ACF dans la ville de N'Djamena. Ce genre d'activité réalisée par l'ACF dans le cadre de sa mission comprend entre autres des systèmes d'alerte rapides pour les famines, des plantations pour les inondations, la construction des terrasses pour la sécheresse et les ressources hydrique en ce qui concerne le glissement de terrain. Tout ceci est réalisé en tenant compte des stratégies de développement à long terme. L'aide fournie par l'ACF à N'Djamena au moment des grandes inondations de septembre 2022 en était un exemple, comportant des interventions structurelles pour le développement agricole des zones inondées par des cultures adéquates, dont le but était de garantir la sécurité alimentaire en cas d'une éventuelle catastrophe naturelle de ce genre.

### 1. Les inondations

L'inondation est une submersion temporaire, naturelle ou artificielle, d'un espace par les eaux liquides. Elle correspond au débordement des eaux hors du lit mineur à la suite d'une crue. Les eaux occupent alors le lit majeur du cours d'eau. Une inondation est caractérisée par : la Hauteur de submersion, la durée de submersion, la vitesse de l'écoulement et le débit<sup>87</sup>.

L'inondation est l'un des principaux risques naturels dans le monde, c'est une catastrophe naturelle causant le plus de dégâts. Pour la période de 1996-2005, environ 80% des catastrophes naturelles mondiales étaient d'origine météorologique ou hydrologique. Les inondations auraient affecté en moyenne 66 millions de personnes par an entre 1973 et 1997<sup>88</sup>.

En effet, cette situation n'ayant pas laissé les villes Tchad et plus spécifiquement la ville de N'Djamena de coté, en mi-août 2022, le centre et le sud du Tchad sont frappés par des terribles inondations. Ces dernières ont touché la ville de N'Djamena par ailleurs capitale du Tchad. Ces inondations ont pour causes le débordement des deux fleuves (Chari et Logone) affirme Florent Mouëtog<sup>89</sup>. Ces inondations ont laissé des nombreux quartiers entiers submergés par les eaux. Suite à celles-ci, ACF dans le cadre de ses activités a assisté des nombreuses familles dont leurs maisons ont été envahies par les eaux.

---

<sup>87</sup> J. Gargani et G. Jouannic, "Les liens entre société, nature et Technique durant les derniers 200ans : analyse dans deux vallées françaises", *Vertigo*, Vol. 15, n°3, 2015, p.56.

<sup>88</sup> P. Melé et C. Larrue, *Territoire d'action : Aménagement, urbanisme, espace*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.62.

<sup>89</sup> F. Mouëtog, 57ans, agent au service Assainissement de la commune de N'Djamena, N'Djamena, entretien du 11 novembre 2022.



**Photo 3: Inondation dans la ville de N'djamena**

**Source :** Cliché de Mbailem, Photo prise à N'Djamena.

L'image ci-haut interprète les temps forts de l'inondation qu'a connu la ville de N'Djamena, plus précisément le 9<sup>ème</sup> arrondissement. A titre de rappel, ces inondations, ont aggravé une situation humanitaire déjà terrible. Le Tchad connaît généralement des inondations, mais en 2022, un nouveau seuil est franchi martèle Alexie Balekage<sup>90</sup>. Cette situation dramatique oblige les personnes à vivre dans les conditions précaires, avec un accès restreint à l'eau potable, à la nourriture et à une hygiène lamentable. Les eaux stagnantes deviennent un lieu de reproduction pour les moustiques, ce qui va davantage favoriser la transmission du paludisme, une des premières causes de mortalité à N'Djamena. Il faut également notifier que ces eaux stagnantes peuvent favoriser bien évidemment l'apparition et la propagation d'autres maladies hydriques et infectieuses si le niveau des eaux ne diminue pas rapidement et que la réponse humanitaire n'est pas renforcée afin de subvenir aux besoins des populations vulnérables<sup>91</sup>.

Ceci étant, cette catastrophe naturelle dite d'inondations a touché aussi des infrastructures vitales comme le réseau d'approvisionnement en eau et les routes, et entraînent des conséquences graves sur les moyens de subsistances d'une population qui vit du jour au lendemain. L'exemple le plus marquant est celui du centre de santé de Toukra au Sud de la ville de N'Djamena dans 9<sup>ème</sup> arrondissement qui a été complètement inondé, obligeant le personnel à transférer les patients et les activités dans un autre centre de soin.

---

<sup>90</sup> A. Balekage, 61ans, Coordinateur du projet d'urgence de Médecin Sans Frontière (MSF), N'Djamena, entretien du 12/octobre/2022.

<sup>91</sup> Idem.

## 2. Vague de froid

Une vague de froid est une période prolongée de basses températures et nocturnes sur un vaste territoire par l'invasion d'une masse d'air froid. Elle peut être accompagnée ou non d'un fort vent qui accroît la sensation de froid. Pour qu'un froid excessif soit qualifié de vague de froid, il faut que celui-ci égale ou dépasse certains seuils en intensité et en durée par rapport à la normale dans une région considérée.

Il est important de signaler que les vagues de froid ont généralement deux causes. Nous avons d'une part la descente d'une masse d'air arctique ou polaire guidée par le courant-jet, un courant d'air rapide et confiné dans la haute atmosphère qui sépare les différentes masses d'air qui ne peuvent se mélanger et qui se rencontre au niveau d'une zone appelée front, venu tout droit du pôle nord, où se trouve le vortex polaire<sup>92</sup>. Et d'autre part la descente d'une masse d'air arctique ou polaire en lien avec un anticyclone polaire stationnaire, faisant partie de la ceinture anticyclonique polaire que l'on retrouve climatologiquement sous les latitudes polaires en bonne partie de l'année<sup>93</sup>. La ville de N'Djamena connaît quelque fois les vague de froid qui varie entre 11 à 14°C. Comme les populations de cette région sont habituées avec la chaleur, dès lors que cette vague de fraîcheur fait son apparition, les populations vivent une période difficile de leur vie compte tenu des difficultés d'adaptation.

## 3. La tempête

Créé en XIX<sup>ème</sup> siècle par un amiral britannique, le terme tempête est toujours utilisé en météorologie marine et permet de qualifier la force des vents<sup>94</sup>. Ainsi, une tempête est un phénomène météorologique particulièrement intense et à grande échelle. Elle correspond à un événement météorologique violent. Elle se caractérise par des vents violents souvent accompagnés de précipitations intenses.

Schématiquement, une tempête se forme lorsqu'un courant d'air chaud venu de la mer rencontre un courant d'air froid provenant de la terre. C'est le choc de ces masses d'air aux températures et à la teneur en eau différentes qui crée des vents violent le plus souvent accompagnés de pluie, de neige, de grêle ou de sable<sup>95</sup>. L'air chaud, plus léger, va monter au-

---

<sup>92</sup> Vortex polaire : c'est un système dépressionnaire et cyclonique de très grande ampleur situé en permanence sur les deux pôles du globe, qui se développe et grossit en hiver et qui se rétracte et s'affaiblit en été.

<sup>93</sup> Mohamed, "Effet du changement climatique", p.74.

<sup>94</sup> E. Garnier et F. Surville, "La tempête Xynthia face à l'histoire ; submersions et tsunamis du Moyen âge à nos jours", *Saintes : la croix Vif*, 2010, p.17.

<sup>95</sup> A. Césaire, W. Qhakespeare, "Une tempête", *Seuil*, 1969, p.98.

dessus de l'air froid et former un front. C'est une perturbation de ces fronts que l'on nomme des dépressions. Ce phénomène détruit, brise, endommage un certain nombre de bâtiments de bonne construction, d'arbres et autres objets dans un rayon de 5km autour de risque assuré. Toutes les tempêtes ne sont pas considérées comme une catastrophe naturelle. Si les vents dépassent les 215 km/h en rafale, alors la tempête sera considérée comme une catastrophe naturelle.

N'Djamena comme toutes les villes tchadiennes, subit ce phénomène de tempête qui est le résultat de la rencontre de deux masses d'air appelés Harmattan et Mousson. L'Harmattan, un vent continental sec et chaud, porteur des vents en provenance de l'Est et du Nord-Ouest du Sahara. La présence de celui-ci se fait remarquée entre fin Novembre et le milieu du mois de Mars. La Mousson quant à est un vent qui souffle pendant l'hiver. Elle provient du Sud-Ouest et va vers le Nord-Ouest, c'est elle qui détermine les pluies. Elle souffle d'avril à octobre<sup>96</sup>. Pour mémoire, l'Harmattan est considéré en Afrique comme un "Vent mauvais", aux conséquences sanitaires et matériels sérieuses chez les autochtones. Chargé des fines particules, cette brume sèche peut obscurcir des régions entières pendant plusieurs jours. Entrant en conflit avec les débuts de mousson, il peut déclencher des tornades.

---

<sup>96</sup> G. Canut, "Interaction Mousson/Harmattan, échanges de petite échelles", Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Toulouse, 2010, p.98.



**Photo 4: La tempête dans la ville de Ndjamena**

**Source : Cliché de Makaila, Photo prise le 04 Novembre 2022.**

En même qu'il déclenche des tornades, il est également la cause de nombreuses maladies car, l'Harmattan s'accompagne de vent poussiéreux et de froid, qui dans la plupart de cas sont nocifs pour le système respiratoire. Ce type de tempête qui s'abat presque que toutes années sur la ville de N'Djamena laissent entrevoir de nombreux dégâts matériel et sanitaire sur les populations. Ainsi l'ACF, s'inscrivant dans la perspectives de sa tâche vient généralement en aide aux populations touchées par ce phénomène naturel.

#### **4. Les incendies**

Les incendies sont l'une des préoccupations les plus critiques pendant la saison de l'Harmattan, car ils sont les plus fréquents en cette saison. En raison de la faible humidité et de la température élevée, la tendance à l'inflammation rapide des feuilles sèches, des branches et des camions de transport de substances hautement volatiles augmente et peut être déclenchée en jetant une cigarette légère, en frappant une allumette, un frottement au sol, une mauvaise connexion électrique, bougie

Lors des incendies, l'ACF par le biais de l'équipe de communication se rend sur le lieu pour aider les personnes touchées par l'incendie et réunir les familles qui par des messages audio d'intérêt public, donne des conseils à ces dernières. Dans ces périodes de détresse, l'ACF



**Photo 5: Incendie à Djougoulié**

Source : Tchadinfos.

## 5. Les épidémies

De manière littérale, une épidémie désigne l'augmentation rapide de l'incidence d'une maladie en lieu donné, sans forcément comporter une notion de contagiosité.

De 1978 à 2008, l'Action Contre la Faim (ACF) a joué un rôle essentiel au Tchad en intervenant avec diligence et dévouement dans le cas des épidémies qui frappaient le pays.

Durant cette période, le Tchad a fait face à de nombreuses épidémies dévastatrices qui mettaient en péril la santé et la vie de nombreuses communautés. Les maladies telles que la famine, le choléra, la rougeole et la malnutrition chronique sévissaient et semaient le chaos dans tout le pays. Face à cette situation critique, l'ACF a pris l'initiative d'intervenir afin de soulager les souffrances des populations affectées.

---

<sup>97</sup> P. Mornondé Madjindem, 49ans, Chef de service communication de l'ACF, N'Djamena, entretien du 14 Novembre 2022.



**Photo 6: Mobilisation de l'ACF pour combattre le choléra**

**Source : *Infosconcourseducation.com***

## **6. Conflits armés**

Le concept “conflit armé” est une expression générale qui s’applique à différents type d’affrontement qui peuvent se produire entre deux ou plusieurs entités étatiques, entre une entité étatique et une entité non étatique, entre une entité étatique et une faction dissidente et/ou entre deux ethnies à l’intérieur d’une entité étatique<sup>98</sup>. Le conflit armé est synonyme de terribles pertes humaines par la population civile, de déplacements de grande ampleur, d’atteintes aux droits humains

Les catégories des personnes les plus exposées lors des conflits armés sont notamment les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les enfants. Tout au long de ces conflits armés, les mineurs ont été recrutés en tant que soldats, tués ou mutilés, soumis à des violences sexuelles. Ces atteintes, confirmées par les Nations Unies ont été perpétrées à N’Djamena lors des douloureux événements des années 1979-1980<sup>99</sup>.

<sup>98</sup> P. Tunamsifu Shirambere, “Essai et étude de typologie des conflits armés et leur moyen de règlement”, Mémoire de Licence en Droit et Science Politique, Université Libre des Pays des Grands Lacs, 2008, p.51.

<sup>99</sup> Nations Unies, “Une situation aussi précaire que défavorable que connaît les victimes de conflits armés au Tchad”, Rapport sur les violences, Mars 1981, p.5.

Fragilisé par des décennies des conflits armés, le système de santé de la République du Tchad et celui de la ville de N'Djamena peine à faire face à des urgences sanitaire chronique sur un vaste territoire où la ville de N'Djamena.

La résurgence alarmante de la faim et des problèmes sanitaires dans le monde va de pair avec la multiplication des conflits et le mépris flagrant du droit international humanitaire, dont les populations sont les premières victimes. Leurs conséquences sur les communautés, exacerbées par le mépris des droits de l'homme, ont des répercussions graves sur la sécurité alimentaire et sont l'une des causes de la progression de l'insécurité alimentaire, des crises alimentaires grave et des famines à N'Djamena.

En 2001, près de 70% des personnes en situation de crise alimentaire ou de famine vivaient dans 10 pays<sup>100</sup> du monde dont le Tchad en fait partie. Les conflits armés et la violence étaient le premier facteur de la faim dans 7 de ces 10 pays concerné par cette analyse.

Ainsi, pour mettre fin à ce phénomène ou pour briser le cycle des conflits et violence, l'ACF demande aux décideurs politiques de considérer la faim à la fois comme des conséquences, une cause et un moteur potentiel de conflit, notamment en travaillant sur les causes profondes de la faim dans les situations de conflit et en veillant à ce que les principaux obstacles aux interventions humanitaires soient levés. A l'issue de cette étude l'ACF a formulé quelques suggestions aux Etats, elles sont :

- ✓ Les Etats doivent mettre en application de manière concrète la résolution 2417 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui condamne l'utilisation de la faim comme arme de guerre et appelle à faciliter l'accès et l'aide humanitaire dans toutes les zones de conflit ;
- ✓ Les dirigeants doivent déployer des efforts diplomatiques pour empêcher efficacement les crises humanitaires liées aux conflits. Ils doivent investir dans la consolidation de la paix, et renforcer les systèmes d'alerte précoce permettant d'anticiper les risques humanitaires liées aux conflits armés émergents ;
- ✓ Dans les pays les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, une aide humanitaire anticipée et préventive doit passer par une réponse immédiate en

---

<sup>100</sup> Les 10 pays dont l'étude de l'ACF a concerné sont : La République Démocratique du Congo, l'Afghanistan, l'Ethiopie, le Soudan, le Soudan du Sud, le Nord Nigéria, la Syrie, le Yémen, le Pakistan et le Tchad.

accroissant l'aide aux crises alimentaires déjà existantes, en réagissant rapidement aux détériorations de situation au niveau local, afin d'éviter une nouvelle spirale de la faim.

- ✓ Dans toutes les zones de conflit, Action Contre la Faim demande aux belligérants de cesser les attaques indiscriminées contre les civils et les infrastructures essentielles à leur survie. Les dirigeants doivent déployer des efforts diplomatiques, pour mettre fin aux hostilités en cours et répondre à leurs conséquences humanitaires désastreuses, alors même que l'accès humanitaire est entravé par les conflits et la violence<sup>101</sup>.

## 7. Vagues de chaleur et de froid

Les vagues de chaleur et de froid sont l'une des crises que connaît le plus souvent la ville de N'Djamena. Celle-ci a répercussions considérables sur les hommes et les activités.

### Vague de chaleur

On appelle vague de chaleur quand un temps chaud continue pendant une longue durée. Dans cette vague de chaleur, le temps devient énormément chaud. C'est un phénomène dangereux pour la santé humaine. Appelée encore période de canicule, elle se produit lorsque des températures élevées et inhabituelles persistent pendant une période prolongée. Cela peut se produire à différentes échelles, allant d'une région spécifique à un pays tout entier, voire à plusieurs pays. Pendant une vague de chaleur de chaleur, les températures diurnes et nocturne restent élevées, souvent dépassent les moyennes saisonnières, ce qui peut entraîner des problèmes de santé, des dommages aux cultures et des perturbations dans la vie quotidienne.

Toute complexité d'une définition plus précise de vague de chaleur réside dans l'aspect multifactoriel de la mesure de l'exposition à la chaleur et de forte dépendance entre impact de la chaleur sur la mortalité et la population concernée, d'où celle de N'Djamena. Les météorologistes français définissent une vague de chaleur comme une période pendant laquelle la température maximale dépasse le seuil de 30,0°C. Les américains tolèrent un plus de de température en fixant un seuil de 32,2°C qui doit être dépassé pendant trois jours consécutifs<sup>102</sup>. Par contre au Tchad et plus précisément à N'Djamena le seuil de la température en période

---

<sup>101</sup> Conflits : quels impacts sur la faim ?, [www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org) , mise en ligne le 19 décembre 2022, consulté le 24 mars 2023.

<sup>102</sup> K. Mohamed, "Effet du changement climatique sur la santé (humaine) en Tunisie : vagues de chaleur et mortalité", Mémoire de Master en Agronomie, Université de Carthage en Tunisie, 2009, p.73.

chaude est de 45°C à l'ombre. Ce qui témoin de la vague de chaleur excédentaire en mois de Mars et Avril. Considérée comme une des crises humanitaires, la vague de chaleur joue défavorablement en faveur des vies humaines et des activités. Cependant, il apparaît judicieux de rappeler que lors des crises de vague des chaleurs, ACF comme une ONG d'assistance sociale vient généralement en rescousse des populations vulnérables. Dans ce cas de figure, ACF sensibilise les populations sur les bonnes pratiques mais surtout conseille les gens à la consommation d'eau et autres mesures jugées nécessaire pour la bonne marche de l'organisme humain. Partant, ACF assiste parfois des populations en faisant des dons des couvertures et des produits pharmaceutiques. Ceci pour permettre aux populations de venir à bout de cette vague de froid. Les équipes de l'ACF, composées de professionnels de la santé, de logisticiens et de travailleurs humanitaires, se sont déployées dans les régions les plus touchées du pays. Leur mission était de fournir une aide médicale d'urgence, des ressources nutritionnelles vitales et des infrastructures sanitaires de base.

L'ACF n'a pas ménagé ses efforts pour lutter contre les épidémies meurtrières qui sévissaient au Tchad. Ses équipes ont travaillé sans relâche pour fournir des soins médicaux essentiels, distribuer des traitements contre la malnutrition, et sensibiliser les communautés à l'importance des bonnes pratiques d'hygiène.

Au fil des années, l'ACF s'est attaquée non seulement aux symptômes immédiats des épidémies, mais aussi à leurs causes sous-jacentes. L'organisation a mis en place des programmes visant à renforcer les systèmes de santé locaux, à améliorer l'accès à l'eau potable et à promouvoir l'hygiène de base. Ces initiatives ont permis de réduire considérablement l'impact des épidémies sur la population tchadienne.

L'intervention de l'ACF entre 1978 et 2008 au Tchad a indéniablement sauvé de nombreuses vies et amélioré les conditions de vie des communautés touchées par les épidémies.

L'organisation a démontré sa capacité à agir avec efficacité, professionnalisme et empathie face aux crises humanitaires les plus complexes.

Toutefois, malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire pour prévenir et contrôler les épidémies au Tchad. L'ACF continue de travailler en étroite collaboration avec les autorités locales et les partenaires internationaux pour renforcer les capacités du pays à faire face à de telles crises.

## 8. Le Climat

L'une des crises humanitaires actuelles, les catastrophes liées à la crise climatique poussent les populations de pays déjà vulnérables dans des situations de plus en plus précaires et met en danger la sécurité alimentaire des personnes. La crise climatique est l'un des principaux facteurs à l'origine de l'augmentation de certaines crises humanitaire telles que la faim<sup>103</sup>. JeAinsi, La crise climatique et les conditions météorologiques extrêmes ont fait basculer 34 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire d'après une étude menée en 2019. Les inondations, la sécheresse etc., ces événements destructeurs plongent chaque année des milliers de personnes dans la précarité. Après avoir vécu une catastrophe naturelle, les populations sont le plus souvent privées de leurs terres, leurs revenus, leurs habitations<sup>104</sup>. Les aléas climatiques poussent les populations à se déplacer et à chercher refuge dans d'autres régions ou d'autres pays, ou à chercher d'autres ressources ce qui peut provoquer des conflits lorsque l'accès est insuffisant et qu'il faut de plus le partage.

De nos, à N'Djamena en particulier et au Tchad en général, le système agro-industriel nourrit lui-même les causes de la faim, car le système ne peut pas jusqu'à présent assuré une autosuffisance alimentaire. Cela relève en partie des problèmes climatiques, car l'agriculture à la fois subit et contribue aux aléas climatiques dans cette ville. Dans le cadre de l'assistance de l'ACF dans cette situation, elle encourage la création des jardins, les pratiques comme l'agroforesterie ou l'agro écologie et les banques de semences en formant les communautés ou en leur fournissant le matériel nécessaire<sup>105</sup>. Car, selon l'ACF sans un environnement durable et protéger, tous les efforts contre la faim seront compromis.

En effet, l'ACF joue un rôle plus ou moins déterminants dans la lutte des crises climatiques. Les effets de la crise climatique et leurs conséquences désastreuses sont une réalité humanitaire à laquelle les équipes de l'ACF à N'Djamena font face tous les jours. En qualité d'acteur humanitaire et du développement, l'ACF qui œuvre déjà à éradiquer la faim et la sous-nutrition, s'engagent également à sensibiliser sur le lien entre la crise climatique et la faim, à promouvoir des changements politiques : et à agir sur le terrain face à la crise climatique.

---

<sup>103</sup> J.B. Desvesaux, "La crainte de l'effondrement climatique", *Le Coq-héron*, Vol. 242, n°3, 2020, p.113.

<sup>104</sup> M. Mainguet, "La désertification : une crise autant socio-économique que climatique", *Science et Changement, Planétaire/Sécheresse*, Vol. 1, n°3, 1990, p.189.

<sup>105</sup> ACF, OXFAM et CCFD, "Une source Rapport mondial sur les crises alimentaires", *Rapport conjoint sur une louche agro-industriel*, 2019, p.2.

## **Le lien entre le climat et faim**

Dans un rapport publié en juin 2021, L'ACF fait mention que la planète entière fait face à la hausse des températures, aux changements saisonniers des précipitations, à l'allongement des périodes de sécheresses et à l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles<sup>106</sup>. Ces événements peuvent engendrer des difficultés d'accès physique et économiques aux moyens de production et un manque d'eau pour les cultures et pour le bétail mais ils ont aussi des impacts sur la capacité à produire des aliments en quantité et en qualité suffisante. Ainsi, les périodes de culture se raccourcissent et sont soumises à une imprévisibilité grandissante et à la stérilisation des sols. Selon les estimations, 3,6 milliards de personnes dans le monde vivent dans les zones où l'eau est une ressource potentiellement rare ou moins un mois par an.

L'interruption des cycles de culture cause alors des impacts directs et négatifs sur la capacité à se nourrir : baisse de la teneur nutritionnelle des aliments, baisse des rendements et des revenus et baisse de la quantité de fruits et légumes disponible par habitant<sup>107</sup>.

Ainsi, pour atteindre les objectifs du développement durable (ODD), l'ACF s'engage à promouvoir des changements politiques visant à améliorer le système humanitaire, l'aide publique au développement, les initiatives internationales et les cadres nationaux face aux changements climatiques. Cependant, ACF recommande que :

- 1) Les processus, les engagements et les financements internationaux liés aux changements climatiques doivent garantir que les impacts humanitaires des changements climatiques soient pleinement intégrés et que les piliers de la sécurité nutritionnelle soient pris en compte, en prêtant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ;
- 2) L'ensemble des politiques nationales relatives aux composantes de la sécurité nutritionnelle doivent tenir compte des impacts des changements climatiques et développer des stratégies et des directives appropriées afin de relever ces nouveaux défis.

---

<sup>106</sup> ACF et Carenews, "Agir pour le climat, c'est aussi lutter contre la faim", Rapport conjoint des travaux, juin 2021, p.34.

<sup>107</sup> ACF et Carenews, "Agir pour le climat, c'est aussi lutter contre la faim", Rapport conjoint des travaux, juin 2021, p. 37.

- 3) Le système humanitaire doit procéder aux changements nécessaires afin de faire face aux besoins humanitaires croissants et plus imprévisibles dus aux changements climatiques. Ceci implique des changements de la part des Etats, des donateurs et des professionnels de l'aide.
- 4) Des droits humains fondamentaux et le droit international humanitaire doivent être respectés face aux changements climatiques ; ceci s'applique notamment aux personnes en situation de déplacement forcé et aux personnes menacées par les changements climatiques et les mesures prises au nom de son atténuation ou de l'adaptation à celui-ci<sup>108</sup>.

La crise humanitaire est situation dans laquelle la vie d'un grand nombre des personnes est menacée. Que ce soit au Tchad en général ou à N'Djamena en particulier, les crises humaines sont récurrentes. Elles partent de la crise alimentaire et nutritionnelle aux catastrophes naturelles. Ces différentes crises ont été la majeure partie des cas assisté par des organisations humanitaires dont l'ACF dès lors qu'elles se produisent. Connaissant ainsi les types de crises humanitaires, il va de soi d'aborder le chapitre ci-après les actions de l'ACF en faveur des crises humanitaires à N'Djamena.

---

<sup>108</sup> ACF, ‘‘Pour un climat contre la faim : Dépasser les conséquences des changements climatiques sur la sécurité nutritionnelle, les besoins humanitaires et le développement’’, [www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org) , consulté en ligne le 05 avril, 2023.

**CHAPITRE 3 : ACTIONS DE ACF DANS LA GESTION DES CRISES  
HUMANITAIRES A N'DJAMENA**

La mondialisation des droits humains avec l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948 et par la suite d'autres instruments internationaux y relatifs a marqué le début d'un ordre international. Il s'agit pour les Nations Unies et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) de travailler à dominer les atrocités, ou à défaut réduire leurs effets pervers qui fragilisent les personnes surtout les groupes vulnérables à chaque fois qu'advient une crise humanitaire<sup>109</sup>. C'est dans cette perspective que l'Action Contre la Faim est présente à N'Djamena et amplifie les actions en faveur des crises humanitaires que connaît cette ville. L'ACF est présente dans le monde et dispose d'un réseau international. Née en France en 1979, mais très vite, les demande d'assistance et d'aide ont dépassé les frontières françaises (20 destinations d'intervention), il a fallu recourir à des aides et interventions extérieures.

L'association L'ACF il faut le rappeler est une organisation non gouvernementale (ONG), apolitique, non confessionnelle, non lucratif. Elle a pour vocation de sauver des vies. Elle intervient dans plusieurs situations en particulier en cas de crise et de déstructuration du tissu social ; ces situations engendrent des catastrophes humaines ou naturelles et sont liées à des questions de survie. Les deux actions de l'association sont donc les interventions d'urgence et de programmes de réhabilitation et de relance. Ensuite, bien entendu, la prévention des risques<sup>110</sup>.

## **I. PRISE EN CHARGE DES MALNUTRITIONS AIGES SEVERES**

La prise en charge intégrée des cas au niveau des hôpitaux et centres santé est une stratégie qui vise à améliorer l'accès aux services de santé essentiels en formant, en soutenant et en équipant des agents de santé pour diagnostiquer et traiter de multiples maladies chez les enfants de moins de cinq ans. Cette stratégie est décrite comme « une occasion manquée » d'intégrer et d'accroître la couverture des interventions pour prévenir et traiter la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) sans complications)<sup>111</sup>.

Actuellement, ACF met en œuvre un modèle de traitement qui intègre la prise en charge de MAS dans les hôpitaux et centres de santé de N'Djamena pour améliorer la couverture et la qualité du traitement. Le modèle utilisé le ASC pour fournir des services contre la MAS dans

---

<sup>109</sup> S. Guillet, B. Stern et al, « Nous, peuple des Nations Unies : l'action des ONG dans le système international de protection des droits de l'homme », *Montchrestien*, 2005, p.89.

<sup>110</sup> M. Fragette, « Traduire pour Action Contre la Faim », Traduire, n°216, 2008, p.69.

<sup>111</sup> P. Charle-Cuellar, L. Noemi et al, « Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère par les agents de santé communautaires : Premiers résultats de la recherche d'Action Contre la Faim », *Field Exchange*, 2020, p.34.

les centres de santé et hôpitaux, y compris la communication pour le changement de comportement, le dépistage et le traitement de la MAS sans complications médicales. La finalité de l'approche est d'assurer un continuum de soins pour chaque enfant âgé de 6 à 59 mois avec MAS par la prise en charge de maladies multiples telles que le paludisme, diarrhée et pneumonie<sup>112</sup>. Parallèlement à la gestion de MAS, l'ACF participe activement à plusieurs niveaux (communauté, hôpitaux, formation sanitaire).



**Photo 7: Les agents de l'ACF à l'écoute des familles touchées par la malnutrition.**

**Source :** Cliché de Mbailem, Photo prise en 2022 à N'djamena

Cette photo ci-haut, décrit une des phases de prise en charge des enfants souffrants d'une malnutrition aiguë sévère au district Notre Dame des Apôtres de N'Djamena. En effet, cette approche vise également à renforcer les systèmes de santé existants et à renforcer les capacités du personnel du Ministère de la Santé Publique du Tchad en matière de collecte de données, de suivi et évaluation, et de chaîne d'approvisionnement, afin d'assurer la viabilité du programme<sup>113</sup>.

La mission principale assignée à l'ACF dès sa création était de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en

---

<sup>112</sup> Charle-Cuellar, Noemi et al, "Prise en charge de la malnutrition", p.35.

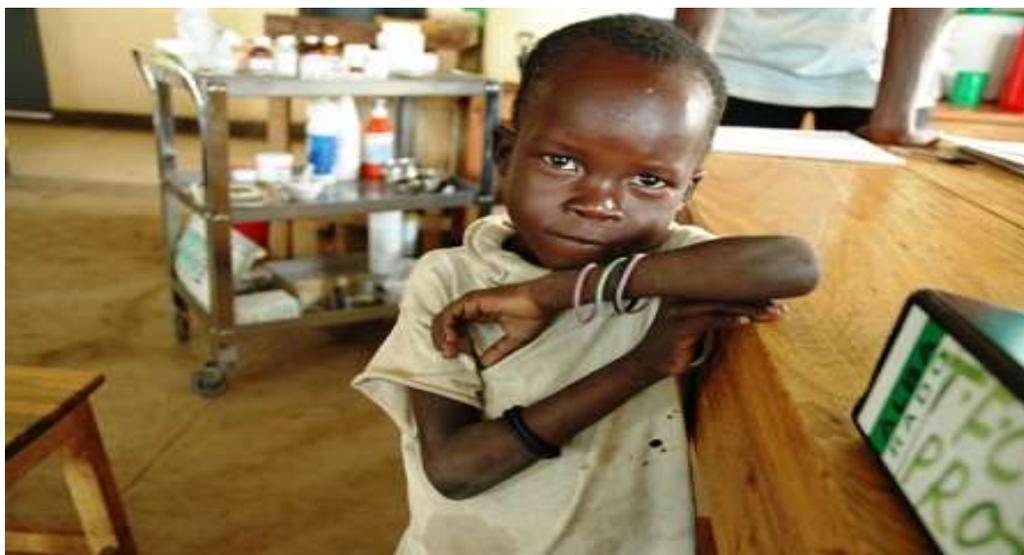
<sup>113</sup> *Ibid*, p.38.

particulier pendant les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. A N'Djamena l'action de l'ACF est orientée vers les domaines suivants :

### **1. Nutrition et santé**

Dans ce domaine, l'ACF mène des activités de prévention, détection et de traitement de la malnutrition. Ainsi, dans le cadre du service santé et nutrition les premières cibles des interventions d'ACF sont les Femmes enceintes et des femmes allaitantes (FEFA) et les enfants de 0 à 59 mois. En santé et nutrition, elle prend en charge la malnutrition aiguë sévère et les maladies principales des enfants, accompagne les mères au travers de consultation de grossesse et renforce les centres de santé lorsqu'ils sont fonctionnels. Les projets en santé et nutrition intègrent systématiquement la santé mentale, le soutien psycho-social et la pratique de soin. Des protocoles thérapeutiques ont été adaptés afin d'améliorer la prise en charge des cas de violence, notamment sexuelles et basées sur le genre.

En effet, connaissant que la malnutrition touche plus de la moitié de la population Tchadienne, la ville de N'Djamena qui représente plus de 40% de la population tchadienne n'est du reste. Pour agir directement sur la malnutrition, l'ACF distribue des aliments thérapeutiques aux enfants de moins de 5 ans et mène des campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques de nutrition et d'hygiène.



**Photo 8: L'enfant en voie de guérison de la malnutrition grâce à l'ACF à N'djamena**

**Source :** Cliché de Mbailem, Photo prise en 2022.

Cette photo ci-dessus, présente de manière succincte la situation des enfants malnutris dont la situation sanitaire est précaire, et placés sous traitement à l'hôpital de l'amitié Tchad-Chine. Ces enfants sont bien évidemment sous couvert de l'ACF et de nombreux autres partenaires de l'hôpital.

Quand la malnutrition est combinée à la maladie, des maux communs tels que la diarrhée peuvent devenir mortels. La malnutrition est encore la cause sous-jacente de plus de la moitié de tous les décès d'enfants au Tchad et dans presque tous les pays en voie de développement, ce qui représente 3,1 millions d'enfants chaque année<sup>114</sup>. Parfaitement au fait des liens étroits entre la malnutrition et la maladie, ACF lutte aussi contre les maladies qui accompagnent une alimentation déficiente. Dans ses efforts pour combattre la malnutrition modérée et sévère, l'ACF tient non seulement à sauver les enfants de la famine, mais cherche aussi à rétablir leur santé.

L'ACF lance généralement ces programmes de nutrition en période des crises ; par exemple lorsqu'un tremblement de terre anéantit une ville ou des villes, lorsqu'une guerre civile déchire un pays, lorsque la sécheresse mène à la famine ou encore lorsque les familles fuient la violence pour se retrouver victimes de la faim. Les contextes dans lesquels les programmes de nutrition évoluent sont variés. En plus de ses programmes, l'ACF porte une attention particulière à la formation des travailleurs locaux, afin d'assurer l'autonomie des missions dans la prise en charge et le traitement de la malnutrition au niveau national ou régional. Par ailleurs, ACF prend en compte la qualité et la nature des soins dispensés aux enfants au sein de la famille et de la communauté. A ces programmes de nutritionnel, sont inclus donc un renforcement des pratiques de soins infantiles et de relation parents-enfant permettant l'épanouissement physique et psychique de l'enfant<sup>115</sup>.

En effet, dans le cadre de son intervention en nutrition et santé, Action Contre la Faim travaille au renforcement de la prévention et du traitement de la malnutrition notamment sur trois axes :

- Mieux soigner les conséquences de la malnutrition : Dans ce cas de figure Action contre la faim développe un système de soin communautaire et institutionnel pour augmenter

---

<sup>114</sup> D. Monnet, A. Ka-Malan et al, " Effets de la supplémentation en vitamine A sur les marqueurs de la nutrition dans la prise en charge de la malnutrition de l'enfant", *Annales de Biologie clinique*, Vol. 59, n°4, 2001, pp. 417-418

<sup>115</sup> A. Bemadji, 52ans, personnel de l'ACF, N'Djamena, entretien téléphonique du 17/11/2022.

la couverture de la prise en charge de la malnutrition. Elle travaille en partenariat depuis le dépistage jusqu'au suivi post-traitement dans le but de réduire l'impact de la malnutrition aiguë.

- Prévenir davantage les causes de la malnutrition : le programme de la sécurité nutritionnelle d'Action Contre la Faim à N'Djamena développe des approches multisectorielles favorisant entre autres l'accès et la disponibilité des produits alimentaires nutritionnels, promouvant les pratiques optimales pour la nutrition et améliorant l'accès à l'eau et à l'assainissement.
- Renforcer la résilience face aux chocs : se prémunir face aux aléas naturels ou économiques passe par le développement des revenus des ménages via l'accès à l'emploi ou à l'entrepreneuriat ainsi que la capacité locale de gestion et de réponse aux crises (système alerte précoce, plan de contingence)<sup>116</sup>.

Alors que la malnutrition aiguë, responsable de 46% des morts infantiles dans le monde, touche chaque année 51 millions d'enfants. Connaissant l'ampleur de la malnutrition des enfants à l'échelle internationale, l'ACF face à une telle situation se n'est pas simplement cantonner à des annonces mais demande aux gouvernements d'établir des indicateurs annuels précis, des programmes spécifiques et de mobiliser des ressources suffisantes. Cependant, l'ACF recommande de :

- ✓ Généraliser la prise en charge de la malnutrition aiguë puisque d'après les études, aujourd'hui seulement 1 enfant sur 10 a accès au traitement ;
- ✓ Intégrer le pack nutrition (dix mesures basiques pour prévenir la malnutrition) dans le système de santé publique. Cette approche multisectorielle tient compte de l'accès à l'eau, assainissement, l'hygiène, la sécurité alimentaire, les moyens de d'existence et de réduction du risque devant des désastres<sup>117</sup>.
- ✓ Accroître les financements pour lutter contre la sous nutrition : des études récentes indiquent que moins des Etats investissent dans les programmes de nutrition<sup>118</sup>.

---

<sup>116</sup> Archives du Ministère de la Santé Publique du Tchad, "Éradiquer toutes les formes de malnutrition : objectif de développement durable", Rapport de l'ACF sur la situation des enfants sous le choc de la malnutrition aiguë sévère dans les districts sanitaire de N'Djamena, juin 2018, p.17.

<sup>117</sup> ACF, "Objectifs de développement durable : éradiquer toutes les formes de malnutrition", Rapport des travaux, mai 2015, p.31.

<sup>118</sup> Report Global, "Nutrition et engagement des Etats du Sahel", Rapport des activités, novembre 2015, Burkina, p.14.

## 2. Santé mentale et soutien psycho-social

La prise en charge des souffrances psychologiques et le renforcement des relations familiales et des rapports entre communautés permettant d'aider les personnes à se rétablir, devenir plus actives et autonomes mais aussi mieux utiliser ses ressources et défendre ses droits a été l'un des actions la plus significative que l'ACF mène pour les bien-être des populations en quête de cette assistance. Ces interventions permettent aux personnes et aux communautés de davantage développer et renforcer leurs capacités, de diminuer leur vulnérabilité et de limiter les risques pour leur protection<sup>119</sup>. ACF estime que les services de Santé Mentale et Soutien Psycho Social (SMSPS) sont essentiels pour la protection des populations concernées, ceci prend en compte les pratiques de soins et pour prévenir la violence y compris la réponse. Ainsi, le service SMSPS est systématiquement intégré aux actions préventives de l'ACF dans les domaines de santé et nutrition<sup>120</sup>.

A N'Djamena notre zone d'étude, les problèmes de santé mentale sont monnaie courante. Ainsi, dans le but de sa mission l'ACF assiste le plus souvent ces personnes malades par l'intermédiaire d'un psychologue qui les aident à se rétablir et intégrer sa communauté plus tard.

## 3. Eau, hygiène et assainissement

La malnutrition d'un enfant sur deux est liée aux maladies hydriques, à un environnement insalubre et un accès à l'eau potable limité. D'après le rapport de l'ACF publié en novembre 2021, 1,8 milliards de personnes utilisent de l'eau provenant d'une source contaminée<sup>121</sup>.

Cependant, plus 80% des eaux usées générées dans le monde retournent dans l'écosystème sans avoir été traitées ou réutilisées<sup>122</sup>. Dans la plupart des cas, les populations ne disposent pas d'infrastructures nécessaires au traitement des eaux usées. Tel est le cas la ville

---

<sup>119</sup> Frédéric Memndigdé, 49ans, assistant psycho-socialiste à l'hôpital notre dame des apôtres de N'Djamena, N'Djamena, le 26/11/2022.

<sup>120</sup> ACF, SMSP, L'impact psycho-social des crises humanitaires, <https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2018/acf>, consulté le 13 février 2023.

<sup>121</sup> ACF, "Eau, assainissement et hygiène : l'eau un enjeu majeur", Rapport sur l'évaluation de la qualité d'eau, novembre 2021, p.19.

<sup>122</sup> J. Margat, "Répartition des ressources et des utilisations d'eau dans le monde : disparités présentes et futures", La Houille Blanche, 1998, p.45.

de N'Djamena ou plus 85%<sup>123</sup> des populations consomment de l'eau mal traitée compte tenu de l'absence de ces infrastructures. Ces eaux véhiculent des matières fécales, des déchets médicaux, des pesticides d'agriculture et des produits chimiques potentiellement toxiques rejetés par les activités humaines. Ainsi, toute une collectivité entière peut tomber malades si l'eau potable est contaminée et que l'hygiène est négligée. Partant, la consommation de ces eaux peut provoquer des maladies mortelles comme la diarrhée, le choléra, la dysenterie, la typhoïde ou le polio.

En réponse au besoin incessant d'eau en contexte parfois de sécheresse, l'ACF se concentre sur la réhabilitation des points d'eau et la gestion communautaire de l'eau. Elle limite ainsi l'exposition des populations à l'eau insalubre et contribue à lutter contre la malnutrition. Face à la résurgence des cas de Choléra dans les années 2008, favorisée par un accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dégradé, l'ACF déploie des actions en eau, assainissement et hygiène en lien avec la santé dans la logique d'intervention intégrées, en partenariat avec des Organisation Non Gouvernementales, les acteurs de la santé et avec l'Etat.



**Photo 9: L'accès à l'eau potable pour les couches vulnérables à N'djamena**

**Source :** Cliché de Mickael. Photo prise en 2022.

L'approche intégrée d'Action Contre la faim pour soulager la faim ainsi que des réponses à des situations d'urgence signifient procurer des services d'acheminement et d'assainissement aux individus, et les soutenir ou les former sur les pratiques d'hygiène. La santé, le bien être, la dignité et le statut économique d'une collectivité dépendent au premier

---

<sup>123</sup> B. Loukman, "Etudes du renforcement de la maintenance du système d'alimentation en eau potable dans la ville de N'Djamena au Tchad", Mémoire de Licence en Géographie, Institut Universitaire Polytechnique de Mongo-Tchad, 2001, p.31.

chef de son approvisionnement durable en eau (y compris eau potable), de sa capacité à se doter d'infrastructures sanitaires, et de la connaissance des pratiques liées à l'hygiène ainsi que sa capacité à mettre en œuvre ces pratiques.

Les actions menées par l'ACF dans le cadre de services eau, hygiène et assainissement sont guidées par une préoccupation majeure, soit assurer l'accès à l'eau, en particulier à l'eau potable. Ce qui amène l'ACF à :

- ✓ Acheminer de l'eau traitée par camion-citerne en situation de crise jusqu'à des sources plus permanentes ;
- ✓ Purifier les sources d'eau contaminée en vue d'une utilisation sans risque pour la santé ;
- ✓ Installer des réservoirs d'entreposage de l'eau et des réservoirs extérieurs ;
- ✓ Creuser de nouveaux puits et forages, ou les réhabiliter ;
- ✓ Canaliser et en préserver les ruisseaux ;
- ✓ Construire et réparer des réseaux d'eau, essentiellement en milieu urbain ;
- ✓ Installer des systèmes d'irrigation et en améliorer ceux qui existent déjà ;
- ✓ Construire des sites pour donner à boire au bétail<sup>124</sup>.

ACF construit et réhabilite des points d'eau pour améliorer le taux d'accès à l'eau potable

#### **4. Sécurité alimentaire et moyens d'existence**

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. La sécurité alimentaire repose sur quatre piliers principaux qui sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité.

- La disponibilité fait référence à la disponibilité d'aliment en quantité suffisante et d'une qualité appropriée et dont l'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations y compris les aides alimentaires ;

---

<sup>124</sup> Archives de la Mairie centrale de la ville de N'Djamena, " Œuvrer pour l'assainissement c'est œuvrer pour le bien-être des populations", Rapport de l'ACF, mars 2017, p.9.

- L'accès fait référence à l'accès physique et économique ;
- Alors que le pilier utilisation intègre la qualité de l'eau, l'hygiène, la qualité nutritionnelle, ainsi que la répartition de la nourriture au sein du ménage lors de prise des repas ;
- Et enfin, la stabilité est réalisée lors que les trois autres dimensions sont vérifiées dans le temps<sup>125</sup>.

Dans ce domaine, ACF considère qu'il est essentiel de renforcer l'appui à la production agricole (distribution d'intrants agricoles, aménagements hydro-agricoles, transformation et conservation des produits, protection des ressources productives, etc.) l'appui à l'élevage (alimentation du bétail, vaccinations, eau pastorale, etc.), la mise en œuvre d'activités génératrice de revenus et des activités de production d'actifs. Partant, ACF a soutenu le développement d'épargnes communautaires, a accompagné le développement d'activités génératrices de revenus et a promu les pratiques agricoles durables et écologiques. Les autorités locales et régionales ont été accompagnées dans l'élaboration et la mise œuvre des politiques et de plans de lutte contre l'insécurité nutritionnelle ainsi que dans la gestion des aléas climatiques et catastrophes naturelles<sup>126</sup>.

Dans le cadre du renforcement de la résilience climatique et de la cohésion sociale, les agriculteurs ont été soutenus dans l'adoption de pratiques agro-pastorales résilientes et durables au travers de la mise en place de champs écoles paysans et de formation sur les pratiques d'élevage. Des fournitures d'abris, des biens alimentaires et non alimentaires ont également été distribués aux personnes déplacées pour qui ACF a également facilité l'accès.

En effet, l'objectif général des interventions de l'ACF en sécurité alimentaire et moyens d'existence vise à permettre aux populations d'accéder à une nourriture adéquate pendant et après des situations de crises. Pour cela ACF poursuit, selon les situations, différents objectifs :

- Répondre aux besoins immédiats en nourriture des populations vulnérables (populations déplacées et réfugiées, communautés hôtes) ;

---

<sup>125</sup> J.M Touzard et S. Fournier, "La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ?", Vertigo, 2014, p.12.

<sup>126</sup> ACF, "Sécurité alimentaire : une de nos grandes priorités", Rapport des travaux, N'Djamena, décembre 2019, p.17.

- Permettre le retour à l'autonomie alimentaire des populations affectées par les désastres, les conflits ou l'insécurité alimentaire chronique ;
- Infléchir les cadres et politiques de la sécurité alimentaire de façon à éradiquer la faim<sup>127</sup>.

Suivant, les contextes, les interventions de l'ACF permettent de sauver les vies humaines dans les situations de crises aiguës, de protéger et maintenir les moyens d'existence des populations les plus sensibles aux catastrophes, de réduire les facteurs de vulnérabilité et de promouvoir le développement économique et social. Dans une perspective de recherche des solutions durables dans la lutte contre la sécurité alimentaire et les moyens d'existence à N'Djamena, la question de la faim et la sous-nutrition est au cœur des interventions de l'ACF sur le terrain. Ainsi, pour accroître une efficacité, l'équipe de l'ACF mène des analyses contextuelles poussées et évalue les projets afin de former au mieux le personnel et apporter la meilleure réponse possible aux populations dans les domaines suivants : les activités agricoles, l'aide alimentaire, les activités génératrices de revenus en milieu rural ou urbain, la surveillance de la situation alimentaire et le plaidoyer<sup>128</sup>.

En plus de ces domaines précités, l'ACF promeut une approche intégrale dans ses activités afin d'aborder les causes sous-jacentes et à long terme de la faim et de la malnutrition. Dans ce sens, l'ACF coordonne les activités de sécurité alimentaire avec celles de nutrition, d'eau et assainissement et de la santé. L'intégration des différents aspects techniques commence par l'analyse et se poursuit tout au long de l'exécution et de l'évaluation de chaque projet<sup>129</sup>.

## 5. Prévention et réponse à la violence

La violence, la violence sexuelle et sexiste incluse, est principalement ancrée dans des comportements qui admettent sa pratique au sein des familles, de la communauté et de la société dans son ensemble. Pour identifier et répondre à la violence, la coercition et la maltraitance, on utilise des moeurs préventives, d'atténuation et réactive pour soulager la souffrance personnelle et empêcher que cela ne se reproduise tant au niveau individuel et communautaire qu'au niveau

---

<sup>127</sup> Archives du Ministère de la Femme et de l'Action Sociale, "De l'eau pour la population : une assistance significative", Rapport conjoint de travail entre le Ministère de l'Action Sociale et les agents de l'ACF, septembre 2019, p.2.

<sup>128</sup> A. Mickael, 44ans, personnel de l'ACF sous coordination régionale de Abéché, N'Djamena, entretien du 19/09/2022

<sup>129</sup> *Idem*.

sociétal. Pendant et après les crises, les femmes, les hommes, les garçons et les filles sont encore plus exposés à la violence et à la détresse extrême.

Action Contre à la Faim met donc en place des services de SMSPS et de soutien médical ainsi qu'une prise en charge des cas pour garantir une approche globale en ce qui concerne leur protection. Les interventions de prévention s'attaquent aux causes profondes des violences en agissant au niveau de la communauté et de la société via des programmes de changement de comportement qui permettent de faire évoluer les comportements au sein des communautés qui proposent un soutien aux victimes et aux survivants et qui cherchent à faire respecter le droit en travaillant auprès des groupes de la communauté, des institutions locales et des gouvernements. Les actions réactives permettent de fournir des services de protection et d'aide aux victimes et aux survivants d'actes de violence, de violence sexuelle ou sexiste, notamment en favorisant l'accès et l'orientation vers les services élémentaires et en proposant des soins de santé et un soutien psychologique pour surmonter les répercussions à long terme de la violence et pour rétablir les sentiments de dignité et de sécurité<sup>130</sup>. Via une approche holistique, l'ACF encourage l'intégration active d'action de prévention et de réaction pour les cas de violence, de violence sexuelle et sexiste dans tous les secteurs de l'organisation et par utilisation de mécanisme de protection contre l'exploitation et des abus sexuels<sup>131</sup>.

## 6. La protection sociale

La protection sociale est un droit humain proclamé par différents textes, dont la déclaration universelle des droits de l'Homme. Pourtant, plus de quatre Milliards de personnes en âge de travailler sont privés de ce droit. La protection sociale contribue à la justice sociale et à l'égalité des genres. Elle permet de lutter contre la pauvreté en assurant à chaque personne d'être protégée contre les incertitudes de futur. Elle est définie comme l'ensemble des politiques publiques qui contribuent à la couverture de divers risques et événements tout au long de la vie : maladie, naissance, invalidité, vieillesse, accident du travail, décès, charges de famille, pertes de revenus, etc.<sup>132</sup>.

---

<sup>130</sup> ACF, "Principes humanitaires en situation de conflit : garantir le respect des principes humanitaires pendant les conflits armés et autres situations de violence : expérience de positionnement d'ACF", <https://www.actionagainshunger.org/publication/2013/12/humanitarian-principles-conflict>, consulté en ligne le 2 Mai 2023.

<sup>131</sup> CPI, "Politique de protection dans le cadre de l'action humanitaire", Rapport sur les différentes violences, 2016, p.12.

<sup>132</sup> A. Okolouma, "La protection sociale au Cameroun", Mémoire de Master en Science Economique, Université de Yaoundé II, 2008, p.61.

La protection sociale comprend à la fois des transferts directs aux ménages et aux individus (transferts monétaires ou en nature) et des prestations de service essentiel de qualité à prix abordable ou gratuit. Elle peut être contributive ou non-contributive, volontaire ou obligatoire. Ainsi, pour garantir la protection sociale ACF estime qu'il est avant tout nécessaire de contribuer à une meilleure prise en charge de conscience politique, de l'ampleur du travail de soins non énuméré assigné aux sociétés et de son impact sur la pauvreté et de la faim<sup>133</sup>.

## **II. POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ACF**

En accordant une place centrale à la protection, Action Contre la Faim vise à améliorer la sécurité des personnes en plaçant les populations au centre de l'action humanitaire afin de limiter les risques qu'elles rencontrent et d'accroître leur bien-être et leur dignité en situation de crise. Dans un monde de plus en plus façonné par les effets d'ampleur mondiale (croissance démographique et urbanisation rapide, pauvreté persistante, violence et conflits, catastrophes naturelles et changement climatique, discrimination de genre et autres formes de violation des droits de l'homme) le nombre des personnes ayant besoin d'aide humanitaire ne cesse d'augmenter.

Action Contre la Faim soutient la déclaration et la politique du Comité permanent inter-organisations (IASC) concernant la place centrale de la protection dans l'action humanitaire. Ces deux documents ont été publiés en décembre 2013 et stipulent que « la question de la protection de toutes les communautés touchées doit guider les prises de décision et l'intervention humanitaire, en précisant qu'au-delà des organisations mandatées pour la protection, tous les acteurs humanitaires ont la responsabilité de protéger des communautés touchées avant, pendant et après une crise ». En adhérant à la déclaration du CPI, Action Contre la Faim s'engage à incorporer les principes de la protection dans les domaines de son action humanitaire.

### **1. But de la politique de protection**

En adhérant à cette politique, ACF veut s'engager davantage dans l'incorporation des principes de la protection au sein de son action, s'assurer que la lutte contre la faim et l'aide humanitaire ciblent les personnes les plus vulnérables, améliorant ainsi leur sécurité et leur dignité, tout en favorisant la promotion et la protection de leurs droits humains. Cette politique

---

<sup>133</sup> ACF, «La protection sociale, un outil de lutte contre la faim et contre les inégalités de genre», Rapport sur de travaux, 2015, p.24.

est mise en place conformément aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, et en accord avec la norme humanitaire fondamentale sur laquelle est fondée l'action humanitaire de ACF. Cette politique vise à :

- Définir le cadre conceptuel adopté par l'Action Contre la Faim en matière de protection, dans le cadre de son mandat et des normes humanitaires en vigueur sur la protection ;
- Orienter l'organisme vers des objectifs stratégiques communs en matière de protection qui contribueront, à établir un environnement sûr pour des populations touchées, à faire en sorte que chacun puisse accéder aux services et exercer ses droits humains, dans le but de sauver des vies<sup>134</sup>.

Cette politique en matière de protection il faut le rappeler, vient compléter les autres politiques et manuels d'ACF déjà existants. Elle s'accompagne d'une boîte à outils comprenant une série de documents directeurs et d'un guide pratique d'action clés permettant sa mise en œuvre effective.

Ainsi, Action contre la Faim adopte une double approche dans cadre de travail sur la protection. Nous avons notamment la protection transversale et les actions de protection ciblée.

Lors de ces événements effrayants, l'ACF en collaboration les Ministère de la Santé Publique du Tchad a mené des actions en faveur des sinistres. En plus des soins de santé en général, l'ACF a apporté également de soutien nutritionnel et vaccinal. Elle fournit des services d'eau et d'assainissement.

Ainsi, sur le plan de la nutrition, deux missions de supervision, des interventions ont été réalisées sur le site Toukra, de Ngueli Pont, de Walia lycée et de Koundoul . L'ACF prend en charge un total de 589 enfants atteints de malnutrition aigue severe et 1477 enfants atteint de malnutrition aigue modéré au sein de son unité nutritionnelle.Des dépistages actif de masse est réalisé sur les sites précités, les données recueillies à l'issu de cette activités sont attendues.

Sur le plan de la santé en général, les poursuites des activités et prestations sanitaires sur tous les sites évoqués ci-haut ont connu un succès grâce à la mise en place de 12 postes fixes et 5 cliniques mobiles. Tous les sites sont couverts pour les consultations curatives et la

---

<sup>134</sup> Archive du Ministère de la Femme et de l'Action Sociale, “ La protection et la lutte contre la faim’’, Rapport de l'ACF sur la précarité sociale au Tchad, janvier 2017, p.19.

santé de la reproduction. Pour les autres prestations spéciales telles que les VBG et la santé mentale, des structures de référencement existent et les patients y sont référés.

Dans le domaine d'eau, hygiène et assainissement, 513 latrines ont été construits par l'ACF sur différents sites des déplacés ; 42 points d'eau sont maintenus fonctionnels grâce aux moyens déployer par l'ACF ; plus de 202 douches sont fonctionnelles mais les sites tels que celui de Toukra, Lycée de Walia et beaucoup d'autres ne disposent pas de douches<sup>135</sup>.

Les principes de protection et la promotion des accès significatifs à l'aide humanitaire, la sécurité et la dignité, sont appliquées dans les secteurs, des stratégies et les programmes et sont pris en compte dans les politiques, les méthodes de travail, les procédures des cadres institutionnels et à chaque étape de la gestion du cycle des projets.

Chez ACF la transversalisation de la protection se traduit par l'application des quatre principes de la protection transversale au sein de l'organisation et dans ses stratégies, contribuant ainsi à la mise en œuvre et au développement des normes **“sphère”** de la protection<sup>136</sup> tout en adhérant aux normes humanitaires fondamentales. ACF réalise la transversalisation de la protection à travers tous ses programmes, ses services et ses secteurs afin de :

- **Prioriser la sécurité et la dignité sans causer de préjudice:** ACF cherche à éviter et à atténuer le plus possible tout effet négatif de ses interventions pour ne pas accroître la vulnérabilité des personnes aux risques tant physiques que psychologiques. L'aide fournie par ACF vise à comprendre la sensibilité locale, les sources de tensions potentielles, les contraintes culturelles, les tabous et les connaissances, attitudes et pratiques de la population touchée grâce à une analyse permettant d'améliorer ses capacités organisationnelles et d'adopter ses politiques et ses programmes tout en adoptant l'approche **“Ne pas nuire”**.
- **Garantir un accès significatif aux processus et aux services :** ACF s'efforce de fournir une aide fondée sur les besoins et les droits des populations touchées par des crises, en évitant toute sorte de discrimination liée au genre, à l'âge, l'orientation sexuelle, la nationalité, l'ethnicité, la religion et le handicap. L'organisation veille à atténuer les barrières physiques, économiques et sociales et à faire en sorte que les services

---

<sup>135</sup> Y. Djebardé, 47 ans, Enseignant et victime d'inondation, N'Djamena, entretien du 19/11/2022.

<sup>136</sup> CPI, **“Politique sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire”**, Rapport sur les différentes formes de violences, 2016, p.13.

sont correctement fournis, accessibles en toute sécurité et dignité, pour tous les groupes de la communauté en fonction de leurs besoins. En plus d'incorporer des normes en matière d'accès significatif dans toutes ses interventions et de les faire respecter les systèmes de coordination nationaux et internationaux. ACF promeut activement le respect du système du droit international humanitaire en revendiquant le droit des populations à un accès significatif à l'aide humanitaire en toute sécurité lorsqu'elles ont besoin. ACF vise à faire valoir les exigences des populations en matière de respect de leurs droits élémentaires en rendant les Etats, ou les garants des droits, redevables de leur obligation en matière de protection, par l'influence d'acteurs de niveau local, national, régional et international, afin de veiller à faire respecter le droit à l'accès des plus vulnérables et de faire en sorte qu'aucune problématique spécifique au contexte demeure non traitée, oubliée ou politisée.

- **Redevabilité envers les populations touchées :** ACF a intégré l'engagement de l'IASC sur la redevabilité envers les populations affectées grâce à des politiques et des instruments qui utilisent des approches axées sur l'individu<sup>137</sup>. Au sein de l'ACF, la redevabilité est assurée par la mise en place de mécanismes adaptés au contexte et à la culture, permettant aux populations touchées de mesurer la caractère adéquat, la qualité et délai de réponse des interventions de l'organisation, et apporter des réponses au retour d'information (négative ou positive) aux préoccupations et aux réclamations. Parmi ces mécanismes, on peut citer : les mécanismes de retour d'information, le mécanisme pour encourager la participation et autonomisation, la protection des données confidentielles, la garantie du consentement éclairé, la protection/sauvegarde, la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, la protection des enfants et les protocoles de protection des données<sup>138</sup>. L'ACF soutient également les revendications des populations et des communautés concernant la redevabilité des Etats/garants des droits.
- **La participation et l'autonomisation des personnes :** ACF soutient les exigences des en matière d'autoprotection et de développement des capacités, de l'autonomie et de l'efficacité personnelle à travers des approches axées sur les individus permettant d'apprendre des populations touchées pour des crises humanitaires, afin d'orienter sa

---

<sup>137</sup> CPI, " Politique sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire", Rapport sur les différentes formes de violences, 2016, p.15.

<sup>138</sup> ACF, "Politique ACF en matière de genre, charte ACF et politique ACF en matière de protection des enfants/sauvegarde de l'enfance", Rapport annuelle, Paris 2014, p.39.

stratégie globale et ainsi transmettre correctement son expérience aux individus, aux structures locales et aux organisations partenaires. ACF essaye, le plus possible, de faire participer ses partenaires et les communautés auprès desquelles elle intervient, à travers un processus d'apprentissage à double sens qui travaille à partir et vers les capacités locales. Les interventions de l'ACF encouragent la participation, l'engagement et l'autonomisation de la communauté ainsi que l'adaptation au contexte, la planification fondée sur les preuves scientifiques et la recherche de la meilleure solution possible. ACF œuvre en faveur de l'autonomisation des personnes et des communautés en leur permettant de se faire entendre et en leur offrant la possibilité d'agir directement au niveau local, national, et/ou international, via le système de gouvernance ainsi qu'en appuyant leurs revendications sur la précaution, la réponse et la réparation des violations de leurs droits humains.

Dans cadre de sa stratégie de protection transversale, ACF s'engage à inclure les questions et pratiques liés au genre, à l'âge, au handicap et à la protection de l'enfance à tous les niveaux de son action ; dans ses opérations de terrain, ses stratégies de plaidoyer, ses politiques techniques, ses conseils ainsi que ses mécanismes institutionnels<sup>139</sup>.

## **2. Les actions de politique ciblée**

Elles contribuent activement à réduire les risques et l'exposition des populations touchées. Cela comprend les programmes de protection autonome tel que : ceux relatif à la santé mentale, au plaidoyer sur la protection, à la protection des enfants et les pratiques de soin et les programmes de protection intégrée (réponse issues d'un ou de plusieurs secteurs de l'aide humanitaire : santé, aide alimentaire, nutrition etc.) permettant d'atteindre d'un résultat sur la protection ou une combinaison de réponses du secteur de la protection avec un ou plusieurs autres secteurs.

Même si l'ACF s'engage à mettre en œuvre la protection transversale à tous les niveaux de son organisation, elle met également en place des actions de protection ciblée conçues à partir des besoins spécifiques, propres aux différents contextes. Pour être mises en œuvre, les actions nécessitent une expertise adéquates et des capacités locales conséquentes. Les initiatives de protection autonomes et intégrées visent à limiter directement les risques de protection

---

<sup>139</sup> ACF, "Politique ACF en matière de genre, charte ACF et politique ACF en matière de protection des enfants/sauvegarde de l'enfance", Rapport annuelle, Paris 2014, p.11.

encourus par les populations touchées, d'après l'approche des risques pour la protection au moyen d'actions coordonnées correspondant à trois types d'interventions.

**a. Les actions réactives**

Elles constituent le champ d'action le plus immédiat, le plus proche de la violation. Ce type d'action vise à stopper, prévenir ou atténuer les pires effets de nuisance infligés aux communautés touchées.

**b. Les actions correctives**

Cette deuxième sphère des actions concerne les initiatives d'aide et de soutien aux personnes dont les droits ont été violés. Elles ont pour objectif de rétablir la dignité des personnes et de leur assurer des conditions de vie adéquate suite à un préjudice subi.

**c. Les actions de renforcement de l'environnement (constructives)**

Les initiatives de la troisième sphère sont celles qui visent à créer des changements au niveau de la société dans son ensemble. Elles cherchent à faire tendre la société vers les normes permettant la prévention ou l'atténuation des violations, des culturelles et institutionnelles propices à la protection.

### **III. LE PLAIDOYER**

Les causes de la faim et de vulnérabilité sont diverses et ACF reconnaît l'importance de faire entendre la voix des plus vulnérables et attire l'attention sur les dynamiques sous-jacentes des crises, les causes de la vulnérabilité et les inégalités qui entretiennent la malnutrition. ACF tient compte des facteurs politiques et considère que le fait que certains acteurs étatiques ou non étatiques ne respectent pas leurs devoirs en matière de droit de l'homme est une cause majeure de la faim et de vulnérabilité. Ces manquements à leurs obligations peuvent se traduire de diverses façons, comme l'utilisation de la famine, comme méthode de guerre, l'adoption et la mise en œuvre (ou l'absence) des politiques économiques et sociales entraînent une insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'absence ou l'insuffisance des services élémentaires, y compris des mesures indispensables à la détection, au traitement et à la prévention de la sous-nutrition.

Le plaidoyer vise à provoquer des changements durables en termes de politiques, de pratique et de capacités d'intervention, en influençant les décideurs politiques et économiques,

et en mobilisant l'opinion publique. Au travers des différents programmes de lutte contre la malnutrition, d'assainissement d'eau ou encore de santé mentale que l'ACF a mis en place depuis près de 40 ans, elle met les moyens reconnus ou innovant et démontre quotidiennement son efficacité. Forte de cette expérience, l'ACF se donne le mandat de promouvoir les bonnes pratiques et d'amener leur intégration dans la politique des Etats et des institutions internationales.

Les activités de plaidoyer ont pour but d'alerter sur l'importance de lutte contre la malnutrition aiguë et promouvoir sa reconnaissance comme problème majeur de santé publique, nécessitant à la fois plus d'attention de la part des décideurs et plus de moyens financiers. Le directeur pays de l'ACF au Tchad lors de notre entretien mentionne que : l'ACF plaide pour une approche intégrée de la lutte contre la malnutrition en demandant aux Etats d'inclure la nutrition dans leurs politiques sectorielles (agriculture, santé etc.). De par cette approche, l'ACF réfléchit et mène des recherches sur les causes de la faim et s'engage dans un mouvement global pour proposer des solutions durables dans le but d'éradiquer à terme la faim dans le monde<sup>140</sup>. Les actions de l'ACF en termes de plaidoyer s'articulent autour de deux axes essentiels. Nous avons d'une part la lutte contre la faim et la malnutrition et d'autre part la défense des principes humanitaires.

S'agissant de lutte contre la faim et la malnutrition, les activités de plaidoyer ont pour but d'alerter sur l'importance de la lutte contre les crise humanitaires en général et plus spécifiquement la malnutrition sévère aigüe et promouvoir sa reconnaissance comme problème majeur de santé publique, nécessitant à la fois plus d'attention de la part des décideurs et plus de moyens financiers. Par ailleurs, ACF plaide pour une approche intégrée de la lutte contre la malnutrition en demandant aux Etats d'inclure la nutrition dans leurs politiques sectorielles (agriculture, santé, élevage...). De par l'expérience et le travail de réflexion et recherche sur les causes de la faim, l'ACF s'engage dans un mouvement plus global pour proposer des solutions durables dans le but d'éradiquer à terme la faim dans le monde<sup>141</sup>.

En ce qui concerne la défense des principes humanitaires, l'ACF lutte bien évidemment pour le respect des principes humanitaires et accompagne les évolutions et les changements des politiques dans ce domaine, en apportant son expertise et en témoignant de ce que les équipes

---

<sup>140</sup> A. Coerak, 62 ans, Directeur Pays de l'ACF au Tchad, N'Djamena, entretien du 12 décembre 2023

<sup>141</sup> Archive du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Action Sociale du Tchad, "Comment la protection sociale universelle permet de lutter contre la faim", Rapport de l'ACF, N'Djamena, le 20 octobre 2019, p.31.

rencontrent sur les terrains d'intervention. Enfin, elle sensibilise les sociétés civiles du nord et du sud pour soutenir les actions de plaidoyer. En informant les citoyens sur les enjeux de la faim, l'ACF tente également de mobiliser pour faire pression sur les décideurs afin d'obtenir de véritables changements<sup>142</sup>.

Les équipes ACF de plaidoyer soutiennent les partenaires locaux et les communautés locales dans leurs revendications pour un changement durable au niveau des politiques à travers des initiatives et des campagnes de plaidoyer au niveau local, national et international. Bien que les objectifs de l'ACF et de ses partenaires varient en fonction du contexte, les thèmes généraux incluent et sont fondées sur la promotion, le respect et l'application du droit humanitaire international et des droits de l'homme. La sensibilisation des personnes concernées par des restrictions d'accès aux services afin de faire remonter l'information aux acteurs de l'aide humanitaire et, si possible, faire évoluer les services publics, et la mobilisation des populations touchées et d'autres acteurs appartenant ou non au système de l'aide humanitaire pour qu'ils contribuent à l'obtention de résultats collectifs en matière de protection.

#### **IV. UNE SYNTHÈSE DES POINTS FORTS DE L'ORGANISATION**

Grace à une présence longue et une expérience riche de l'ACF au Tchad en général et à N'Djamena en particulier, l'organisation a développé une très bonne analyse de la problématique, résultant en des opérations adaptées au contexte. De surcroît, l'organisation a développé une très bonne relation avec les communautés et les autorités du pays et est très connue par les communautés.

Les équipes de l'ACF en charge des différents programmes ont également une connaissance des zones des projets, de la problématique et des bénéficiaires. Les équipes sont motivées et entretiennent de très bonnes relations, dans la transparence et la confiance, avec les communautés. Celles-ci ont aussi développé une bonne documentation sur les programmes, et sait capitaliser sur les études accomplies.

Il a été reconnu que, au niveau de coordination et du support, le programme bénéficie d'une très bonne organisation de suivi des mouvements, et des mesures et procédures de sécurité. Ensuite, il a été souligné que l'équipe de coordination assure la bonne gestion.

---

<sup>142</sup> ACF, "Protection sociale, un outil de lutte contre la faim... et contre les inégalités de genre", Rapport des travaux, N'Djamena, Mars 2018, p.4.

Les actions de l'ACF au Tchad et plus précisément à N'Djamena ne souffrent d'aucune ambiguïté. Elle assiste les populations les plus démunies, surtout les enfants atteints de malnutrition, mais elle vient aussi en aide en cas des catastrophes naturelles. Les assistances multiformes énumérées ci-haut, ne sont pas faites sans grande difficulté. Ainsi, le dernier chapitre prendra en compte les difficultés que rencontrent ACF dans l'exercice de sa mission.

**CHAPITRE 4 : LES CONTRAINTES LIEES A L'ACTION DE ACF SUR  
LE TERRAIN ET PERSPECTIVES**

L'aide humanitaire fait face aujourd'hui à des nombreux défis. Les besoins humanitaires de cessent d'accroître en raison de l'amplification des conflits armés, de catastrophes naturelles liées aux changements climatiques. Le système humanitaire très occidental-centré, en place depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, n'est plus adapté aux réalités du terrain<sup>143</sup>.

Dans des situations de crises provoquées par une catastrophe naturelle ou par un conflit, l'action humanitaire a pour but de sauver des vies, d'atténuer la souffrance des populations touchées et de préserver leur dignité. Les secours matériels (médicaux, alimentaire, etc.) sont une composante importante de cette action, qui ne saurait cependant être réduite à cette seule dimension : la protection des populations requiert aussi des interventions auprès de tous les acteurs concernés pour obtenir d'eux un comportement qui respecte l'intégrité physique et la dignité des groupes et des individus victimes de la crise<sup>144</sup>.

Dans les années 1990, l'action humanitaire a acquis dans les relations internationales une importance beaucoup plus grande qu'au cours des décennies antérieures : un indicateur en est la part de l'aide publique au développement consacrée à l'aide d'urgence, qui passe de 1% au milieu des années 1970 à 5% une vingtaine d'années plus tard. Cependant, l'importance du phénomène ne saurait être traduite qu'en termes de ressources financières. L'action humanitaire fait partie de la politique étrangère de nombreux pays, surtout occidentaux et occupe une place croissante dans la panoplie des instruments de cette politique<sup>145</sup>.

L'intensité et la fréquence croissante des catastrophes et conflits, mettant à rude épreuve la capacité des pays, même les plus développés, à porter assistance à leurs populations sans une aide extérieure. Il est donc crucial que tous les acteurs conjuguent leurs efforts. Trop souvent, le manque de confiance, mais aussi des cadres juridiques insuffisants pour gérer l'assistance internationale et les défis inhérents à la coordination d'actions de plus en plus diverses, nuisent à la qualité et à l'efficacité des interventions en cas de catastrophes ou de conflit.

Depuis de nombreuses années, les organisations humanitaires constatent des difficultés croissantes d'accès aux populations touchées par les crises humanitaires. Si l'insécurité en zone de crises a toujours constitué un obstacle, les acteurs humanitaires font face, depuis le début des

---

<sup>143</sup> P. Lejeune, "Tentative d'analyse des difficultés rencontrées pour localiser l'aide humanitaire dans le cadre de la réponse humanitaire au nord-ouest de la Syrie", Mémoire de Master en Sciences de la Population et du Développement, Université de Liège, 2021, p.9.

<sup>144</sup> J. Forester, "Les défis de l'action humanitaire", *Annuaire suisse de politique de développement*, Vol. 18, n°13, 1999, p.2.

<sup>145</sup> *Ibid.*, p.3.

années 1970 des nouvelles difficultés. Depuis de nombreuses années, les organisations humanitaires constatent des difficultés d'accès aux populations touchées par des crises humanitaires.

## **I. LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR ACF DANS L'EXERCICE DE SA MISSION**

Il serait question dans cette rubrique de ressortir les grandes difficultés que l'Action Contre la Faim rencontre le plus souvent dans l'accomplissement de sa mission. Celle-ci sont entre autres financières, sécuritaires , politiques climatiques, climatiques, linguistiques et infrastructures.

### **1. Difficultés financières**

L'un des premiers problèmes toujours rencontré par l'ACF dans la mission d'assistance humanitaire a été la difficulté d'établir avec un certain degré de certitude l'ampleur du déficit de financement à la grande surprise des économistes et des financiers faisant partie de l'association. Car, l'on constate une grande méfiance de la part des donateurs à l'égard des organisations humanitaires qui, selon eux, gonflent les chiffres dans le but de compenser les déficits de financement<sup>146</sup>. Le manque de financement de l'aide humanitaire signifie non seulement davantage de souffrances, mais aussi une grande instabilité. Venir en aide aux populations en détresse est moralement juste, mais aussi dans l'intérêt de ceux qui soutiennent l'aide<sup>147</sup>.

### **2. L'insécurité due aux conflits**

Mener à bien des activités humanitaires dans les zones de conflit armé ou de violence interne a toujours été une entreprise dangereuse. La sécurité des collaborateurs et agents humanitaires et même des bénéficiaires a toujours été une priorité et une responsabilité cruciale tant pour les organismes que pour les Etats. Dans la nouvelle donne des conflits internationaux ou internes, les acteurs humanitaires se trouvent face à des risques à la fois des rejets et d'instrumentalisation qui débouchent sur des conséquences fâcheuse <sup>148</sup>. Le personnel

---

<sup>146</sup> R. Ratom Koingar, 51 ans, Avocat et consultant juridique de l'Action Contre la Faim, N'Djamena, entretien du 03/12/2022.

<sup>147</sup> P. Walker, "Les victimes de catastrophes naturelles et le droit à l'assistance humanitaire : point de vue praticien", *International Review of the Red Cross*, Vol. 80, n°832, 1998, p.659.

<sup>148</sup> G. Trazié Loroux Bi, "Les contraintes de l'action humanitaire dans les conflits armés : cas de la Cote d'Ivoire", Mémoire de Master en Droit, Université de Cocody (Abidjan), 2006, p.76.

humanitaire est l'objet de menaces et d'attaques de plus en plus fréquentes qui peuvent provoquer des blessures ou même la mort dans certains cas. Ces agressions limitent ainsi les mouvements du personnel humanitaire pour accéder aux personnes déplacées et accomplir leur sacerdoce<sup>149</sup>.

La sécurité demeure une des principales difficultés rencontrées par les organisations humanitaires. Ainsi, si l'insécurité en zone de conflit a toujours constitué un obstacle, les acteurs humanitaires font face, depuis le début des années 2000, à de nouvelles difficultés. Ces difficultés sont le produit de la multiplication des acteurs et groupes armés non étatiques au sein de conflits asymétriques et témoignent du fait que le déni d'accès aux populations vulnérables, autrefois simple conséquence de la violence d'un conflit, s'est mué en arme utilisée délibérément à des fins politiques ou militaires. Les acteurs humanitaires déplorent ainsi, une tendance croissante des groupes armés non étatiques et des Etats (y compris, pour ces derniers, dans le cadre de politiques mises en place dans la lutte contre la violence terroriste) à entraver l'accès<sup>150</sup>.

L'assistance aux populations présentes dans des zones contrôlées par certains groupes armés non étatiques est parfois assimilée à du soutien aux groupes terroristes et peut même aboutir à des peines criminelles pour les travailleurs humanitaires. Au Tchad, dans certaines zones de conflits comme la Province du Lac (présence terroriste), des travailleurs humanitaires plus précisément ceux de l'ACF ont été accusés, intimidés et parfois condamnés<sup>151</sup>.

Ce phénomène d'insécurité retarde parfois les convois d'acheminements des matériels et des personnels. Cependant, la situation devient de plus en plus fluctuante et incertaine. Acheminer le matériel est très compliqué dans les zones incontrôlées par l'Etat. Il faut rassembler plusieurs paramètres avant qu'un convoi puisse parvenir aux populations<sup>152</sup>.

Les conflits sont le plus souvent associés aux événements climatiques extrêmes et entravent fortement l'intervention des organisations.

---

<sup>149</sup> *Ibid*, p.77.

<sup>150</sup> "Les défis contemporains de l'accès dans l'action humanitaire", <http://centreforhumanitarianleadership.org>, consulté en ligne le 06 juin 2023.

<sup>151</sup> Noubaguermadji Vincent, 54 ans, point focal de l'Action Contre la Faim dans la province du Lac, N'Djamena, entretien du 17/09/2023.

<sup>152</sup> D. Louna Mboté, 61 ans, Directeur Technique du Programme Alimentaire de l'ACF au Tchad, N'Djamena, entretien du 11/11/2022.

### 3. Les Etats : un obstacle à l'assistance humanitaire

Le rôle primordial de l'Etat dans l'assistance humanitaire est clairement défini et connu dans les différents textes normatifs qui régissent ou guident l'action humanitaire. La résolution 46/182 de l'assemblée générale des Nations Unies reconnaît le rôle premier des Etats pour ce qui est de prendre soin des victimes de catastrophes naturelles et autres situations d'urgence. Cela se traduit par un rôle d'initiative, d'organisation et de mise œuvre de l'aide humanitaire sur son territoire. D'autres textes, tels que le consensus européen sur l'aide humanitaire, les principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire, adoptés par les principaux bailleurs de fonds, ou encore la charte humanitaire de Sphère, ont un langage très similaire. Dans la réalité, le rôle primordial des Etats dans les réponses humanitaires est très souvent négligé, les relations entre Etat et acteurs humanitaires étant fréquemment source de tensions<sup>153</sup>. Les raisons de cette tension sont diverses.

L'action humanitaire, bien que fondamentalement apolitique, se situe dans un espace politique. Cette dimension politique est évidente dans les situations de conflits. Elle peut également être présente dans les réponses aux catastrophes naturelles : la capacité ou non d'un gouvernement à répondre aux besoins des populations suite à une catastrophe ou les tensions qui peuvent en découler, ont en effet un caractère éminemment politique. La réticence à faire appel à l'aide humanitaire internationale, de peur de perdre la face vis-à-vis de sa population, en sont un autre exemple<sup>154</sup>.

Les acteurs humanitaires internationaux, ONG en particulier, ont généralement une politique d'évitement à l'égard des Etats. L'assertion de la souveraineté des Etats est souvent perçue en termes négatifs, alors que celle-ci est légitime comme suggéré précédemment. Si cette attitude peut se comprendre dans certains cas, lorsque par exemple l'Etat est partie prenante d'un conflit, elle ne se justifie pas dans beaucoup d'autres et contribue à alimenter un climat de méfiance<sup>155</sup>. Cela s'avère problématique et peut conduire à des duplications inutiles, des processus de coordination parallèles, des délais et des inefficacités, avec au final un impact négatif pour les populations nécessitant de l'aide. Les ONG sont régulièrement critiquées parce qu'elles ne partagent pas suffisamment d'information sur leurs activités ou court-circuitent les

---

<sup>153</sup> C.A. Hofmann, "La relation entre autorités nationales et organisations humanitaires", Revue HEM, Vol.13, n°22, 2015, p.11.

<sup>154</sup> P. Nanramadji, 57ans, conseiller juridique à la direction de l'Action Sociale, N'Djamena, entretien du 27/11/2022.

<sup>155</sup> Hofmann, "La relation entre autorité", p.12.

structures locales et nationales. De leur côté, certains Etats, tels que le Tchad, expriment de plus en plus ouvertement leur méfiance à l'égard des ONG, mettant en place des procédures administratives contraignantes<sup>156</sup>. Dans ce contexte, la coopération inter-gouvernementale, les militaires, les institutions régionales ou le secteur privé deviennent des alternatives intéressantes pour les Etats.

Les gouvernements et les bailleurs de fonds ont un rôle central à jouer pour accompagner cet élan et encourager les organisations humanitaires à les rejoindre notamment, pour faciliter la mise en place d'un environnement plus favorable à un système humanitaire qui prévient, prépare, anticipe et répond aux risques et impacts climatiques et environnementaux. Ils doivent également s'inscrire en soutien aux organisations humanitaires pour établir, le plus tôt que possible, les bases nécessaires pour le bon fonctionnement de ces dernières. Néanmoins, sur le terrain pratique, ces organisations rencontrent au contraire des grandes difficultés provenant bien évidemment de la part des Etats<sup>157</sup>.

Ainsi, il faut mentionner que les acteurs humanitaires et les populations destinataires de l'aide sont confrontés à diverses formes d'abus venant des Etats comme le harcèlement bureaucratiques : déni d'enregistrement officiel empêchant le déploiement sur le terrain, convois bloqués aux frontières, refus d'octroyer des visas aux travailleurs humanitaires internationaux, sont autant des obstacles bureaucratiques qui entravent l'accès. Dans certains pays européens par exemple, des ONG doivent aussi faire face à des politiques migratoires répressives qui les empêchent de porter assistance aux migrants<sup>158</sup>.

Ces politiques répressives, menées par des Etats bailleurs comme par d'autres où l'aide humanitaire est déployée, il faut le souligner, mettent en péril la légitimité des organisations humanitaires cherchant à apporter de l'aide selon le principe d'impartialité et remettent en question leur neutralité.

#### **4. L'insécurité due aux aléas climatiques**

Les aléas climatiques sont des agents de catastrophe en termes d'effets qu'ils peuvent avoir sur les établissements humains ou sur l'environnement. Les phénomènes atmosphériques potentiellement dangereux comprennent les cyclones tropicaux, le brouillard, le vent, les

---

<sup>156</sup> Ibid.

<sup>157</sup> Hofmann, "La relation entre autorité", p.14.

<sup>158</sup> <http://alternatives-humanitaires.org>, "Débat et recherche consacrée à l'action humanitaire", *Revue internationale*, consulté en ligne le 01 juin 2023.

températures extrêmes etc. sont autant des contraintes qui empêchent l'éclosion des vies et d'activités.

Les enjeux du changement climatique sont si vastes et si importants qu'il serait peut-être judicieux de concentrer notre attention sur les obstacles qu'ils peuvent causer pour les interventions humanitaires. Les crises climatiques et environnementales menacent de plein fouet la survie de l'humanité. Elles perturbent tous les aspects de la vie humaine : la santé physique et mentale, l'accès à l'eau et à la nourriture, en passant par la sécurité économique.

Ceci étant, le problème climatique affecte d'ores et déjà la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes (cyclone, vagues de chaleurs et fraîcheurs, sécheresses etc.), entraînant des dégradations des écosystèmes, perturbation de la production alimentaire et de l'approvisionnement en eau, dommages causés aux infrastructures et aux établissements humains, morbidité et mortalité. Au cours des 20 dernières années au Tchad, plus de 80% des catastrophes étaient liées au climat. Ces événements extrêmes ont des conséquences sévères et multiples nécessitant une assistance humanitaire de haut niveau. Face à cette urgence, un nombre croissant d'organisations humanitaires ont décidé de se mobiliser pour remédier aux problèmes climatiques entravant les assistances humanitaires en cas de besoins. C'est cette optique que le charte sur le climat et environnement pour les organisations humanitaires a été initiée par le Comité International de la Croix Rouge et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, ainsi que la Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat.

En effet, les aléas climatiques peuvent restreindre les actions humanitaires dans ce sens :

- ✓ Destruction des infrastructures : les aléas climatiques tels que les tempêtes, les inondations ou les sécheresses peuvent endommager ou détruire les infrastructures nécessaires pour mener à bien les actions humanitaires, comme les routes, les ponts, les entrepôts de stockage, les centres de distribution, etc. Cela rend difficile voire impossible l'acheminement des fournitures et des ressources aux populations touchées par une crise humanitaire ;
- ✓ Difficulté d'accès : les aléas climatiques peuvent rendre les zones touchées difficilement accessibles en raison de l'effondrement des routes, des inondations des terres ou de l'instabilité des sols. Tout ceux-ci limite la capacité des programmes humanitaires à atteindre les populations affectées et leur fournir une assistance ;

- ✓ Augmentation des besoins : les aléas climatiques peuvent entraîner une augmentation significative des besoins humanitaires, notamment en termes d'alimentation, d'eau potable, de logement et de soins de santé. Les organisations humanitaires peuvent se retrouver dépasser par les besoins croissants et voir du mal à y répondre de manière adéquate ;
- ✓ Risque pour la sécurité : les aléas climatiques peuvent également entraîner des risques pour la sécurité des travailleurs humanitaires. Par exemple, les tempêtes violentes peuvent rendre les opérations de secours dangereuses en raison des risques de blessures ou de décès liés aux conditions météorologiques extrême ;
- ✓ Perturbation des activités agricoles : les problèmes climatiques tels que les sécheresses ou les inondations peuvent détruire les cultures et le bétail, ce qui entraîne une diminution de la disponibilité alimentaire a une augmentation de la malnutrition. Cela rend les populations encore dépendantes de l'aide humanitaire, ce qui met davantage de pressions sur les organisations humanitaires.

Tout cet ensemble des problèmes climatiques décrits ci-haut et qui entravent les actions des organisations humanitaires ne laisse pas indifférent l'ACF.

Lambère Osisco Bardo relève que l'ACF protège la vie et les droits des générations actuelles et futures, en garantissant la santé mère et enfant, en réduisant le taux d'analphabétisme et en luttant de manière technique contre la dégradation environnementale. En étant qu'organisation humanitaire internationale, l'ACF est profondément inquiète face à l'ampleur des crises climatiques et environnementales qui constituent un réel obstacle pour les actions de cette organisation<sup>159</sup>.

## **5. Manque des infrastructures de transport et insuffisance du monitoring des programmes**

Le programme a choisi de travailler parfois dans les zones assez vaste, difficile à couvrir du fait de son immensité, couplé avec les problèmes de transport (mauvaise route, accessibilité, etc.). L'immensité de la zone d'intervention ne permet pas le plus souvent le contact régulier avec le personnel de l'ACF et les groupes cibles. Du fait de l'étendue de la zone mais aussi le manque des routes.

---

<sup>159</sup> L.O. Bardo, 69 ans, *junior manager* de l'Action Contre la Faim, N'Djamena, entretien du 11/10/2022.

En ce qui concerne l'équipe de l'ACF sur le terrain, l'évaluateur a pu remarquer une absence du responsable des programmes sur les différents sites, qui paraît régulière et prolongée. Les briefings se font généralement à la direction centrale et non sur les sites<sup>160</sup>. L'évaluateur a pu observer également une qualité des ouvrages assez médiocres, qui témoigne d'un monitoring sans doute insuffisant. De plus, l'évaluateur aussi a pu constater des retards inexplicables dans certaines activités, notamment dans la formation des comités des gestions des crises<sup>161</sup>.

## **6. Difficulté liée à la communication**

La communication est essentielle afin de résoudre un problème, relater des faits ou mettre certaines personnes et autorités face à leurs devoirs et engagements. Elle permet de soulever certaines préoccupations, suscite l'attention et amène à agir. Elle vise surtout la mobilisation, l'information et la modification des habitudes des Hommes dans la société. Elle permet aussi d'informer tous les donateurs sur ce qui sera fait de leur don et de rendre compte de toutes les activités qui ont été menées avec des dons collectés<sup>162</sup>. Ainsi, il peut y avoir d'action humanitaire sans communication efficace entre les acteurs humanitaires dans l'accomplissement de leurs tâches.

Néanmoins, il semble aussi qu'il existe un problème assez classique, de communication interne. Les équipes en charge de la communication ont toujours tendance à connaître des retards dans le traitement et la livraison des demandes d'achat, ainsi qu'un non-respect de la qualité de matériel ou de bien commandé. Néanmoins, ce problème semble être causé par les équipes elles-mêmes, car elles tardent à envoyer ces demandes. Le problème en question pourrait être facilement géré. Il suffit de bien détailler ce qui doit être acheté et envoyer les commandes bien en avance martèle Mbetémadji Caleb<sup>163</sup>.

## **7. Analphabétisme avancé des populations vulnérables comme difficulté**

En ce qui concerne les communautés bénéficiaires, pour cause de manque d'éducation et d'expérience, elles montrent souvent un manque d'initiative et ont besoin d'accompagnement technique et administratif et des formations. Dans cette catégorie, on trouve surtout les COGEB, en matière de gestion des Banques, des stocks et des ventes. Quant aux chefs coutumiers en tant

---

<sup>160</sup> F. Ngarwossem, 47 ans, personnel de l'Action Contre la Faim, N'Djamena, entretien du 09/11/2022.

<sup>161</sup> ACF, "Soutien à la sécurité alimentaire des populations vulnérables du Grand Kanem dépendant de l'élevage", Rapport élaboré à la demande de l'ACF par Zlatan Celebic, Mars 2014, p.23.

<sup>162</sup> L. Falcoz, "Les enjeux de la communication des associations humanitaires", *Audencia SciencesCom*, février 2021, p.3.

<sup>163</sup> C. Mbetémadji, 39 ans, Agent de l'Action Contre la Faim exerçant dans la Province du Kanem, N'Djamena, entretien du 11/10/2022.

que représentants des communautés, les équipes de l'ACF se sont déjà heurtés à ceux qui refusaient toute concertation et discussion et d'autres qui peuvent avoir une influence démesurée sur la population, essayant de manipuler les projets pour leurs propres intérêts.

L'analphabétisme est l'un des facteurs incontournables, qui entrave de plus bel les actions humanitaires. Car face à une population à grande majorité analphabète comme le Tchad, ceci rend tout d'abord la communication difficile entre les organisations ou les travailleurs humanitaires et les populations locales. Les informations sur les besoins, des dangers ou les procédures d'aide peuvent être mal comprises ou ignorées en raison de l'incapacité de lire ou d'écrire<sup>164</sup>. Non seulement les personnes analphabètes peuvent avoir du mal à accéder aux informations vitales, telles que les avertissements météorologiques, les conseils sanitaires ou les informations sur les services d'aide disponible, mais aussi la difficulté à comprendre les instructions, car les personnes analphabètes peuvent avoir du mal à comprendre les instructions données par les travailleurs humanitaires, que ce soit pour une utilisation de fournitures médicales, la mise en place de structures temporaires ou l'adoption de pratiques d'hygiène<sup>165</sup>.

Ce phénomène dit d'analphabétisme, rend également la participation des populations aux programmes de développement et de l'autonomisation tels que la formation professionnelle, l'éducation sanitaire ou l'accès aux services financiers<sup>166</sup>. Cela peut perpétuer le cycle de la pauvreté et rendre les populations encore plus dépendantes de l'aide humanitaire.

## **8. Manque de coordination des actions humanitaires sur le terrain**

Le problème de la coordination des actions ou opérations humanitaires lors des situations d'urgence provoquée par des crises de tout genre n'est pas nouveau. Quant aux acteurs humanitaires présents au Tchad et plus précisément à N'Djamena, il faut noter que la coordination sinon la synergie d'action est d'un niveau très faible, et il existe très peu d'approches communes. Sur le terrain, le partage des informations se fait plutôt d'une manière non-officielle, et les équipes de l'ACF ont eu plusieurs expériences négatives avec les autres organisations humanitaires<sup>167</sup>.

---

<sup>164</sup> P. Nkulu Ngoyi, "Analphabétisme et pauvreté : le cas d'un projet de développement au Sénégal", Mémoire de Master en Science Sociale, Université de Ottawa (Canada), 2004, p.61.

<sup>165</sup> *Ibid*, p.62.

<sup>166</sup> M. Bouchard, "Les facteurs de risque des projets de développement international : une analyse empirique de la perception des coordonnateurs", Mémoire de Master en Histoire Sociale, Université de Québec (Montréal), 2008, p.39.

<sup>167</sup> ACF, "Soutien à la sécurité", p.24.

Identifiant les différentes contraintes qui entravent l'Action Contre la Faim lorsqu'une assistance humanitaire s'impose, il va de soi de penser aux meilleures réponses face aux urgences humanitaires, mais aussi expliquer succinctement comment s'attaquer aux causes profondes des crises humanitaires.

## II. UNE MEILLEURE REPOSE FACE AUX URGENCES

Jamais, depuis des décennies, le monde sinon l'Afrique, moins encore le Tchad n'aura connu autant des crises humanitaires graves simultanées. Aux catastrophes naturelles viennent s'ajouter les conflits armés. Rien qu'avec la présence de la secte Boko Haram et les crises communautaires au Tchad le nombre des personnes déplacées et affectées a dépassé 30.000 personnes<sup>168</sup>.

L'objectif de l'aide humanitaire est d'assurer assistance et protection aux personnes vulnérables, et de répondre aux besoins des populations en danger. L'action humanitaire est basée sur les valeurs essentielles que sont l'humanité et la solidarité ; sa mise en œuvre repose sur les principes fondamentaux d'humanité, de neutralité, d'impartialité et de respect de l'indépendance<sup>169</sup>.

Premièrement, il convient de remanier le système d'urgence ou système humanitaire pour qu'il soit réellement capable de fournir une assistance rapide et efficace en fonction des besoins. Il faut qu'il puisse soutenir les moyens d'existence des populations tout en couvrant les besoins immédiats de ceux qui ont faim. L'approche au coup par coup doit faire place à un substantiel, dans le cadre des programmes plus larges de protection sociale mis en place par les gouvernements<sup>170</sup>.

Au cours des dernières années, l'aide d'urgence à l'Afrique subsaharienne a augmenté et a permis de sauver de nombreuses vies. Cependant, elle est encore souvent trop faible et trop tardive, et d'énormes inégalités de distribution subsistent. Le délai et l'ampleur d'une intervention sont souvent plus motivés par les intérêts politiques et l'attention médiatique que par les besoins humanitaires évalués objectivement<sup>171</sup>.

---

<sup>168</sup> Rapport de l'ONG première urgence, "La situation au Nord et dans le Lac au Tchad, mérite une attention particulière", septembre 2019, p.3.

<sup>169</sup> [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org). "Rassembler et Agir pour une solidarité internationale", consulté en ligne le 02 juillet 2023.

<sup>170</sup> D. Maxwell, P. Hailley et al, "Contraintes et complexité liées à la collecte et à l'analyse de données en situation d'urgence humanitaire le cas du Nigéria", Feinstein international Boston, 2018, pp.167-168.

<sup>171</sup> *Ibid.*, p. 170.

En outre, l'aide apportée est encore souvent inappropriée. Il n'est pas normal que 70% de l'aide alimentaire distribuée par les organisations humanitaires soit produite par les pays développés. L'aide alimentaire ne devrait pas être une manière détournée de soutenir les agricultures des pays développés. Lorsque la faim est causée par un manque d'accès à la nourriture dû à la pauvreté, plutôt qu'à une pénurie, distribuer de l'argent peut s'avérer une réponse plus adéquate, plus rapide et moins coûteuse. Une mesure de ce type doit être soutenue par des efforts permettant de restaurer les moyens d'existence des personnes affectées<sup>172</sup>.

Cependant, la meilleure réponse face aux urgences humanitaires consiste en une approche globale et coordonnée qui implique plusieurs acteurs, notamment les gouvernements, les organisations internationales, les ONG, les agences humanitaires et les communautés locales. Ainsi, pour une urgence humanitaire réussie il faut :

- ✓ Prévenir les crises : investir dans la prévention des crises en identifiant les risques potentiels et en mettant en place des mesures de préparation appropriées. Cela peut inclure la mise en place de système d'alerte précoce, la formation des communautés à la gestion des catastrophes et la promotion de la résilience ;
- ✓ Coordonner les activités : établir une coordination efficace entre tous les acteurs impliqués dans la réponse humanitaire. Cette initiative peut être réalisée en créant des mécanismes de coordination tels que des clusters thématiques (par exemple, la santé, eau et assainissement, abris) et en facilitant l'échange d'informations et de ressources entre les acteurs ;
- ✓ Mobiliser les ressources : une mobilisation suffisante des ressources financières, matérielles et humaines pour répondre aux besoins immédiats des populations touchées par la crise. Elle peut se réaliser bien évidemment grâce à des appels de financements internationaux, à la mobilisation de donateurs et à l'allocation efficace des ressources disponibles ;
- ✓ Renforcer la capacité locale : un renforcement des capacités des communautés locales et des acteurs nationaux pour qu'ils puissent prendre en charge leur propre réponse et reconstruction à long terme. Cela peut se réaliser en renforçant les systèmes de santé,

---

<sup>172</sup> FAO, "Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne. Dossier pour l'accroissement des soutiens publics", Rapport d'activité sur le processus de recadrage des besoins urgents, 2006, p.22.

en développant les compétences techniques et en favorisant la participation communautaire ;

- ✓ Une réponse multisectorielle : adopter une réponse multisectorielle pour répondre aux besoins variés des populations touchées. Ce mécanisme implique de fournir une assistance dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la protection des droits de l'homme et la reconstruction.

En plus des mesures susmentionnées ci-dessus, il est également important de s'attaquer aux causes profondes des crises humanitaires.

### **III. LUTTE CONTRE LES CAUSES PROFONDES DES CRISES HUMANITAIRES : UNE RIPOSTE AUX CRISES HUMANITAIRES**

L'aide humanitaire d'urgence ou non urgente, sans aucun doute, contribué à sauver de nombreuses vies et à réduire la faim et certaines crises que vivent les peuples et communautés. Mais les agences humanitaires, bref, les acteurs humanitaires doivent aller au-delà en s'attaquant aux causes des crises humanitaires. Cela peut prendre en comptes les éléments suivants :

- 1- Prévenir des conflits en s'engageant véritablement dans une prévention sincères des conflits en favorisant le dialogue, la médiation moins encore la diplomatie entre les peuples pour résoudre les différends avant qu'ils ne dégénèrent en crises humanitaires ;
- 2- Lutter contre la pauvreté et les inégalités : il est important de s'attaquer aux inégalités économiques et sociales qui peuvent contribuer à l'instabilité et aux crises humanitaires. Cela se concrétise en investissant dans le développement économique, en fournissant des services de base tels que l'éducation et la santé, et en promouvant l'inclusion sociale ;
- 3- Gestion durable des ressources naturelles : promouvoir une gestion saine des ressources naturelles pour éviter les conflits liés à l'accès et l'utilisation de ces ressources. Cela peut inclure la promotion de pratiques agricoles durables, la protection de l'environnement et la gestion équitable des ressources naturelles ;
- 4- Renforcer les institutions : le renforcement des institutions nationales et internationales pour qu'elles puissent répondre efficacement aux crises

humanitaires. Cette trajectoire doit prendre en compte la réforme des systèmes judiciaires, le renforcement des capacités des gouvernements et la promotion de la transparence et de la responsabilité.

#### **IV. PERSPECTIVES POUR RENDRE EFFECTIVE L'ASSISTANCE HUMANITAIRE**

Cette rubrique se propose d'apporter quelques solutions pouvant permettre aux organisations humanitaires, plus spécifiquement à l'Action Contre la Faim de mener à bien leurs actions humanitaires sur le terrain. Il s'agit des actions suivantes :

##### **1. Renforcer la coordination des acteurs humanitaires**

La multitude d'acteurs humanitaires sur le terrain au Tchad dont l'ACF en fait partie pose des problèmes raison de la multiplicité et de la diversité des réponses aux besoins humanitaires et des principes qui régissent l'action humanitaire. Il peut en résulte des incohérences, un gaspillage des ressources, qui nuisent considérablement à l'image de l'action humanitaire auprès des victimes, des protagonistes et du public en général<sup>173</sup>. Il faut donc que les bailleurs de fonds et les acteurs humanitaires soutiennent et appliquent des règles de conduite garantissant l'indépendance, l'impartialité et le professionnalisme dans l'action humanitaire d'où la nécessité de l'ACF de s'inscrire dans cette posture.

##### **2. Améliorer l'efficacité de l'action humanitaire**

Dans une période caractérisée par des restrictions budgétaires et le souci de gérer plus efficacement les ressources financières publiques, la question de l'efficacité et de l'efficience (rapport entre résultats et les coûts) de l'aide humanitaire occupe une place de plus en plus importante dans le dialogue entre les Etats bailleurs de fonds et les institutions humanitaires<sup>174</sup>. La pratique d'évaluations approfondies se reprend et les attentes des bailleurs de fonds quant aux informations sur les procédures et les coûts de mise en œuvre des agences humanitaires s'accroissent considérablement. De leur, coté les bailleurs de fonds devront aussi, par souci de cohérence, faire preuve de plus de souplesse dans les conditions posées quant à l'affectation des ressources qu'elles mettent à la disposition des agences humanitaires<sup>175</sup>. Ceci, les agences

---

<sup>173</sup> Forest, "Les défis de l'action", p.14.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p.16.

<sup>175</sup> B.B. Ghali, *Agenda pour la paix. Diplomatie préventive, rétablissement de la paix maintien de la paix*, Nations-Unies, New York, 1992, p.49.

de l'ACF implantées dans les différentes Provinces du Tchad doivent bénéficier de cette souplesse dans l'allocation des fonds de fonctionnement.

### **3. Renforcer la cohérence des politiques**

Depuis quelques années, les gouvernements des pays industrialisés ont pris conscience des liens étroits entre les divers volets de leurs politiques vis-à-vis des pays en développement. Sous le titre de “cohérence des politiques”, des efforts sont en cours dans plusieurs pays pour que toutes les politiques participent à la réalisation de l'objectif de la promotion du développement économique et social de ces pays<sup>176</sup>. Dans cette perspective, il est important que les relations commerciales (y compris les transferts d'armes), les investissements étrangers ainsi que l'aide, notamment dans le domaine du développement social et du renforcement des institutions publiques, contribuent à réduire les facteurs de tensions<sup>177</sup>. Car, le plus grand défi de tous ceux qui s'engagent pour le développement et l'action humanitaire est bien de mener une action concertée au Sud et au Nord pour prévenir les conflits.

### **4. Articuler l'action humanitaire avec le développement**

Dans les situations d'urgence, les interventions extérieures ont tendance à répondre aux besoins immédiats destinés à sauver des vies sans trop se préoccuper des ressources et capacités locales. Cependant, dans beaucoup de situations de crise, l'action humanitaire s'étend sur de longues périodes (des années, voire des décennies)<sup>178</sup>. La dichotomie entre urgence et développement perd alors de sa pertinence et l'action humanitaire doit adopter des modalités intégrant la perspective du développement à long terme. Trop souvent, les mécanismes et institutions locaux sont ignorés par l'intervention externe<sup>179</sup>. Le défi est donc d'impliquer le plus tôt possible les acteurs de la société civile, qui joueront un rôle essentiel dans la reconstruction économique, politique et sociale.

---

<sup>176</sup> J. François, “Le triomphe ambigu de l'aide humanitaire”, *Revue Tiers-Monde*, avril-juin 1997, Vol.2, n°152, p.647.

<sup>177</sup> OCDE, “Coopération pour le développement”, Rapport d'activité, Paris, décembre 1998, p. 44.

<sup>178</sup> D. Baos, “Raison d'Etat et raison humanitaire”, *In Dérives humanitaires, Etat d'urgence et droit d'ingérence, Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n°1, PUF/IUED, Paris/Genève, 1994, p.89.

<sup>179</sup> Ghali, *Agenda pour la paix*, p.52.

## V. LE ROLE DE L'ETAT TCHADIEN AUPRES DE L'ACF

Pour favoriser les actions de l'Action Contre la Faim au Tchad, l'Etat doit s'inscrire dans cette perspective :

- ✓ Reconnaître et soutenir le rôle de l'ACF : l'Etat doit reconnaître le travail crucial effectué par l'ACF dans la lutte contre la faim et la malnutrition, et soutenir ses efforts en fournissant des autorisations et des facilités logistiques pour mener à bien ses activités sur le terrain ;
- ✓ Coopérer et collaborer avec l'ACF : l'Etat doit travailler en étroite collaboration avec l'ACF pour développer des politiques et des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cela peut inclure la participation de représentants de l'ACF dans les discussions et les décisions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition<sup>180</sup> ;
- ✓ Renforcer la capacité des gouvernements : l'Etat peut bénéficier de l'expertise technique de l'ACF en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Ils peuvent donc solliciter une assistance technique et financière de l'ACF pour renforcer leurs capacités dans ces domaines ;
- ✓ Soutenir les efforts de plaidoyer de l'ACF : l'Etat doit soutenir les efforts de plaidoyer de l'ACF en faveur de politiques et programmes visant à éliminer la faim et la malnutrition. Cela peut inclure l'adoption de politiques nationales visant à garantir l'accès à une alimentation adéquate pour tous les citoyens ;
- ✓ Faciliter l'accès humanitaire : dans les situations d'urgence humanitaire où les besoins sont importants, l'Etat doit faciliter l'accès de l'ACF aux zones touchées. Cela peut également inclure la fourniture de permis et de visas spéciaux pour le personnel de l'ACF, ainsi que des garanties de sécuriter pour mener à bien les opérations humanitaires ;

En favorisant ces actions, l'Etat peut renforcer la capacité de l'ACF à lutter contre la faim et la malnutrition, et contribuer ainsi à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des populations.

---

<sup>180</sup> M. Mbaihornom, 'Etat, un acteur et accompagnateur des actions humanitaire : cas de l'Etat Tchadien dans la gestion des crises dans la Province du Lac', *Annales de Géographie, Université de Moundou*, Vol.12, n°2, 2018, p.17.



**CONCLUSION GENERALE**

Présent dans plus de 50 pays, Action Contre la Faim vient en aide aux populations les plus vulnérables pour les aider à prévenir et détecter certaines maladies et catastrophes naturelles, mais aussi le traitement de la sous nutrition, en particulier pendant et après les situations d'urgence liées aux conflits et aux catastrophes naturelles. Cette organisation fonde son action sur une exigence de libre accès aux victimes et sur le contrôle direct de ses programmes.

Action Contre la Faim travaille en fonction des besoins, sa principale préoccupation consiste à cibler les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées et les enfants.

L'objectif principal assigné à cette étude fut de montrer l'importance des relations entre les ONG acteurs des relations internationales et les Etats. Et ensuite critiquer objectivement les actions ayant été menées par l'ACF au Tchad en général et la ville de N'Djamena en particulier. Pour cette analyse, l'on a eu à déployer plusieurs sources de collectes, notamment les sources orales, sources écrites et celles iconographiques. L'analyse des données suivant l'approche qualitative a permis de cerner le contexte de naissance de l'Action Contre la Faim, d'identifier les types des crises humanitaires les plus fréquentes à N'Djamena, les actions entreprises par l'ACF en terme d'assistance humanitaire, mais aussi une rubrique abordant les failles de cette organisation.

Née dans un contexte de crise qu'a connu l'Afghanistan, l'Action Internationale contre la Faim a été fondée par un groupe des intellectuels en 1979. Trois ans plus tard, cette organisation pose sa première base au Tchad dans un contexte de guerre civile la plus meurtrière du pays. Ainsi, depuis 1983, l'Action Contre la Faim siège au Tchad et plus précisément à N'Djamena dans l'optique d'aider les populations les plus vulnérables. Cette assistance il faut le rappeler à contribuer de manière significative a redonné la dignité aux populations touchées.

La ville de N'Djamena connaît le plus souvent des crises par exemples la crise de la famine ou catastrophes naturelles qui parfois endeuillent les familles. Les catastrophes telles que les inondations, la sécheresse, les incendies, les vagues de chaleur et de froid, des cyclones sont monnaie courante à N'Djamena. Ces catastrophes naturelles ont toujours bénéficié de l'assistance des organisations internationales d'où l'Action Contre la Faim. Toutefois, il faut mentionner que cette assistance n'a pas toujours été complètement une réussite car certaines victimes déplorent un certain nombre de failles.

Au-delà, des crises décrites, l'Action Contre la Faim entreprend d'autres actions les plus bénéfiques aux populations. Cette organisation fonde ses actions tout d'abord sur la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère qui prend en compte la santé et nutrition, l'hygiène, eau et assainissement, la santé mentale et soutien psycho-social, sécurité alimentaire et moyen d'existence, prévention et réponse à la violence, la protection sociale et le plaidoyer. Toutes ces actions sont entreprises dans le strict respect de la souveraineté des Etats.

De tout ce qui précède, il est capital sinon important de préciser que l'Action Contre la Faim comme une personne morale rencontre d'énormes difficultés dans l'exercice de sa mission. Il s'agit notamment de la lenteur administrative des Etats, les problèmes financiers, le manque de communication et coordination des actions, l'analphabétisme des populations, le manque d'infrastructures de transport permettant d'accéder aux sites, etc. Ceci étant, toutes ces difficultés énumérées n'ont pas empêché l'Action Contre la Faim d'atteindre ses objectifs. C'est ainsi qu'en dernier ressort nous avons proposé quelques perspectives à savoir : « valuer les besoins de la population affectée pour cibler les interventions ? Collaborer avec les autorités locales, les ONG et les communautés pour éviter les chevauchements et maximiser l'impact, développer un plan d'intervention réaliste et adaptable pour rendre les actions de cette organisation efficace sur le terrain.



**ANNEXES**

## Annexe 1 : Attestation de recherche

<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX-TRAVAIL-PATRIE ***** UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I ***** FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES ***** DEPARTEMENT D'HISTOIRE *****</p>		<p>REPUBLIC OF CAMEROON PEACE-WORK-FATHERLAND ***** THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I ***** FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL SCIENCES ***** DEPARTMENT OF HISTORY *****</p>
---	---	--

### ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, chef de Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **MBAILEM Mainang**, matricule **16B321** est inscrit en Master II dans le dit Département, option Histoire de Relations Internationales. Il mène sous la direction du **Dr.GASISOU Armelien Alexis** (*Chargé de cours*), une recherche universitaire portant sur le thème : « Organisations non gouvernementales et la gestion des crises humanitaires de 1979-2008 à Ndjamena : cas de ACF( Action contre Faim) ».

Nous le recommandons aux responsables des administrations, des centres de documentations, d'archives et toutes autres institutions nationales ou internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

**En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.**

Fait à Yaoundé le..... 08 SEPT 2022



Le chef de Département  
*Bokagne Betobo Edouard*  
Maître de Conférences

## Annexe 2 : Questionnaires

Madame/ monsieur, recevez tout d'abord nos salutations les plus respectueuses. Nous vous remercions pour le temps que vous nous accorder pour apporter quelques éléments de réponse à notre questionnaire. Ce questionnaire s'inscrit dans la perspective de notre recherche en vue de réaliser un mémoire de fin d'études en cycle de Master de recherche, spécialité : Histoire des Relations Internationales.

En effet, notre thématique de recherche porte sur : Organisations Non Gouvernementales et la gestion des crises humanitaires de 1979-2008 à N'Djamena : cas de ACF (Action Contre la Faim).

Dans le cadre de cet entretien, nous vous mettons en confiance que ces données recueillies seront exploitées scrupuleusement dans le cadre de ce mémoire.

### QUESTIONNAIRES

#### I- Identification

Nom et prénom :

Sexe :

Age :

Profession :

Date et heure :

#### Pour les personnels de l'ACF

- 1- Quelles sont les actions entreprises par l'ACF dans le cadre de sa mission à N'Djamena?.....  
.....L'ACF a pour mission dans la ville de N'Djamena d'aider l'Etat tchadien en cas de crises humanitaires à pallier à cette situation par un appui technique, logistique humanitaire des produits de première nécessité.....
- 2- Quels sont les domaines d'intervention de l'ACF ?.....

.....L'ACF intervient dans le domaine des catastrophes naturelles, la famille, etc.....

- 3- Les couches sociales défavorisées sont-elles atteintes ?.....Oui, et l'exemple patten et celui des sinistrés de Gaoui et de Toukra lors des inondations de 2021-2022.....
- 4- Quelles sont les crises humanitaires qui ont vu la participation l'ACF en tant que ONG humanitaire d'assistance sociale ? .....Les crises humanitaires dans la ville de Ndjamena dont ACF a intervenu se situer dans l'ordre chronologique suivante de la crise alimentaire de 1983 à 1985, de 2003 à 2008.....
- 5- Quelles sont les stratégies de gestion des crises humanitaires qu'adoptent le plus souvent ACF ?.....D'accord l'ACF par le bia de ses agents faits une enquête sur le terrain, en faisant un recensement des victimes ou des sinistrés afin de connaître leur nombre exacte. Puis il va fichiers tous ces personnes avant de procéder à l'assistance sociale .....
- 6- Comment ACF gère-t-elle les crises humanitaires à N'Djamena ?.....ACF gère la crise humanitaire dans la ville de N'Djamena en partenariat avec le gouvernement tchadien à travers ses différentes institutions humaines et d'autres partenaires du Tchad comme A FD, .....
- 7- Dans les interventions de l'ACF, elle n'a-t-elle pas rencontrée des difficultés ?.....ACF rencontre énormément de difficulté lié quelques fois ...aux pesanteur socioanthropoculturelle.....L'ACF n'a pas prévu les mécanismes lui permettant de surmonter ces difficultés ? .....Oui, L'ACF prévoit l'utilisation des autochtones comme employés dans ces différentes services. Cela permet de mieux pallier aux difficultés dans le terrain.....

### **Pour les bénéficiaires (populations)**

- 1- Connaissez-vous ACF ? ..Oui, ACF est un organisme humanitaire qui lutte contre la famille dans les pays sous-développé.....

- 2- En quoi ACF a été utile lors d'une crise que vous êtes victime ? ...L'assistance de l'ACF dans le partage des moustiquaire, des denrées alimentaires a permit d'éviter à la population de N'Djamena de sortir de cette crise humanitaire.....
- 3- Quels sont les résultats de l'assistance de l'ACF qui vous a le plus marqués ?...L'intervention de L'ACF lors de la guerre civile de 2008 à N'Djamena.....
- 4- Les assistances sont d'ordre matériel, financier ou moral ?.....Tous les trois.....  
.....
- 5- Quel bilan faites-vous de l'assistance de l'ACF ?.....Le bilan est dans sa totalité acceptable.....

#### **Pour les administrateurs publics**

- 1- Quel rapport l'Etat tchadien entretient avec de l'ACF dans le cadre des assistance humanitaires ?.....L'Etat tchadien à toujours été à coté de l'ACF dans toute ses interventions.....
- 2- L'Etat tchadien contribue-t-elle lors des assistances faites par de l'ACF ? .....Effectivement.....  
.....  
.....
- 3- Etat tchadien est-il satisfait des actions et interventions de l'ACF dans les crises humanitaires que rencontre la ville de N'Djamena ?.....oui presque dans ce intervention.....  
.....
- 4- Y'a-t-il des conventions qui lie l'Etat tchadien et l'ACF dans le cadre des assistances humanitaires?.....Effectivement.....  
.....  
.....

## **SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## A. SOURCES ORALES

N°	Noms et prénoms	Agés	Qualité	Lieu et date d'entretien
1	Allandigdjé Mickael	44 ans	Personnel de l'ACF	N'Djamena le 19/09/2022
2	Balekage Antoine	61 ans	Coordinateur du projet d'urgence de Médecin Sans Frontière (MSF)	N'Djamena le 12/10/2022
3	Bardo Louis	69 ans	Junior manager de l'ACF	N'Djamena le 11/10/2022
4	Bemadji Aldo	52 ans	Personnel de l'ACF	N'Djamena le 17/11/2022
5	Coerak Alfred	62 ans	Directeur pays de l'ACF	N'Djamena le 12/12/2022
6	Djamadjibeye Mosna Justin	39 ans	Chef service de l'éducation et de sensibilisation de l'ACF	N'Djamena le 17/12/2022
7	Djebardé Yves	47 ans	Enseignant et victime d'inondation	N'Djamena le 19/11/2022
8	Koumantolyogoto Eloi	49 ans	Sociologue	N'Djamena le 12/10/2022
9	Louna Mboté Denis	61 ans	Directeur technique du programme alimentaire de l'ACF	N'Djamena le 11/11/2022
10	Mbeté Caleb	33 ans	Agent de l'ACF	N'Djamena le 11/10/2022
11	Memndigdé Frédéric	47 ans	Assistant psycho-social à l'hôpital notre Dame des Apôtres de N'Djamena	N'Djamena le 26/11/2022
12	Mornondé Madjindem	49 ans	Chef service communication de l'ACF	N'Djamena le 14/11/2022

<b>13</b>	Mouétog Ferdinand	57 ans	Agent au service assainissement de la commune de N'Djamena	N'Djamena le 11/12/2022
<b>14</b>	Nanramadji Parfait	57 ans	Conseiller juridique à la direction de l'action sociale	N'Djamena le 27/11/2022
<b>15</b>	Ndimangonel Mayelle	38 ans	Experte en question de santé nutritionnelle	N'Djamena le 10/12/2022
<b>16</b>	Ngarwossem Azor	47 ans	Personnel de l'ACF	N'Djamena le 09/11/2022
<b>17</b>	Noubaguermadji Vincent	54 ans	Point Focal de l'ACF dans la Province de Lac	N'Djamena le 17/09/2022
<b>18</b>	Ratom Koingar Roland	51 ans	Avocat et consultant juridique de l'ACF	N'Djamena le 17/09/2022

## B. DOCUMENTS DES ARCHIVES

**Archive du Ministère de la Femme et de l'Action Sociale**, “ La protection et la lutte contre la faim”, Rapport de l'ACF sur la précarité sociale au Tchad, janvier 2017.

**Archive du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de l'Action Sociale du Tchad**, “Comment la protection sociale universelle permet de lutter contre la faim”, Rapport de l'ACF, N'Djamena, le 20 octobre 2019.

**Archives** de la Mairie centrale de la ville de N'Djamena.

**Archives du Ministère de la Femme et de l'Action Sociale**, “De l'eau pour la population : une assistance significative”, Rapport conjoint de travail entre le Ministère de l'Action Sociale et les agents de l'ACF, septembre 2019.

**Archives du Ministère de la Santé Publique du Tchad**, “Eradiquer toutes les formes de malnutrition : objectif de développement durable”, Rapport de l'ACF sur la situation des enfants sous le choc de la malnutrition aiguë sévère dans les districts sanitaire de N'Djamena, juin 2018.

**Archives du Ministère de la Santé Publique du Tchad**, “Rapport Mondial de la Banque Mondiale sur la nutrition”, Septembre 2015.

### C. OUVRAGES

- Battistella, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de sciences politiques, 2009.
- Bergeron P., *La gestion dynamique : concepts, méthodes et applications*, Paris, Gaetan Morin, 2001.
- Durkheim E., *La division du travail social*, Paris, Hatier, 1893, réed. (1967).
- Edjenguèlè M., *Ethno perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presse universitaire de Yaoundé, 2005.
- Ghali B.B., *Agenda pour la paix. Diplomatie préventive, rétablissement de la paix maintien de la paix*, Nations-Unies, New York, 1992.
- Guideré M., *Méthodologie de la recherche*, Paris, Armand Colin, 1956.
- Julien P., *L'arabe Tchadien : émergence d'une langue vernaculaire*, Paris, éd. Karthala, coll. " Dictionnaire des langues", 1997.
- Laure M., *L'action humanitaire de 2009*, Coll. Que sais-je, Paris, PUF, 2009. Lecointre G., *les sciences face aux créationnismes. Ré-expliciter le contrat méthodologique des chercheurs*, Paris, éditions Quae, 2012.
- Pirotte C., *ONG et Médecin sans frontière*, Paris, Karthala, 1997.
- Rony B., *Penser dans l'urgence parcours critique d'un humanitaire*, Paris, Seuil, 2006.
- Ryfma P., *Histoire des ONG*, Paris, La Découverte, 2004.
- Simeant. J et Douvin P., *ONG et Humanitaire*, Paris, PUF, 2006
- Zimet J., *ONG et question des gestions des crises humanitaire*, Paris, Monde d'aujourd'hui, 2006.

### D. ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Adamu F., Gallagher M. et al, " Programme de subventions pour le développement de l'enfance (CDGP) dans le nord du Nigéria : influencer les programmes de politiques sociales sensibles à la nutrition dans le Nord", *Field Exchange*, Vol. 51, n°104, 2018.

Baos D., “Raison d’Etat et raison humanitaire”, *In Dérives humanitaires, Etat d’urgence et droit d’ingérence, Nouveaux Cahiers de l’IUED*, n°1, PUF/IUED, Paris/Genève, 1994.

Césaire A. et Qhakespeare W., “ Une tempête”, *Seuil*, 1969.

Charle-Cuellar P., Noemi L. et *al*, “Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère par les agents de santé communautaires : Premiers résultats de la recherche d’Action Contre la Faim”, *Field Exchange*, 2020.

Chatelard G., “Un système en reconfiguration. L’émigration des Irakiens de la guerre du Golfe à la guerre d’Irak”, *Monde en mouvement. Migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXIème siècle*, 2005.

Claverie E., “Démasker la guerre. Chronique d’un nettoyage ethnique Visegrad (Bosnie-Herzégovine), printemps 1992”, *Revue française d’Anthropologie*, 2012.

Corten A., “Les ONG face aux catastrophes naturelles : effets sur les modes de raconter la souffrance”, *Politique et Société*, Vol. 34, n°3, 2015.

Defrain-Meunier A., “Le comité chargé des ONG, gardien de l’accès de la société civile à l’ONU”, *Les Relations Internationales*, Vol.12, n°15, 2019.

Desvesaux J.B., “ La crainte de l’effondrement climatique”, *Le Coq-héron*, Vol. 242, n°3, 2020.

Diakité K., “Une ONG humanitaire sur tous les fronts de la solidarité : Action Internationale Contre la Faim, 1979-1989”, *Bulletin de l’Institut Pierre Renouvin*, 2014.

Dumas H. et Korman R., “Espace de la mémoire du génocide des Tutsis au Rwanda”, *Afrique contemporaine*, Vol. 238, n°2, 2011.

Falcoz F., “Les enjeux de la communication des associations humanitaires”, *Audencia SciencesCom*, février 2021.

Fassin D., “La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent : une histoire morale du temps présent”, *Média Diffusion*, 2015.

Fermon Y., “ Etude de l’état des lieux de la partie nord du lac Tanganyaka dans le cadre du programme pêche d’Action Contre la Faim en République Démocratique du Congo”, *Action Against Hunger, USA*, 2007.

Forester J., “ Les défis de l’action humanitaire”, *Annuaire suisse de politique de développement*, Vol. 18, n°13, 1999.

Fragette M., “Traduire pour Action Contre la Faim”, *Traduire*, n°216, 2008.

François J., “Le triomphe ambigu de l’aide humanitaire”, *Revue Tiers-Monde*, avril-juin 1997, Vol.2, n°152.

Gargani J. et Jouannic G., “Les liens entre société, nature et Technique durant les derniers 200ans : analyse dans deux vallées françaises”, *Vertigo*, Vol. 15, n°3, 2015.

Garnier.E et Surville F., “La tempête Xynthia face à l’histoire ; submersions et tsunamis du Moyen âge à nos jours”, *Saintes : la croix Vif*, 2010.

Guillet S., B. Stern B., et al, “ Nous, peuple des Nations Unies : l’action des ONG dans le système international de protection des droits de l’homme”, *Montchrestien*, 2005.

Herrmann, “Décrypter la concurrence humanitaire : le conflit entre Croix-Rouge(s) après 1918”, *Relations Internationales*, 2012.

Hofmann C.A., “La relation entre autorités nationales et organisations humanitaires”, *Revue HEM*, Vol.13, n°22, 2015.

Lassegue P., “Gestion de l’entreprise et comptabilité”, *Revue économique*, Vol.12, n°5, 1961.

Magrin G. et Raimond C., “La région du lac Tchad face à la crise Boko Haram : interdépendances et vulnérabilités d’une charnière sahélienne”, *L’Afrique, du Sahel et du Sahara à la Méditerranée : intégrations, circulations et fragmentations*, Vol. 95, n°2, 2018.

Mainguet M., “La désertification : une crise autant socio-économique que climatique”, *Science et Changement, Planétaire/Sécheresse*, Vol. 1, n°3, 1990.

Marchal R., “ Tchad/Darfour : vers un système de conflit”, *Politique africaine*, Vol. 102, n°2, 2006.

Margat J., “Répartition des ressources et des utilisations d’eau dans le monde : disparités présentes et futures”, *La Houille Blanche*, 1998.

Maxwell D., Hailley P. et al, “Contraintes et complexité liées à la collecte et à l’analyse de données en situation d’urgence humanitaire le cas du Nigéria”, *Feintin international Boston*, 2018.

Mbahornom M., “Etat, un acteur et accompagnateur des actions humanitaire : cas de l’Etat Tchadien dans la gestion des crises dans la Province du Lac”, *Annales de Géographie, Université de Moundou*, Vol.12, n°2, 2018.

Melé. P et Larrue. C., *Territoire d’action : Aménagement, urbanisme, espace*, Paris, L’Harmattan, 2008.

Meyer J., “Le contrôle de gestion”, *in revue économique*, Vol.21, n°3, 1970.

Monnet D., Ka-Malan A. et al, “ Effets de la supplémentation en vitamine A sur les marqueurs de la nutrition dans la prise en charge de la malnutrition de l’enfant”, *Annales de Biologie clinique*, Vol. 59, n°4, 2001.

Perrin P., “Stratégie de l’assistance médicale dans les situations de catastrophe”, *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n°791, septembre 2008.

Sircoulon J., “ La sécheresse des régions sahéliennes”, *in la houille branche*, vol 6, n°7, 1976.  
Sounoussy Dialo M., “Les ONG locales de développement et la question pérennisation de leurs acquis dans la préfecture de Kankan (Guinée)”, Mémoire de Master en Sociologie, Université de Kankan (Guinée), 2012.

Touzard J.M et Fournier S., “La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ?”, *Vertigo*, 2014.

Verlin J., “Crise humanitaire ou crise de l’humanité ? Emergence et recomposition de l’espace professionnel de l’aide internationale en Haïti”, *Critique internationale*, Vol.84, n°4, 2018.

Vircoulon T., “Gestion des crises en Afrique : Entre africanisation et métissage”, *In Ramses, Institut français des relations internationales*, 2014.

Von FLtie C., “ La plupart des conflits de l’ère coloniale cruellement déséquilibrés. Les atrocités étaient monnaie courante et aucun effort n’était fait pour porter assistance aux victimes”, *Editorial*, 1998.

Walker P., “Victimes de catastrophes naturelles et le droit à l’assistance humanitaire : point de vue d’un praticien”, *International Review of the Red Cross*, Vol. 80, n°832, 1998.

Wrabel M., King S. et Stobaugh H., “Adaptations apportées aux activités communautaires de traitement de la malnutrition aiguë durant la période de pandémie de COVID 19”, *Revue des sciences humaines*, Vol.22, n°5, 2021.

Yakemtchouk R., “Cambodge dans la tournante : Le troisième conflit indochinois”, *Studia Diplomatica*, 1992.

#### **D. ARTICLES DES JOURNAUX**

Bouissou J., “Sri-Lanka, l’ONU réclame des juges internationaux”, journal le Monde, 18 septembre 2015.

#### **E. THESES**

Canut G., “Interaction Mousson/Harmattan, échanges de petite échelles”, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Toulouse, 2010.

#### **F. MEMOIRES**

Aguide Akoina B., “Population, facteur de développement en Afrique”, Mémoire de Licence en Philosophie, Institut Supérieur de Philosophie et de Sciences Humaines de Lomé (Togo), 2009.

Bouchard M., “Les facteurs de risque des projets de développement international : une analyse empirique de la perception des coordonnateurs”, Mémoire de Master en Histoire Sociale, Université de Québec (Montréal), 2008.

Djikindei B., “Mécanismes de financement des interventions d’urgence dans les situations des crises humanitaires : cas de la Croix-Rouge Burkinabé”, Mémoire de master en Management des crises et action humanitaire, 2IE de Burkina, 2017.

Hachime S.A., “Dynamiques d’acteurs nationaux et internationaux face à la recrudescence de la malnutrition infantile au Tchad : Cas de la ville d’Abéché”, Mémoire de Master en Sociologie, Université de Yaoundé 1, 2022.

Kaboré A., “Gestion de crises et approche basée sur les droits humains : quelle stratégie pour une gestion harmonieuse de l’aide humanitaire”, Mémoire de Master en Management des Entreprises et des Organisations, Université de Ouagadougou, 2019.

Lejeune P., “Tentative d’analyse des difficultés rencontrées pour localiser l’aide humanitaire dans le cadre de la réponse humanitaire au nord-ouest de la Syrie”, Mémoire de Master en Sciences de la Population et du Développement, Université de Liège, 2021.

Lestrangle J., “Programme de l’ACF et analyses des limites de l’indépendance urgente”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Paris, 2006.

Le-yotha Ngardebaye E., “Les rébellions sous le régime d’Idriss Deby (1990-2008)”, Mémoire de Master en Science Politique, Université de Jean Moulin de Lyon, 2008.

Loukman B., “Etudes du renforcement de la maintenance du système d’alimentation en eau potable dans la ville de N’Djamena au Tchad”, Mémoire de Licence en Géographie, Institut Universitaire Polytechnique de Mongo-Tchad, 2001.

Mbaibaroum M., “Situation nutritionnelle des enfants de 1 à 5ans dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de N’Djamena”, Mémoire de Licence en Nutrition, Institut CEVANUTRI, 2019.

Metahan T., “La croissance de la population et le problème alimentaire en Afrique”, Mémoire de Master en Démographie, Université de Ouagadougou, 2010.

Mohamed K., “Effet du changement climatique sur la santé (humaine) en Tunisie : vagues de chaleur et mortalité”, Mémoire de Master en Agronomie, Université de Carthage en Tunisie, 2009.

Nadjindo C.E., “Impact de l’assistance alimentaire sur les populations vulnérables dans une situation d’urgence cas de 7<sup>ème</sup> Arrondissement de la ville de Bangui”, Mémoire de Master en Science Economique et de Gestion, Université de Bangui (RCA), 2018.

Ngokobondo Dobozeni D., “Etude d’impact des ONG sur les conditions socio-économiques des populations de M’Baa-Ki : cas de Caritas. (République Centrafricaine)”, Mémoire de Maitrise de Géographie, Université de Bangui, 2010.

Nkulu Ngoyi P., “Analphabétisme et pauvreté : le cas d’un projet de développement au Sénégal”, Mémoire de Master en Science Sociale, Université de Ottawa (Canada), 2004.

Nsengiyumva E., “L’impact du contrôle de gestion sur la rentabilité et de l’efficacité des entreprise au Rwanda. Cas des entreprise publiques”, Mémoire de master en Gestion, Université Adventiste d’Afrique Centrale, 2007.

Okolouma A., “La protection sociale au Cameroun”, Mémoire de Master en Science Economique, Université de Yaoundé II, 2008.

Ongba F., “ Les relations bilatérales Cameroun-Cote d’Ivoire, 1960-2011. Essai d’analyse historique.”, Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé 1, 2015.

Ramat M.S., “ L’impact de la crise Boko Haram sur la sécurité alimentaire dans le bassin du Lac Tchad : Cas de la province du Lac Tchad”, Mémoire de Master en Coopération au Développement et Action Humanitaire, IRIC, 2022.

Tunamsifu Shirambere P., “Essai et étude de typologie des conflits armés et leur moyen de règlement”, Mémoire de Licence en Droit et Science Politique, Université Libre des Pays des Grands Lacs, 2008.

## G. SOURCES ELECTRONIQUES

“Les défis contemporains de l'accès dans l'action humanitaire”, <http://centreforhumanitarianleadership.org>, consulté en ligne le 06 juin 2023.

“Les défis contemporains de l'accès dans l'action humanitaire”, <http://centreforhumanitarianleadership.org>, consulté en ligne le 06 juin 2023.

ACF, “Pour un climat contre la faim : Dépasser les conséquences des changements climatiques sur la sécurité nutritionnelle, les besoins humanitaires et le développement”, [www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org), consulté en ligne le 05 avril, 2023.

ACF, “Principes humanitaires en situation de conflit : garantir le respect des principes humanitaires pendant les conflits armés et autres situations de violence : expérience de positionnement d'ACF”, <https://www.actionagainshunger.org/publication/2013/12/humanitarian-principles-conflict>, consulté en ligne le 2 Mai 2023

ACF, SMSP, L'impact psycho-social des crises humanitaires, <https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2018/acf>, consulté le 13 février 2023.

ACF. [www.wikipédia.org/](http://www.wikipédia.org/) consulté le 28 août 2022.

Conflits : quels impacts sur la faim ?, [www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org), mise en ligne le 19 décembre 2022, consulté le 24 mars 2023.

Crise humanitaire au Tchad 1980”, <https://www.wifipedia.org/wiki/crise-alimentaire-au-chad-de-19%83-a%-1985>, consulté le 16 Mai 2023.

Gérard M., “Tchad état sécuritaire après les événements de 2008”, *EchoGéo*, mise en ligne le 19 avril, 2008, <http://journal.openedition.org/echogeo/2249>, consulté le 09 avril 2023.

<http://www.justiceformuttur.org/fileadmin/contribution>, Sri Lanka/ Massacre de Muttur : ACF dénonce l'inefficacité des procédures sri lanka, consulté en ligne le 17 février 2013.

[https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Bataille\\_de\\_N'Djaména\(2006\)](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_N'Djaména(2006)), consulté le 11 mai 2023.

<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Guerre-civile-tchadienne-de-1979>, consulté le 20 avril 2023.

[Radio-canada.ca](http://Radio-canada.ca), “ Aide humanitaire durant la famine de 1984-1985 en Ethiopie”, consulté en ligne le 12 janvier 2023.

Revet S., “ Le gouvernement mondial des catastrophes naturelles”, CERISCOPE, 2014, <http://ceriscope.science-po.fr/environnement/content/part3/le-gouvernement-mondial-des-catastrophes-naturelles>. Consulté le 21 avril 2023.

Tchad riposte de concern, [www.humanitarianresponse.info](http://www.humanitarianresponse.info), mise en ligne le 23 juillet 2020, consulté le 17 Janvier 2023.

[www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org). Un an après le sommet nutrition for Growth N4G de Tokyo, au cours duquel les Etats africains ont pris des engagements, consulté le 09 mai 2023.

[www.defnat.com](http://www.defnat.com). ‘‘Les défis de l’armée tchadienne’’, *ICG report*, n°298, mise en ligne le 22 janvier 2021, consulté le 20 avril 2023.

[www.synonyme-du-mot.com](http://www.synonyme-du-mot.com). Quel est le type de l’action contre la faim ?, mise en ligne le 26 octobre 2022, consulté le 11 mai 2023.

## H. RAPPORTS D’ACTIVITES ET INSTITUTIONNELS

ACF et Carenews, ‘‘Agir pour le climat, c’est aussi lutter contre la faim’’, Rapport conjoint des travaux, juin 2021.

ACF, ‘‘ Œuvrer pour l’assainissement c’est œuvrer pour le bien-être des populations’’, Rapport, mars 2017.

ACF, ‘‘ Solidarité en 2014’’, Rapport des activités, 2015.

ACF, ‘‘40ans d’action contre la faim au Tchad’’, Rapport des travaux, septembre 2022.

ACF, ‘‘Eau, assainissement et hygiène : l’eau un enjeu majeur’’, Rapport sur l’évaluation de la qualité d’eau, novembre 2021.

ACF, ‘‘Le respect des principes humanitaire en situation de conflit armé ou de violence : expérience d’Action Contre la Faim et son positionnement’’, 2013.

ACF, ‘‘Objectifs de développement durable : éradiquer toutes les formes de malnutrition’’, Rapport des travaux, mai 2015.

ACF, ‘‘On ne s’improvise pas humanitaire : Action Contre la Faim lance une campagne d’appel aux dons pour le peuple irakien’’, Rapport des activités, Avril 2003.

ACF, ‘‘Politique ACF en matière de genre, charte ACF et politique ACF en matière de protection des enfants/sauvegarde de l’enfance’’, Rapport annuelle, Paris 2014.

ACF, ‘‘Protection sociale, un outil de lutte contre la faim... et contre les inégalités de genre’’, Rapport des travaux, N’Djamena, Mars 2018.

ACF, ‘‘Rapport financier de l’année 2022’’, décembre 2022.

ACF, ‘‘Rapport financier de l’année 2022’’, décembre 2022.

ACF, ‘‘Sécurité alimentaire : une de nos grandes priorités’’, Rapport des travaux, N’Djamena, décembre 2019.

ACF, “Soutien à la sécurité alimentaire des populations vulnérables du Grand Kanem dépendant de l'élevage”, Rapport élaboré à la demande de l'ACF par Zlatan Celebic, Mars 2014.

ACF, “Vulnérabilité : une réalité cruelle en Irak”, Rapport des travaux, 1993.

ACF, OXFAM et CCFD, “Une source Rapport mondial sur les crises alimentaires”, Rapport conjoint sur une louche agro-industriel, 2019.

Banque Mondiale, “Rapport sur l'indice de capital humain”, 2020.

CPI, “Politique de protection dans le cadre de l'action humanitaire”, Rapport sur les différentes violences, 2016.

FAO, “Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne. Dossier pour l'accroissement des soutiens publics”, Rapport d'activité sur le processus de recadrage des besoins urgents, 2006.

FAO/CILSS, “Rapport sur la situation nutritionnelle dans le Sahel affecté par la sécheresse”, Août 1972.

GEO et AFP “Les dix crises humanitaires les plus négligées dans le monde sont en Afrique”, Rapport conjoint des travaux, septembre 2018.

Gubbels P., “Echapper au cycle de la famine, les chemins de la résilience au Sahel”, septembre 2011.

Human Rights Watch, “Le Tchad de Hissein Habré 1982-1990 ”, Rapport sur les crimes de guerre et violation des droits humains au Tchad, 2008.

INSEED, “Population des N'Djamena et ses spécificités alimentaires et ses effets en terme de valeurs nutritionnelles”, Rapport des travaux, N'Djamena, 2016.

Nations Unies, “Une situation aussi précaire que défavorable que connaît les victimes de conflits armés au Tchad”, Rapport sur les violences, Mars 1981.

OCDE, “Coopération pour le développement”, Rapport d'activité, Paris, décembre 1998.

OCHA, “Tchad : Aperçu des besoins humanitaire 2021”, Rapport trimestriel des activités, Juin 2021.

PAM, FAO, FEWS NET, “Marché et sécurité alimentaire au Tchad”, N'Djaména, février 2011.

PAM-Tchad, “Rapport sur Tchad-sécheresse et guerre civile” du 29 mars 1985.

Rapport de l'ONG première urgence, “ La situation au Nord et dans le Lac au Tchad, mérite une attention particulière”, septembre 2019.

Report Global, “ Nutrition et engagement des Etats du Sahel”, Rapport des activités, novembre 2015, Burkina.

UNDRO-Tchad, “ Sécheresse et guerre civile”, Rapport d'activité, novembre 1984.

UNICEF, “J'ai faim. Qu'est-ce que ça signifie ?”, Rapport sur la situation des personnes et enfants en situation alimentaire très précaire, N'Djamena, 2017.

## TABLES DES MATIERES

SOMMAIRE .....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
SIGLES ET ACRONYMES .....	iv
LISTE DES SIGLES ACRONYMES .....	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	v
RESUME.....	vi
<i>ABSTRACT</i> .....	vii
I. JUSTIFICATION ET CONTEXTE HISTORIQUE DE L'ETUDE .....	1
INTRODUCTION GENERALE.....	1
II. LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET .....	2
1. Raisons personnelles .....	2
2. Raisons Scientifiques .....	3
3. Raisons sociales .....	3
III. INTERET DE L'ETUDE .....	3
IV. DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE .....	4
1. Délimitation spéciale .....	4
2. La délimitation temporelle .....	5
V. CADRE CONCEPTUEL .....	6
VI. REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE .....	9
VII. PROBLEMATIQUE.....	11
VIII. OBJECTIF DE L'ETUDE.....	12
IX. CADRE METHODOLOGIQUE .....	12
X- CADRE THEORIQUE .....	14
XI- STRUCTURE DU TRAVAIL.....	15
CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE NAISSANCE ET MOBILES D'IMPLANTATION DE ACF A N'DJAMENA AU TCHAD .....	16
I. CONTEXTE DE NAISSANCE ET L'EVOLUTION DES ACTIONS DE L'ACF DANS LE MONDE .....	17
1. Approche innovante de l'ACF pour la solidarité internationale .....	17

a. Indépendance .....	18
b. Neutralité.....	18
c. Non-discrimination.....	18
d. Accès libre et direct aux victimes .....	18
e. Professionnalisme.....	19
f. Transparence .....	19
2. Objectifs et intervention de l'ACF dans le monde.....	19
a. L'intervention de l'ACF dans le continent Asiatique .....	20
b. L'intervention de l'ACF sur le continent Européen (Bosnie) .....	23
c. L'intervention de l'ACF sur le continent Africain .....	24
II. MOBILES D'IMPLANTATION DE L'ACTION CONTRE LA FAIM (ACF) A N'DJAMENA AU TCHAD .....	26
1. Contexte socio-économique comme facteur implantation de l'ACF au Tchad .....	28
a. Crise alimentaire de 1970-1974.....	28
b. Crise alimentaire de 1983-1985 .....	30
c. Crise alimentaire de 2003 .....	32
2. Crises politico militaires : un des facteurs d'implantation de l'ACF au Tchad.....	33
a. Crises politiques tchadiennes.....	33
b. Guerres civiles.....	33
c. Conflits armés .....	34
CHAPITRE 2 : TYPOLOGIE DES CRISES HUMANITAIRES A N'DJAMENA.....	36
I. LES CRISES DE LA FAIM .....	38
II. LES CATASTROPHES NATURELLES .....	42
1. Les inondations .....	43
2. Vague de froid.....	45
3. La tempête.....	45
4. Les incendies.....	47
5. Les épidémies.....	48
6. Conflits armés .....	49
7. Vagues de chaleur et de froid.....	51
8. Le Climat .....	53
CHAPITRE 3 : ACTIONS DE ACF DANS LA GESTION DES CRISES HUMANITAIRES A N'DJAMENA.....	56
I. PRISE EN CHARGE DES MALNUTRITIONS AIGES SEVERES .....	57

1. Nutrition et santé.....	59
2. Santé mentale et soutien psycho-social.....	62
3. Eau, hygiène et assainissement .....	62
4. Sécurité alimentaire et moyens d’existence .....	64
5. Prévention et réponse à la violence.....	66
6. La protection sociale .....	67
II. POLITIQUE DE PROTECTION DE L’ACF .....	68
1. But de la politique de protection .....	68
2. Les actions de politique ciblée .....	72
a. Les actions réactives.....	73
b. Les actions correctives .....	73
c. Les actions de renforcement de l’environnement (constructives).....	73
III. LE PLAIDOYER .....	73
IV. UNE SYNTHÈSE DES POINTS FORTS DE L’ORGANISATION.....	75
CHAPITRE 4 : LES CONTRAINTES LIÉES À L’ACTION DE ACF SUR LE TERRAIN ET PERSPECTIVES.....	77
I. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR ACF DANS L’EXERCICE DE SA MISSION .....	79
1. Difficultés financières .....	79
2. L’insécurité due aux conflits.....	79
3. Les États : un obstacle à l’assistance humanitaire .....	81
4. L’insécurité due aux aléas climatiques .....	82
5. Manque des infrastructures de transport et insuffisance du monitoring des programmes .....	84
6. Difficulté liée à la communication.....	85
7. Analphabétisme avancé des populations vulnérables comme difficulté.....	85
8. Manque de coordination des actions humanitaires sur le terrain .....	86
II. UNE MEILLEURE RÉPONSE FACE AUX URGENCES.....	87
III. LUTTE CONTRE LES CAUSES PROFONDES DES CRISES HUMANITAIRES : UNE RIPOSTE AUX CRISES HUMANITAIRES .....	89
IV. PERSPECTIVES POUR RENDRE EFFECTIVE L’ASSISTANCE HUMANITAIRE ..	90
1. Renforcer la coordination des acteurs humanitaires .....	90
2. Améliorer l’efficacité de l’action humanitaire.....	90
3. Renforcer la cohérence des politiques .....	91

4. Articuler l'action humanitaire avec le développement .....	91
V. LE ROLE DE L'ETAT TCHADIEN AUPRES DE L'ACF .....	92
CONCLUSION GENERALE .....	93
ANNEXES .....	96
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	101